

TABLE DES MATIÈRES

	Page
I. PROCÈS-VERBAL DE LA VINGT-CINQUIÈME RÉUNION ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF	1
Séance préparatoire	1
Séance inaugurale et première séance plénière	5
Deuxième séance plénière	17
Troisième séance plénière	25
Séance de clôture	31
II. RÉOLUTIONS	35
III. SIGNATURE DU RAPPORT	77
IV. ALLOCUTIONS	81
Discours de bienvenue du Ministre de l'agriculture, de l'élevage et de l'approvisionnement du Brésil prononcée à la séance d'ouverture	83
Discours du Directeur général de l'IICA prononcée à la séance d'ouverture	87
Discours du Directeur général de l'IICA prononcée à la séance de clôture	105
V. ANNEXES	109
Ordre du jour	111
Liste des participants	115
Fonctionnaires de la réunion	123

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION

PROCÈS-VERBAL DE LA VINGT-CINQUIÈME RÉUNION ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE L'INSTITUT INTERAMÉRICAIN DE COOPÉRATION POUR L'AGRICULTURE

La Vingt-cinquième réunion ordinaire du Comité exécutif de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) se tient conformément aux dispositions du Règlement intérieur du Comité exécutif et de la résolution IICA/CE/Res.-425(XXIV-0/04) de cet organe.

Le Comité exécutif 2005 est formé des pays suivants : Argentine, Barbade, Belize, Chili, Costa Rica, États-Unis d'Amérique, Grenade, Mexique, Pérou, République dominicaine, Suriname et Uruguay.

SÉANCE PRÉPARATOIRE

0.1 Ouverture

0.1.1 La séance préparatoire de la Vingt-cinquième réunion ordinaire du Comité exécutif est ouverte le 13 mai 2005 à 8 h 35 dans la salle Golden Tulip du Centre des congrès de l'hôtel Araucaria à Ribeirão Preto, État de São Paulo, Brésil. La séance est présidée par M. Philippe Mathieu, représentant d'Haïti, qui assume la présidence selon l'ordre de préséance établi par les règlements, en raison de l'absence du représentant du Guatemala, pays qui présidait la Vingt-quatrième réunion ordinaire du Comité exécutif tenue à San José, Costa Rica, les 22 et 23 juillet 2004.

0.1.2 Sont présents les représentants des pays membres qui forment le Comité exécutif, à l'exception du représentant de l'Uruguay.

2 Rapport de la Vingt-Cinquième Réunion Ordinaire du Comité Exécutif

0.2 Accords

0.2.1 Ordre du jour de la réunion

L'ordre du jour présenté dans le document IICA/CE/Doc.455(05) est adopté. Les participants sont avisés que les documents d'information et les documents de travail de la réunion ont été inclus dans le cartable remis aux représentants; ces documents ont également été affichés sur le site Web de l'IICA, dans la section correspondant au Comité exécutif, 45 jours avant la réunion, conformément aux dispositions de l'article 29 du Règlement intérieur du Comité exécutif, à l'exception du Onzième rapport du Comité de révision de la vérification (CRV) et des curriculums vitae des candidats parmi lesquels sera choisi un membre du Comité de révision de la vérification (CRV).

0.2.2 Commissions de travail

Il est décidé de former une commission de travail qui sera chargée d'examiner les nominations aux distinctions honorifiques interaméricaines dans le secteur rural et de recommander au plénum les candidats qui se verront décerner ces prix. Ladite commission sera composée des représentants de l'Argentine, du Mexique et de la République dominicaine. MM. Martín Ramírez et Guillermo Toro, directeurs des opérations régionales de l'Institut pour les régions andine et Sud, respectivement, assumeront le secrétariat de la commission.

0.2.3 Élection du président et du rapporteur de la réunion

Le Comité élit M. Víctor Villalobos, coordonnateur des questions internationales du secrétariat à l'Agriculture, à l'Élevage, au Développement rural, aux Pêches et à l'Alimentation (SAGARPA) du Mexique au poste de président de la réunion. Il est ensuite proposé de confier la charge de rapporteur à M. Rodolfo Coto Pacheco, ministre de l'Agriculture et de l'Élevage du Costa Rica, proposition qui est approuvée.

Le Bureau de la réunion est alors constitué comme suit :

Président :	Víctor Villalobos
Rapporteur :	Rodolfo Coto Pacheco
Secrétaire d'office:	Chelston W. D. Brathwaite

Le Directeur général souhaite la bienvenue aux représentants des pays qui forment le Comité exécutif et des autres États membres de l'IICA qui participent à la réunion à titre d'observateurs, ainsi qu'aux autres invités. Il félicite le

représentant du Mexique qui aura l'honneur de présider la réunion et le représentant du Costa Rica pour sa désignation au poste de rapporteur.

0.2.4 Durée de la réunion

Le plénum décide de clore la réunion le samedi 14 mai 2005 à 18 heures, comme le propose le Secrétariat technique de la réunion dans le programme provisoire de travail.

0.2.5 Date et heure limites de présentation des propositions

La date et l'heure limites de présentation de nouvelles propositions et de projets de résolution sont fixées au vendredi 13 mai à 16 heures.

0.2.6 Droit de vote des pays

Le Directeur général demande au Conseiller juridique de donner son avis au sujet de l'application de l'article 24 de la Convention de l'Institut en ce qui a trait au droit de vote des États membres qui accusent un retard dans le versement de leurs quotes-parts correspondant à plus de deux exercices financiers.

Le Conseiller juridique explique la portée de cet article. Il signale que le Comité exécutif peut permettre l'exercice du droit de vote à un pays donné, même en cas de quote-part en souffrance, lorsque le défaut de paiement est dû à des circonstances indépendantes de la volonté de l'État membre. Il précise que, parmi les pays qui forment le Comité exécutif, seul le Pérou se trouve actuellement en situation spéciale, mais que ce pays a commencé de s'acquitter des obligations établies dans le plan de paiement convenu avec l'Institut.

Le Directeur général prend acte des efforts consentis par les États membres pour régler le problème du retard dans le paiement de leurs quotes-parts et pour respecter les plans de paiement convenus. Il les remercie également de leur volonté exprimée de continuer de soutenir l'Institut.

Le Président cède ensuite la parole aux représentants afin qu'ils se prononcent au sujet du droit de vote du pays qui accuse un retard dans le paiement de sa quote-part.

Le représentant des États-Unis d'Amérique recommande que le Pérou participe à la réunion du Comité exécutif en conservant tous ses droits.

4 Rapport de la Vingt-Cinquième Réunion Ordinaire du Comité Exécutif

Il est convenu que tous les États membres présents peuvent exercer leur droit de vote.

0.3 Ordre de préséance des États membres

Conformément à l'article 41 du Règlement intérieur du Comité exécutif, l'ordre de préséance pour occuper la présidence de la réunion, en cas d'absence du titulaire, est établi à partir du Mexique, État membre dont le représentant préside la réunion. Selon l'ordre alphabétique espagnol, cette responsabilité éventuelle incombera au représentant du Pérou.

0.4 Questions diverses

0.4.1 Élection d'un membre du Comité de révision de la vérification (CRV)

Le Secrétaire technique fait savoir que, conformément à l'ordre du jour proposé, il convient d'élire un membre du Comité de révision de la vérification (CRV) en raison du fait que M. Luis Carlos Gutiérrez, qui remplace un compatriote depuis août 2001, terminera son mandat en qualité de membre du CRV en décembre de la présente année.

La représentante du Mexique demande l'avis du Conseiller juridique au sujet de la question de savoir si le Comité exécutif pourrait élire M. Gutiérrez pour un mandat complet.

Le Conseiller juridique indique que les règles ne sont pas claires au sujet de cet aspect particulier, mais qu'il existe un précédent dans lequel un membre de la Commission des vérificateurs extérieurs de l'OEA a été élu dans des conditions semblables.

Le représentant des États-Unis d'Amérique propose que M. Luis Carlos Gutiérrez soit nommé membre du CRV pour un mandat complet, c'est-à-dire pour la période 2006-2011. La proposition, secondée par le représentant du Costa Rica, est approuvée par les chefs de délégation.

0.5 Clôture de la séance

La séance est levée à 11 h 05.

SÉANCE INAUGURALE ET PREMIÈRE SÉANCE PLÉNIÈRE

- 1.1 **Séance inaugurale**
 - 1.1.1 La séance inaugurale de la Vingt-cinquième réunion ordinaire du Comité exécutif est ouverte le vendredi 13 mai 2005 à 10 h 25, sous la présidence de M. Víctor Villalobos, représentant du Mexique.
 - 1.1.2 Le Directeur général exprime sa satisfaction au sujet de la tenue de la présente réunion du Comité exécutif dans la ville de Ribeirão Preto, centre du développement de l'agrobusiness de la région centre-sud du Brésil. Il remercie le Ministre de l'agriculture, de l'élevage et de l'approvisionnement du Brésil, M. Roberto Rodrigues, de l'intérêt manifesté pour la réunion et du soutien apporté à son organisation et à son déroulement. Il souhaite la bienvenue aux représentants des États membres du Comité exécutif, aux représentants des autres pays membres de l'IICA présents, au représentant de l'Espagne (pays membre associé) et aux invités spéciaux. Il mentionne que les réunions du Comité exécutif se tiennent généralement au siège de l'IICA, mais que, à la suite de l'aimable invitation du gouvernement du Brésil, il a été décidé de tenir la présente réunion à Ribeirão Preto, État de São Paulo, et que l'Institut a pu compter sur le soutien technique, financier et logistique du gouvernement du Brésil. Le Directeur général précise qu'il a décidé de faire venir le moins possible de fonctionnaires du siège et de profiter plutôt de l'appui efficace du personnel du bureau de l'IICA au Brésil.
 - 1.1.3 M. Roberto Rodrigues se dit honoré que l'IICA ait accepté l'offre de tenir la réunion au Brésil. Il annonce qu'il lui est impossible de continuer de participer à la réunion en raison de la crise qui secoue le secteur agricole de son pays et qui requiert sa présence immédiate. Il explique que les conditions climatiques désastreuses ont provoqué des pertes considérables dans la production agricole. Il ajoute que la sécheresse qui a affecté la partie sud du Brésil a eu des conséquences négatives sur les récoltes, ce qui a eu une incidence sur l'augmentation des coûts de production, de telle sorte que les producteurs ont éprouvé des difficultés à remplir leurs engagements financiers. La crise est également alimentée par la hausse des prix du pétrole et par les variations du taux de change.

6 Rapport de la Vingt-Cinquième Réunion Ordinaire du Comité Exécutif

- 1.1.4 M. Rodrigues mentionne également les principaux défis que posent la mondialisation et l'ouverture commerciale, mais aussi les principales occasions qui vont de pair avec ces défis. Il reconnaît que l'ouverture offre des possibilités de croissance et qu'il faut prendre les mesures nécessaires pour réduire l'écart socio-économique entre pays pauvres et pays riches, et entre les riches et les pauvres dans un même pays, tâche qui constitue le plus grand défi du XXI^e siècle. Par ailleurs, il souligne que Ribeirão Preto est une région très riche où le secteur agricole et rural est très développé, une région dotée d'une structure de production agricole et agro-industrielle avancée dont les principaux éléments sont la production de céréales, de canne à sucre, d'agrumes et de café, l'élevage du bétail, l'industrie des machines et du matériel agricoles et les services d'appui à l'agriculture.
- 1.1.5 Enfin, il transmet les cordiales salutations de bienvenue du Président de la République du Brésil, M. Luiz Ignacio Da Silva, et souhaite une réunion fructueuse aux participants. Il signale que M. Antonio Carlos Costa, directeur des accords commerciaux au ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de l'Approvisionnement du Brésil, restera en tant que chef de la représentation du Brésil.
- 1.2 **Première séance plénière**
- 1.2.1 La première séance plénière est ouverte le vendredi 13 mai 2005 à 14 h 05, sous la présidence de M. Víctor Villalobos, représentant du Mexique.
- 1.2.2 **Mise en œuvre du Plan à moyen terme (PMT) 2002-2006 de l'IICA**
- 1.2.2.1 Le Directeur général présente un rapport sur les activités et les résultats de son administration en ce qui a trait au processus de transformation de l'Institut en une organisation moderne, au service de ses États membres et axée sur la promotion du développement durable de l'agriculture, la sécurité alimentaire et la prospérité dans les collectivités rurales. Il souligne les nouvelles responsabilités qui incombent à l'Institut depuis qu'il s'est converti en une institution associée au processus des Sommets des Amériques, qui doit appuyer ses États membres dans la mise en œuvre du Plan AGRO 2003-2015. Il mentionne l'importance du nouveau modèle de coopération technique de l'IICA, qui s'appuie sur des programmes nationaux et régionaux de coopération, et souligne que ces programmes, fruits du dialogue et du consensus avec les autorités et le secteur privé des pays, permettent à l'Institut d'offrir des services de coopération conformes aux priorités et aux demandes nationales ainsi qu'au Plan à moyen terme de l'Institut.

- 1.2.2.2 Il ajoute que l'IICA, dans le but de concrétiser sa nouvelle vision stratégique, a mis l'accent sur la promotion de l'agrobusiness, l'appui aux politiques et aux négociations commerciales, la promotion de la technologie et de l'innovation, les mesures visant à encourager le développement rural durable, le renforcement de la formation et de l'enseignement agricoles et l'appui aux programmes de protection sanitaire agricole et d'innocuité des aliments.
- 1.2.2.3 En ce qui a trait à l'instauration d'une structure de gestion appropriée, il souligne le renforcement des capacités dans les bureaux de l'Institut dans les États membres, l'élimination des directions régionales en tant qu'instance intermédiaire et la simplification de la structure organisationnelle du siège. Il mentionne les nouvelles unités qui ont été mises en place et rappelle l'importance du suivi et de l'évaluation du rendement afin d'assurer la bonne exécution des plans et une meilleure utilisation des ressources. Il explique que, parallèlement à ce qui précède, son administration a donné la priorité, dans la gestion financière, au recouvrement des quotes-parts en souffrance, tâche qui a donné des résultats positifs grâce aux efforts des organes de direction de l'Institut et à l'appui des gouvernements des États membres.
- 1.2.2.4 Le Directeur général souligne également le renforcement des alliances avec des partenaires stratégiques et mentionne plus particulièrement les liens entre l'IICA, l'OEA, la FAO, l'OPS et la BID. Il insiste également sur les progrès accomplis dans les activités menées conjointement avec le CATIE.
- 1.2.2.5 S'agissant de la gestion des ressources humaines, il explique les progrès accomplis dans la modernisation des règlements du personnel et dans la formation des fonctionnaires. Il se réfère au nouveau système d'évaluation du rendement basé sur les résultats, qui incite le personnel à améliorer son rendement, aux Prix d'excellence du Directeur général décernés à des fonctionnaires en reconnaissance d'une contribution exceptionnelle, tant à la suite d'un travail individuel qu'à la suite d'un travail en équipe, et aux modifications apportées au système de classification et au barème des rémunérations de l'IICA.
- 1.2.2.6 Il fait ensuite allusion au renforcement des mécanismes de communication interne et aux progrès accomplis dans la promotion de l'image de marque institutionnelle, principalement à travers la reddition de comptes aux États membres et la diffusion d'information, dans les pays et dans le cadre de rencontres internationales, sur les activités de l'Institut et les résultats de ces activités.

1.2.2.7 Il termine son intervention en mentionnant qu'il est urgent de lancer de nouvelles initiatives qui orienteront l'Institut sur des activités de développement, afin que l'IICA assume un rôle stratégique et une position de chef de file dans la modernisation du secteur rural et la promotion de la sécurité alimentaire et du bien-être des collectivités rurales. Pour cela, il faut que tous les citoyens des Amériques travaillent de concert au profit de notre communauté de nations.

1.2.3 Activités et résultats de la coopération technique 2002-2005

1.2.3.1 M. Mario Seixas, sous-directeur général adjoint et directeur du Secrétariat de coopération technique de l'IICA, remercie le Ministre de l'agriculture du Brésil de son offre d'accueillir la présente réunion du Comité exécutif à Ribeirão Preto, centre d'excellence de l'agrobusiness brésilien, et de tout le soutien offert à l'IICA pour la tenue de la réunion.

1.2.3.2 Il présente ensuite les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Plan à moyen terme (PMT) de l'Institut pour la période 2002-2006, en soulignant les principales réalisations de la coopération technique offerte par l'IICA. Il mentionne que, dans les activités de coopération technique, l'Institut a continué de mettre l'accent sur trois aspects : a) promotion de la perspective interthématique, grâce à laquelle les secteurs techniques ont été en mesure d'apporter une réponse intégrée aux demandes des États membres; b) promotion de la coopération horizontale entre pays et entre régions, dans laquelle l'IICA agit comme un intermédiaire efficace, et c) application de la stratégie « travaillons ensemble » à l'exécution d'activités et de projets avec les organismes du Système interaméricain, les organisations internationales et les organismes de coopération des pays développés.

1.2.3.3 M. Seixas signale également que, en réponse à la demande formulée par les États membres lors de la Douzième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture, des progrès considérables ont été accomplis dans la préparation du rapport intitulé « Situation et perspectives de l'agriculture et de la vie rurale ».

1.2.3.4 Il expose ensuite les principaux résultats découlant de l'exécution des programmes de coopération technique sur les plans national, régional et continental. Il mentionne les résultats les plus pertinents obtenus dans le cadre du programme continental, dans les domaines du développement de l'agrobusiness, des politiques et des négociations commerciales, de la technologie et de l'innovation, de la protection sanitaire agricole et de l'innocuité des aliments, du développement rural durable, de l'enseignement et

de la formation, et de la préparation de projets d'investissement. Il présente ensuite les réalisations les plus importantes dans le cadre des programmes des régions andine, Sud, centrale, Nord et caraïbe. Puis, il résume les activités menées dans les pays membres du Comité exécutif et au Brésil. Il fait état de plusieurs mesures prises pour accroître les possibilités de coopération technique et repositionner l'Institut en tant qu'organisation d'excellence, mentionnant notamment la mise en œuvre de technologies de l'information et des communications, le lancement de nouveaux moyens de communication (revue électronique COMUNICA, bulletins électroniques et autres) et l'entrée en fonctionnement de systèmes spécialisés d'information dans les domaines techniques.

- 1.2.3.5 Enfin, il remercie les États membres de leur appui, qui a été essentiel pour permettre de mettre sur pied et de fournir les meilleurs services de coopération technique.
- 1.2.3.6 La représentante de l'Argentine et les représentants du Chili et du Brésil expriment leurs remerciements pour les exposés sur la mise en œuvre du Plan à moyen terme de l'IICA pour la période 2002-2006, ainsi que leur satisfaction devant l'appui fourni à l'IICA par ses pays membres, et ils soulignent plus spécialement le travail d'appui au Conseil agricole du Sud (CAS).
- 1.2.3.7 La représentante de l'Argentine souligne le travail des groupes techniques qui appuient le CAS et les réalisations de ce dernier. Elle fait savoir que son pays aimerait voir des activités dans le domaine de l'agroénergie. Elle explique que l'Argentine a accueilli deux réunions sur la biotechnologie pour lesquelles l'Institut a fourni un soutien important. Enfin, elle suggère de renforcer la coopération horizontale afin de susciter des initiatives aux échelles régionale et continentale.
- 1.2.3.8 Les représentants des États-Unis d'Amérique, du Mexique et de la Barbade expriment leurs remerciements pour les deux exposés sur la mise en œuvre du Plan à moyen terme de l'IICA pour la période 2002-2006, exposés qui témoignent de l'avancement des travaux en matière de réformes institutionnelles et des progrès accomplis au chapitre des services de coopération technique offerts. Ils félicitent le Directeur général et le Sous-directeur général et directeur du Secrétariat technique pour les efforts déployés afin que les organes de direction de l'Institut s'acquittent de leurs mandats, en ce qui concerne aussi bien la transformation et la modernisation de l'Institut que la mise sur pied et la prestation de services de coopération technique. Le représentant de la Barbade approuve le soutien offert par l'IICA

10 Rapport de la Vingt-Cinquième Réunion Ordinaire du Comité Exécutif

pour développer l'agrotourisme dans la région du CARICOM et souligne l'incorporation du thème de la biotechnologie dans le programme de l'Institut.

- 1.2.3.9 Le représentant du Chili explique que, à son avis, il convient de renforcer les efforts dans les domaines suivants : a) la question du Codex Alimentarius; b) l'intégration du travail inter-organismes, au sujet duquel il cite comme exemple le traitement conjoint, avec la FAO, de la question des contrôles frontaliers, et c) la production de technologies novatrices dont profitera le petit producteur, l'accent étant mis sur l'ajout de valeur dans les filières de production agricole.
- 1.2.3.10 Le représentant du Brésil explique que son pays est tout particulièrement intéressé par la mise en œuvre de programmes continentaux et d'activités conjointes dans les domaines de la bioénergie et de la biotechnologie. Il précise que, dans le cadre du processus de restructuration du ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de l'Approvisionnement, son pays a renforcé les instances qui facilitent l'offre de coopération aux pays des Amériques dans de nouveaux domaines d'intérêt dans lesquels le Brésil est devenu un chef de file important.
- 1.2.3.11 Le Président de la réunion, en sa qualité de représentant du Mexique, explique que les domaines d'action les plus importants pour son pays sont les suivants : a) la protection sanitaire et l'innocuité des aliments; b) l'importance de la protection sanitaire en relation avec le commerce, en particulier dans les régions frontalières, et c) la mise au point et le transfert de technologies, notamment dans les domaines de la bioénergie et de la biotechnologie. Il insiste également sur l'importance de renforcer à la fois les partenariats qui favorisent la compétitivité et les efforts régionaux dans le développement rural. Enfin, il exhorte l'Institut à continuer de satisfaire les nouvelles demandes de ses États membres.
- 1.2.3.12 Le Directeur général remercie les représentants des pays participants de leurs réflexions sur le travail de l'IICA. Il précise que l'Institut représente un instrument pour appuyer les pays dans le développement agricole et rural. Il considère que l'IICA du XXI^e siècle doit se distinguer par sa capacité de répondre aux demandes des pays, de rendre des comptes et de garantir la transparence de ses opérations.
- 1.2.3.13 Il exprime sa satisfaction face aux commentaires relatifs au travail du CAS en tant qu'instance de coopération, d'intégration, de dialogue et de facilitation de la coopération horizontale. Il ajoute que, lorsque les instances régionales fonctionnent correctement, comme le font également le CORECA et le CARICOM, cela facilite et renforce le travail de l'IICA.

- 1.2.3.14 En réponse aux observations du représentant du Chili, le Directeur général précise que l'Institut coordonne des activités avec d'autres organismes internationaux, selon le principe du « travaillons ensemble ». Il reconnaît la nécessité et l'importance d'utiliser des technologies modernes pour résoudre les problèmes des petits producteurs, mais il estime qu'il y a plusieurs obstacles à surmonter, tels que les difficultés des petits producteurs à obtenir de l'information et des ressources financières.
- 1.2.3.15 En ce qui concerne les remarques du représentant observateur du Brésil, il réitère l'engagement de l'Institut à renforcer ses capacités, à améliorer la coopération dans les domaines de la biotechnologie et de la bioénergie et à promouvoir la mise en place de programmes continentaux dans ces domaines. Il ajoute que, pour que l'IICA puisse lancer de tels programmes, il est essentiel de pouvoir compter sur la contribution technique et financière des États membres.
- 1.2.3.16 En réponse au représentant de la Barbade, il insiste sur l'importance de mettre en place des mécanismes nationaux et régionaux efficaces pour assurer la sécurité alimentaire, en particulier lorsque des catastrophes naturelles s'abattent sur la région, ce qui est fréquent.
- 1.2.3.17 Enfin, le Directeur général se réfère aux commentaires du représentant du Mexique et réaffirme l'engagement de l'Institut à favoriser le renforcement des thèmes de la protection sanitaire agricole et de l'innocuité des aliments, de la biotechnologie, de la bioénergie et du commerce.
- 1.2.4 Exposé du directeur du Bureau de suivi du processus des Sommets des Amériques
- 1.2.4.1 M. Lizardo de las Casas, directeur du Bureau de suivi du processus des Sommets des Amériques, explique pourquoi le thème de l'agriculture et de la vie rurale est abordé dans ledit processus et comment, avec la participation des ministres de l'Agriculture, on a réussi à lui redonner une place appropriée. Il décrit ensuite les principales caractéristiques du processus ministériel et explique comment ce dernier s'insère dans le processus plus vaste des Sommets des Amériques. Il termine son exposé en faisant référence au rôle de l'IICA dans ces deux processus.

12 Rapport de la Vingt-Cinquième Réunion Ordinaire du Comité Exécutif

1.2.5 Exposé sur les relations IICA-CATIE et sur l'état d'avancement des actions conjointes

- 1.2.5.1 M. Mariano Olazábal, directeur des Opérations pour la région centrale, présente un rapport sur les activités que l'IICA et le CATIE ont réalisées dans les pays pendant la période 2002-2004. Il explique que les deux organismes ont travaillé de concert dans les domaines de la formation, de l'assistance technique, des politiques et de l'information, ainsi que dans des études et des projets. Il conclut en soulignant que les autorités des deux institutions sont déterminées à continuer de renforcer et d'approfondir leurs relations à travers un travail conjoint. Il ajoute qu'il est important que les pays définissent des lignes de conduite dans le cadre desquelles ce partenariat stratégique pourra se développer et porter fruit et il remercie les pays de leur coopération qui, selon lui, a été essentielle aux progrès accomplis et aux résultats obtenus.
- 1.2.5.2 La représentante de l'Argentine fait valoir que son pays est un pionnier dans les domaines de la biotechnologie et de la biosécurité. Elle suggère qu'il faut trouver un mécanisme pour que les questions d'intérêt commun soient traitées de façon conjointe par les pays et les régions. Le représentant observateur de l'Équateur mentionne le succès du projet Sanibanano dans son pays, projet qui a permis de réduire considérablement les taux de rejet du plantain, et dit souhaiter un renforcement de la coopération de l'IICA avec son pays.
- 1.2.5.3 Le Président souligne l'importance des forums et du rôle de l'IICA pour donner un suivi aux questions présentant une haute priorité pour les États membres. Il fait état du travail conjoint de l'IICA et du CATIE. Il reconnaît que les deux institutions font face à des contraintes en matière de ressources humaines et financières et propose que soit analysée la possibilité d'une fusion de l'IICA et du CATIE. Il suggère que le Comité exécutif demande aux directeurs généraux des deux institutions qu'ils présentent un rapport de situation sur les conséquences d'une éventuelle fusion.
- 1.2.5.4 Le représentant du Costa Rica explique que c'est un honneur pour son pays d'être le siège des deux institutions et fait savoir qu'une commission a été créée, avec la participation du gouvernement, de l'IICA et du CATIE, pour analyser les aspects financiers et juridiques de cette éventuelle fusion.
- 1.2.5.5 M. José Emilio Araujo, directeur général honoraire de l'IICA, explique que le CATIE a été créé pendant son administration, en tant qu'organisme doté d'une autonomie particulière et lié à l'IICA. Il considère que, de fait, il y a déjà fusion et que ce qu'il faut, c'est mettre en place une organisation pour permettre

le travail conjoint. Il suggère que, dans l'analyse que l'on se propose d'effectuer, il soit tenu compte de l'origine des deux institutions.

- 1.2.5.6 M. José Joaquín Campos, sous-directeur général du CATIE, réaffirme la détermination de son organisation à renforcer les actions conjointes. Il reconnaît les efforts et l'engagement des directeurs généraux de l'IICA et du CATIE à cet égard. Il souligne que des progrès tangibles ont été accomplis et que ces progrès témoignent de ces efforts. Il précise que les capacités des deux institutions sont complémentaires et, pour conclure, il fait état de la nécessité de travailler de façon concertée pour appuyer plus efficacement les pays qui doivent relever de grands défis et pour tirer profit des occasions qui se présentent dans le secteur agricole.
- 1.2.5.7 Le Directeur général de l'IICA se réfère à l'importance du travail conjoint et signale que les deux organismes s'appuient mutuellement dans des tâches à caractère administratif, technique et juridique. Il explique que l'IICA fait partie du Système interaméricain, tandis que le CATIE est une organisation à caractère civil. Il suggère d'établir des plans à moyen terme conjoints. Il recommande de fixer un délai péremptoire pour la présentation du rapport sur les résultats de la commission IICA/CATIE/gouvernement du Costa Rica et suggère qu'un projet de résolution soit rédigé à ce sujet.
- 1.2.5.8 Le représentant des États-Unis d'Amérique propose de créer une commission formée de représentants de chacune des régions géographiques de l'IICA, commission qui aurait pour mandat de participer à l'analyse et d'offrir les points de vue des pays à la commission IICA/CATIE/gouvernement du Costa Rica.
- 1.2.5.9 Le Directeur général explique que certains États membres de l'IICA qui ne font pas partie actuellement du CATIE souhaiteraient participer aux activités de ce dernier.
- 1.2.6 Exposé sur les états financiers de l'Institut pour 2004 et rapport des commissaires aux comptes
- 1.2.6.1 M^{me} Karen Kleinheinz, directrice de la Division des Finances, présente les états financiers de l'Institut pour 2004 et le rapport des commissaires aux comptes. Elle explique que, en vertu du règlement financier de l'IICA, les comptes doivent être vérifiés annuellement par des vérificateurs externes et que c'est le cabinet *Deloitte & Touche* qui a effectué la vérification pour 2004. Elle souligne que les vérifications ont été effectuées selon les normes de

14 Rapport de la Vingt-Cinquième Réunion Ordinaire du Comité Exécutif

vérification internationales et que les états financiers de l'Institut ont été présentés conformément aux principes de comptabilité généralement acceptés.

1.2.7 Onzième Rapport annuel du Comité de révision de la vérification (CRV)

1.2.7.1 M. Luis Carlos Gutiérrez, citoyen du Mexique et membre du CRV, présente le rapport. Il se réfère aux trois questions abordées dans ledit document : i) arriérés de quotes-parts; ii) recettes et dépenses liées au taux institutionnel net (TIN), et iii) mécanismes de contrôle interne. Il souligne l'importance de réduire les arriérés de quotes-parts dus à l'Institut et remercie ensuite l'Administration actuelle pour la transparence de la gestion financière, les rapports financiers exhaustifs présentés au Comité exécutif et l'information détaillée mise à la disposition du CRV et des États membres. Il félicite le Directeur général et son équipe de travail pour les efforts et le dévouement consacrés à la modernisation institutionnelle et à la reddition de comptes.

1.2.8 Situation actuelle au sujet du paiement des quotes-parts et progrès dans le recouvrement des arriérés de quotes-parts

1.2.8.1 M^{me} Karen Kleiheinz, directrice de la Division des Finances, explique les progrès accomplis dans le recouvrement des arriérés de quotes-parts dus à l'IICA. Elle rappelle que la question du retard dans le paiement des quotes-parts a été examinée à diverses occasions par le Conseil, le Comité exécutif et la CCSQG. Elle rappelle que, par le biais des résolutions n^{os} 392 du Conseil et 417 du CE, des mesures ont été adoptées pour recouvrer lesdites quotes-parts. Elle précise que, sur les dix pays qui accusent un retard dans le paiement de leurs quotes-parts, six sont maintenant à jour ou en situation régulière, et que quatre ont effectué les paiements demandés ou doivent moins de trois quotes-parts. Elle termine son intervention en insistant sur le fait qu'il est important que les États membres soient à jour dans le paiement de leurs quotes-parts afin que l'Institut puisse continuer d'offrir des services de coopération technique de qualité, en temps opportun, qui répondent aux besoins des États membres.

1.2.8.2 Le Directeur général remercie les États membres pour les efforts consentis afin de se mettre à jour dans le paiement des quotes-parts, ce qui permet à l'Institut d'offrir de meilleurs services de coopération technique, en temps opportun.

1.2.9 Projet de Programme-budget 2006-2007 et proposition de budget extraordinaire

- 1.2.9.1 M. Yanko Goic, chef de la Division du budget et du contrôle, présente le projet de Programme-budget 2006-2007 et la proposition de budget extraordinaire. Il explique que le premier se fonde sur les lignes directrices suivantes : i) on ne prévoit pas d'augmentation des fonds ordinaires et le montant affecté depuis dix ans devrait demeurer le même pendant l'exercice biennal 2006-2007, ce qui signifie que les quotes-parts des États membres ne changent pas; ii) l'affectation détaillée des ressources entre les chapitres, les secteurs thématiques et les unités de l'organisation a été établie uniquement pour l'année 2006, en raison du fait qu'en janvier 2006, une nouvelle administration entrera en fonction à l'Institut; par conséquent, il suggère que le Comité exécutif recommande au Conseil que celui-ci autorise le Comité à approuver, à sa Vingt-sixième réunion ordinaire prévue en 2006, l'affectation détaillée des ressources du Fonds ordinaire pour l'exercice 2007, et iii) l'affectation des ressources se fonde sur les programmes nationaux et régionaux de coopération technique de l'Institut et sur les priorités émanées des mandats du processus des Sommets des Amériques, telles que, en particulier, l'appui à apporter aux États membres dans la mise en œuvre du Plan AGRO 2003-2015.
- 1.2.9.2 Il fait savoir que le montant total des ressources budgétées pour le Fonds ordinaire s'élève à 30 millions \$ÉU par an. De ce montant, 27,2 millions \$ÉU proviennent des quotes-parts et 2,8 millions \$ÉU, de ressources diverses. Il ajoute que, conformément aux règlements en vigueur, le projet de Programme-budget ventile les ressources du Fonds ordinaire en trois chapitres : i) services directs de coopération technique; ii) frais de direction, et iii) frais généraux et provisions. Les ressources affectées à ce dernier chapitre comprennent les fonds destinés aux réunions des organes de direction de l'Institut, les assurances, les pensions et d'autres postes qui, en raison de leur nature spéciale, ne peuvent être affectés à des unités opérationnelles de l'organisation.
- 1.2.9.3 Il présente ensuite la proposition de budget extraordinaire financé avec des ressources provenant du Sous-fonds général, à hauteur de 2 609 000 \$ÉU. Il explique que les ressources de ce budget serviraient à financer trois types d'actions prioritaires d'importance stratégique : le renforcement des capacités pour permettre une mise en œuvre efficace de l'Accord sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires de l'OMC); les investissements dans l'infrastructure technologique, le matériel audiovisuel et les génératrices électriques; la rénovation et l'entretien des bureaux. Enfin, il explique que l'exécution de ce budget extraordinaire est assujettie au recouvrement, pendant

l'exercice biennal, d'arriérés de quotes-parts pour un montant supérieur au montant des quotes-parts budgétées.

- 1.2.9.4 Le Directeur général se réfère au problème survenu dans la gestion des fonds au bureau de l'IICA au Suriname; il prend note des observations formulées par le représentant du Suriname à cet égard et remercie les autorités et le gouvernement de ce pays de leur contribution à l'enquête menée au sujet de cette affaire.
- 1.2.9.5 Le représentant des États-Unis d'Amérique souligne la détermination dont le Directeur général, la Directrice de la Division des finances et son équipe de travail ont fait preuve pour recouvrer les arriérés de quotes-parts, ainsi que les efforts consentis par les États membres pour s'acquitter de leurs engagements financiers envers l'Institut.
- 1.2.9.6 La représentante de l'Argentine dit qu'elle aimerait connaître le détail des ressources destinées au Conseil agricole du Sud (CAS).
- 1.2.9.7 Le chef de la Division du budget et du contrôle explique que les ressources affectées au CAS sont indiquées dans le document, tant les ressources servant à appuyer le fonctionnement du secrétariat technique du CAS que celles destinées aux actions régionales dans des domaines prioritaires pour le CAS.
- 1.2.9.8 Le Directeur général demande au chef de la Division du budget et du contrôle et au Directeur des opérations pour la région Sud de préparer un rapport détaillé des montants budgétés pour l'exercice biennal pour financer aussi bien le fonctionnement du secrétariat du CAS que les activités de coopération associées au travail de ce forum.
- 1.2.10 Projets de résolution sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Plan à moyen terme 2002-2006 et sur le Rapport annuel 2004 de l'IICA
- 1.2.10.1 Le Rapporteur donne lecture des deux projets de résolution, lesquels sont adoptés sans modifications.
- 1.2.11 Clôture de la séance
- 1.2.11.1 La première séance plénière est levée à 17 h 30.

DEUXIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

2.1 Ouverture

2.1.1 La deuxième séance plénière est ouverte le 14 mai 2005 à 8 h 23, sous la présidence de M. Víctor Villalobos, représentant du Mexique.

2.2 Projets de résolutions : États financiers de l'IICA pour 2004 et rapport des commissaires aux comptes; Onzième Rapport annuel du Comité de révision de la vérification (CRV); Désignation des commissaires aux comptes de l'IICA et du CATIE pour l'exercice biennal 2006-2007; Proposition de budget extraordinaire 2006-2007 financé avec des ressources du Sous-fonds général

2.2.1 Le Rapporteur donne lecture des quatre projets de résolution, lesquels sont adoptés sans modifications.

2.3 Projet de résolution : Projet de Programme-budget 2006-2007

2.3.1 Le Rapporteur donne lecture du projet de résolution intitulé Projet de Programme-budget 2006-2007.

2.3.2 Le représentant observateur du Canada demande des précisions au sujet de la poursuite du Programme des mesures sanitaires et phytosanitaires financé initialement par les États-Unis et présentement par l'IICA.

2.3.3 Le Directeur général explique que l'IICA est prêt à continuer de financer le programme avec des ressources du budget extraordinaire et, si cela n'était pas possible, avec des ressources du Fonds ordinaire.

2.3.4 La représentante de l'Argentine réitère son désir de connaître le détail des fonds affectés au CAS.

2.3.5 Le chef de la Division du budget et du contrôle présente une ventilation des ressources budgétées pour appuyer le fonctionnement du secrétariat du CAS ainsi que les projets régionaux sur des questions relevant des compétences du CAS, ressources qui s'élèvent globalement à 781 102 \$ÉU.

2.3.6 La représentante de l'Argentine et le représentant du Chili expriment leurs remerciements pour l'efficacité et la clarté avec lesquelles il a été répondu à

18 Rapport de la Vingt-Cinquième Réunion Ordinaire du Comité Exécutif

leur demande de précisions au sujet des ressources budgétées par l'IICA aussi bien pour le secrétariat du CAS que pour les activités prioritaires de ce forum ministériel régional.

2.3.7 La représentante du Mexique demande des explications au sujet du financement des activités dans le domaine de la biotechnologie.

2.3.8 Le Directeur général explique que les activités dans le domaine de la biotechnologie ont été financées avec des ressources affectées au secteur de la technologie et de l'innovation. Il ajoute que, au cours de la réunion, une proposition sera présentée en vue de l'élaboration d'un programme continental en biotechnologie et que, pour financer ce programme, les États membres seront invités à apporter leur appui afin que l'Institut obtienne des ressources supplémentaires.

2.3.9 Le projet de résolution relatif au Programme-budget 2006-2007 est adopté sans modifications.

2.4 Rapports sur le suivi de la mise en œuvre des résolutions de la Vingt-quatrième réunion ordinaire du Comité exécutif et de la Douzième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture

2.4.1 M. Fernando del Risco, secrétaire technique de la réunion, présente les deux rapports qui décrivent l'état d'avancement de la mise en œuvre des résolutions adoptées par les organes directeurs de l'Institut, et expose les mesures prises par la Direction générale pour assurer l'exécution des décisions.

2.5 Exposé sur l'évolution des biocombustibles et du marché

2.5.1 M. Mario Seixas, sous-directeur général adjoint et directeur du Secrétariat de coopération technique, donne un aperçu de la question et présente l'orateur, M. Luiz Carlos Corrêa Carvalho, dont il retrace brièvement la carrière professionnelle. M. Seixas souligne l'importance des biocombustibles pour la production d'énergie et mentionne leur impact dans la modernisation de l'agriculture au Brésil, et plus particulièrement dans la région de Ribeirão Preto.

2.5.2 L'orateur explique les progrès accomplis par le Brésil avec son programme fructueux de production de biocombustibles à partir de canne à sucre. Il décrit de manière exhaustive l'évolution et les possibilités de la bioénergie sur le marché, ainsi que les attentes suscitées par cette forme d'énergie. Il ajoute que la production de bioénergie fait de plus en plus d'adeptes dans les pays qui

cherchent à réduire les émissions de gaz nocifs, à diminuer leur facture pétrolière et à appuyer la modernisation du secteur agricole. Il mentionne également que l'utilisation de la canne à sucre comme solution énergétique de remplacement ne fait pas qu'assurer l'approvisionnement en alcool anhydre carburant, mais qu'elle stimule également le développement du secteur agricole. Il signale que la part actuelle des pays d'Amérique dans la production mondiale d'alcool s'élève à environ 70 %. Il précise qu'une croissance rapide de la production de bioénergie est possible dans les pays où le sucre et l'éthanol sont produits à bas coût. Il ajoute que les pays désireux de se lancer dans la bioénergie et de réussir doivent tenir compte de plusieurs aspects essentiels tels que la technologie, les synergies, la diversification, la logistique et l'accès aux marchés mondiaux.

- 2.5.3 Le représentant observateur du Brésil, la représentante de l'Argentine et les représentants du Mexique, du Costa Rica, des États-Unis d'Amérique et du Chili félicitent l'orateur pour son excellent exposé.
- 2.5.4 Le représentant observateur du Brésil et la représentante de l'Argentine estiment que la bioénergie représente une question prioritaire pour les États membres et proposent que cette question soit inscrite au programme de travail de l'IICA.
- 2.5.5 Le représentant du Costa Rica explique que, il y a plus d'un an, une équipe a été constituée dans son pays pour promouvoir la production de biocombustibles à partir de canne à sucre et de palmier à huile.
- 2.5.6 Le représentant du Mexique établit un lien entre la bioénergie et la biotechnologie. Il explique que la bioénergie peut être considérée comme une « biotechnologie blanche », une forme de biotechnologie qui est associée à l'utilisation industrielle et qui est très bien acceptée partout dans le monde.
- 2.5.7 Le Directeur général félicite l'orateur pour son exposé qui, de l'avis du Directeur général, a permis de réfléchir sur l'agriculture de l'avenir, pour laquelle les progrès dans les domaines de la biotechnologie, de l'agro-industrie et des communications sont essentiels.
- 2.6 *Projets de résolution : Activités dans le domaine de la bioénergie; Rapport de la réunion 2005 de la Commission consultative spéciale sur les questions de gestion et prorogation du mandat de ladite Commission; Suivi de la mise en œuvre des résolutions de la Douzième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture et de la Vingt-quatrième réunion ordinaire du Comité exécutif*

20 Rapport de la Vingt-Cinquième Réunion Ordinaire du Comité Exécutif

2.6.1 Le Rapporteur donne lecture des projets de résolution suivants : Activités dans le domaine de la bioénergie; Rapport de la réunion 2005 de la Commission consultative spéciale sur les questions de gestion et prorogation du mandat de ladite Commission; Suivi de la mise en œuvre des résolutions de la Douzième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture et de la Vingt-quatrième réunion ordinaire du Comité exécutif. Tous sont adoptés sans modifications.

2.7 *Proposition relative à des activités intégrées dans les domaines de la biotechnologie et de la biosécurité*

2.7.1 M. Jorge Ardila, directeur du Secteur de la technologie et de l'innovation de l'IICA, présente le projet intitulé « Fondements du Programme continental dans les domaines de l'agrobiotechnologie et de la biosécurité ». Il souligne dans son exposé l'importance de ce nouveau thème prioritaire. Il ajoute que le projet répond au besoin des États membres de renforcer leurs cadres légaux et institutionnels pour promouvoir le développement des agrobiotechnologies (ABT) et garantir l'utilisation sûre de ces technologies. Il mentionne que, dans la résolution n° 316, le Conseil a décidé de demander que le travail de l'IICA dans ce domaine soit renforcé. Enfin, M. Ardila explique que les composantes principales du Programme continental dans les domaines de l'agrobiotechnologie et de la biosécurité seraient les suivantes : i) collecte et diffusion, dans tous les pays des Amériques, de l'information pertinente; ii) appui à l'établissement et à la mise à jour des cadres de politiques en matière d'innovation technologique; iii) étude des impacts des ABT sur le commerce et le développement; iv) appui à la mise en place de cadres réglementaires qui favorisent et réglementent les ABT, et v) promotion d'activités de recherche et de développement afin d'offrir aux pays un large accès aux ABT.

2.7.2 Les représentantes de l'Argentine et du Mexique ainsi que les représentants du Chili et des États-Unis d'Amérique remercient M. Ardila de son excellent exposé.

2.7.3 La représentante de l'Argentine souligne que les pays doivent se doter de politiques et de cadres réglementaires adéquats sur les organismes génétiquement modifiés et que l'IICA peut offrir son appui à cet égard. Elle suggère que l'Institut s'attache également à appuyer la participation des pays aux processus internationaux de négociation relatifs aux ABT, en accordant une attention particulière aux facteurs qui restreignent l'accès aux marchés. Elle remercie l'IICA de l'invitation lancée pour que les pays participent à la réunion de Montréal sur le Protocole de Cartagena sur la biosécurité et suggère

que l'Institut vérifie que les ministres de l'Agriculture sont représentés à cette réunion.

- 2.7.4 Les représentants observateurs de l'Équateur et d'El Salvador, la représentante de l'Argentine et le représentant du Mexique insistent sur l'importance de l'appui que l'IICA peut offrir aux pays pour améliorer la perception du public au sujet de la production et de l'utilisation d'organismes génétiquement modifiés.
- 2.7.5 Le représentant du Chili mentionne que, dans son pays, l'État a défini une politique en matière de technologie et d'innovation. Il considère que la productivité et l'ajout de valeur dans les filières agroalimentaires doivent constituer l'axe d'orientation de la recherche.
- 2.7.6 La représentante du Mexique et le représentant des États-Unis d'Amérique offrent de partager l'information et les données d'expérience de leurs pays dans le domaine des ABT.
- 2.7.7 M. Jaime Campos Quiroga, ministre de l'Agriculture du Chili, félicite à son tour M. Ardila et souligne que la question abordée est cruciale pour le développement agricole des prochaines années. Il explique qu'il convient de renforcer la participation du secteur privé dans ce domaine et que des consortiums technologiques faisant appel à ce secteur ont été constitués. Il mentionne ensuite l'importance du rôle que le secteur privé doit jouer dans la définition des priorités et dans le financement de la recherche sur les ABT. Il considère également que la société civile doit jouer un rôle plus important à cet égard. Enfin, il précise que les ABT sont essentielles pour permettre au secteur sylvo-agropastoral d'assumer un rôle actif dans la résolution de la crise énergétique.
- 2.7.8 Le Président, en sa qualité de représentant du Mexique, commente l'expérience des pays nord-américains. Il met à la disposition de l'IICA le modèle de la NABI (North American Biotech Initiative) qui, à son avis, pourrait être copié dans d'autres régions. Il insiste sur l'importance de renforcer les capacités locales, qui doivent venir s'ajouter aux efforts de groupe de l'IICA. Enfin, il suggère que l'Institut redouble d'efforts pour faciliter les échanges d'information et de données d'expérience entre les pays.
- 2.7.9 Le Directeur général réitère que l'Institut est prêt à renforcer son travail dans le domaine de la biotechnologie, compte tenu de l'importance stratégique de cette question pour le développement de l'agriculture. Il reconnaît que l'absence de cadres légaux dans les deux tiers des États membres empêche les progrès dans

22 Rapport de la Vingt-Cinquième Réunion Ordinaire du Comité Exécutif

ce domaine. Il se réfère ensuite au lien entre cette question et celle de la propriété intellectuelle, et à la vision qu'il a de l'IICA en tant qu'instrument de transfert et de promotion de la biotechnologie. Il ajoute que le développement technologique coûte cher et que les pays doivent être prêts à fournir des ressources supplémentaires à l'Institut pour que ce dernier puisse financer ces activités. Enfin, en réponse à la représentante de l'Argentine, il explique que l'IICA prendra les mesures appropriées pour faire en sorte que les ministres de l'Agriculture participent à la réunion de Montréal sur le Protocole de Cartagena sur la biosécurité.

2.7.10 Le Président exhorte les États membres qui ont la possibilité de financer leur participation à la réunion de Montréal à décliner l'aide offerte par l'Institut, afin de libérer des ressources importantes qui pourront être utilisées pour d'autres activités liées à cette question.

2.8 Rapport sur l'état d'avancement de la préparation du Rapport sur la situation de l'agriculture et de la vie rurale dans les Amériques

2.8.1 M. Rafael Trejos, coordonnateur de la Direction de la planification stratégique et de la modernisation institutionnelle, présente le rapport sur l'état d'avancement de la préparation du Rapport sur la situation de l'agriculture et de la vie rurale dans les Amériques. Il décrit le contexte dans lequel se situent l'agriculture et la vie rurale dans les Amériques. Il poursuit avec une appréciation de l'évolution de l'agriculture et de la vie rurale pendant la période 1998-2002. Enfin, il décrit les principales perspectives et les défis qui attendent l'agriculture au cours des prochaines années.

2.8.2 M. Sergio Sepúlveda, directeur du Secteur du développement rural durable de l'IICA, présente le rapport spécial sur l'agriculture comme source d'emplois et de revenus. Il commence par examiner la contribution de l'agriculture à la création d'emplois et de revenus, ainsi que ses impacts socioéconomiques. Il décrit ensuite le contexte actuel et précise les éléments et les lignes directrices d'un nouveau modèle de développement agricole et rural. Enfin, il définit les caractéristiques que doivent posséder les nouvelles politiques sectorielles pour promouvoir le développement agricole et le bien-être des populations rurales.

2.8.3 Le représentant du Costa Rica considère que l'information présentée est très intéressante. Il mentionne deux expériences réussies du secteur des produits agricoles d'exportation non traditionnels de son pays. La première concerne la culture industrielle de fleurs, de feuillages et de fruits et la seconde, des produits non traditionnels qui sont exportés directement par de petits producteurs.

2.8.4 Le représentant du Chili présente des réflexions au sujet de l'agriculture familiale. Il considère qu'il s'agit-là d'une question complexe et qu'il importe d'investir dans ce secteur. Il explique ensuite que, dans les politiques de développement agricole et rural, il convient de tenir compte de plusieurs aspects importants; par exemple, il faut prévoir des instruments pour renforcer les marchés qui existent déjà; il importe de promouvoir l'organisation associative des petits agriculteurs et on doit favoriser l'accès de ces derniers à des marchés dynamiques. Il convient également de ne pas oublier que la prospérité rurale ne dépend pas exclusivement de l'agriculture et que les emplois non agricoles jouent un grand rôle dans le développement de l'économie rurale.

2.9 Présentation de candidats au poste de directeur général de l'IICA

2.9.1 Le Président fait savoir que M. Billie A. Miller, ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur de la Barbade, a soumis, au nom de son pays et avec l'appui des pays du CARICOM, la candidature de M. Chelston W.D. Brathwaite en vue de sa réélection au poste de directeur général de l'IICA pour la période 2006-2010.

2.9.2 M. Brathwaite, conformément aux dispositions de l'article III du Règlement spécial relatif à l'élection du directeur général de l'IICA, présente son exposé en tant que candidat au poste de directeur général pour la période 2006-2010.

2.9.3 Le Président remercie M. Brathwaite pour son exposé et son engagement. Il souligne la reconnaissance que le Directeur général a exprimée au personnel de l'IICA dans son exposé.

2.9.4 Le représentant de la Barbade exprime sa satisfaction devant la présentation, au nom de son pays et avec l'appui des pays du CARICOM, de la candidature de M. Chelston W. D. Brathwaite en vue de sa réélection au poste de directeur général de l'IICA. Il souligne la gestion exceptionnelle dont le Directeur général a fait preuve au cours de sa présente administration.

2.9.5 Les représentants de la République dominicaine et du Costa Rica reconnaissent l'extraordinaire travail réalisé par M. Brathwaite au poste de directeur général, son dévouement et sa persévérance pour moderniser l'institution, ainsi que l'efficacité avec laquelle il a mis en œuvre son Plan à moyen terme, autant de raisons pour lesquelles ils appuient sa candidature en vue de sa réélection.

24 Rapport de la Vingt-Cinquième Réunion Ordinaire du Comité Exécutif

2.9.6 Le Président se réfère au règlement relatif à l'élection du directeur général et rappelle que, compte tenu de la date prévue pour la prochaine réunion ordinaire du Conseil, la date limite pour la présentation de candidatures est fixée au 14 juillet 2005. Néanmoins, il précise que, avec l'assentiment exprès du Conseil, il sera possible de soumettre des candidatures pendant la tenue de ladite réunion.

2.10 Clôture de la séance

2.10.1 La deuxième séance plénière est levée à 13 h 15.

TROISIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

3.1 Ouverture

- 3.1.1 La troisième séance plénière est ouverte le 14 mai 2005 à 14 h 30, sous la présidence de M. Víctor Villalobos, représentant du Mexique.

3.2 Projet de résolution : État d'avancement de la préparation du Rapport sur la situation de l'agriculture et de la vie rurale dans les Amériques

- 3.2.1 Le Rapporteur donne lecture du projet de résolution sur l'état d'avancement de la préparation du Rapport sur la situation de l'agriculture et de la vie rurale dans les Amériques, lequel est adopté sans modifications.

3.3 Projet de résolution : Renforcement des relations IICA-CATIE et suivi des travaux conjoints

- 3.3.1 Le Rapporteur donne lecture du projet de résolution sur le renforcement des relations entre l'IICA et le CATIE et le suivi des travaux conjoints, lequel est adopté après la désignation des représentants de l'Argentine, de la Barbade, des États-Unis d'Amérique, du Mexique et du Pérou pour former le groupe chargé de travailler avec l'IICA, le CATIE et le gouvernement du Costa Rica afin de mettre en œuvre le point 3 du dispositif de cette résolution.

3.4 Distinctions honorifiques interaméricaines dans le secteur rural

- 3.4.1 Le représentant de la République dominicaine, au nom de la Commission de sélection des candidats aux distinctions honorifiques interaméricaines dans le secteur rural, explique la procédure suivie par la commission dans la sélection des candidats aux prix interaméricains. Les personnes et organisations recommandées par la commission sont les suivantes : i) M. Miguel Holle Osterdart, du Pérou, pour la Médaille agricole interaméricaine 2003-2005; M^{me} Fresia Enriqueta del Carmen Zúñiga Pérez, du Chili, pour le Prix pour la participation de la femme au développement rural 2003-2005; iii) M^{me} Ximena Rocío Cadima Fuentes, de la Bolivie, pour le Prix agricole interaméricain pour les jeunes professionnels 2003-2005, et iv) le *Centro de Inseminación Artificial* (Centre d'insémination artificielle) de l'Universidad Austral du Chili, pour le Prix interaméricain pour la contribution institutionnelle au développement agricole et rural 2003-2005.

26 Rapport de la Vingt-Cinquième Réunion Ordinaire du Comité Exécutif

3.4.2 La commission désigne également les personnes et organisations suivantes afin que leur soit décernée une mention honorifique : i) M. Nelson Estrada Ramos, de la Colombie, dans la catégorie Médaille agricole interaméricaine 2003-2005; M^{me} Grace Cereceda Sangster de Cabanilla, dans la catégorie Prix pour la participation de la femme au développement rural 2002-2005, et iii) l'entreprise Sandals Resort International, qui œuvre à Sainte-Lucie, dans la catégorie Prix pour la contribution institutionnelle au développement agricole et rural 2003-2005.

3.5 Projet de résolution : Distinctions honorifiques interaméricaines dans le secteur rural 2003-2005

3.5.1 Le Rapporteur donne lecture du projet de résolution sur les distinctions honorifiques interaméricaines dans le secteur rural 2003-2005, lequel est adopté.

3.6 Suivi de la Réunion ministérielle sur l'agriculture et la vie rurale et de la Treizième réunion ordinaire du Conseil

3.6.1 Le Directeur général explique que, par la résolution n° 387 adoptée par le Conseil interaméricain de l'agriculture lors de sa Douzième réunion ordinaire tenue à Panama, le Conseil a accepté l'offre du gouvernement de l'Équateur d'accueillir à Guayaquil la Réunion ministérielle sur l'agriculture et la vie rurale et la Treizième réunion ordinaire du Conseil. Il précise que, au début de l'année, la Direction générale a signé un accord avec le gouvernement de ce pays pour que les deux réunions se tiennent dans cette ville. Il annonce que M. Jorge Hernán Chiriboga, vice-ministre de l'Agriculture de l'Équateur, présentera un rapport au sujet de la situation qui règne dans son pays.

3.6.2 Le Président donne la parole au Vice-ministre de l'agriculture de l'Équateur, qui présente un rapport détaillé sur l'évolution récente de l'économie en général, du secteur agricole et de la situation politique dans son pays. Il réitère l'engagement de son gouvernement à accueillir la prochaine Réunion ministérielle sur l'agriculture et la vie rurale dans les Amériques, à Guayaquil, du 30 août au 1^{er} septembre. Deux réunions se tiendront dans le cadre de cet événement, soit la Troisième Réunion ministérielle dans le contexte du processus des Sommets des Amériques et la Treizième réunion ordinaire du Conseil. Par ailleurs, il fait état des activités réalisées en Équateur dans le cadre de la mise en œuvre du Plan AGRO 2003-2015, soulignant notamment la tenue de forums et de séminaires visant à développer les relations avec le secteur public, les corporations professionnelles, les chambres d'agriculture, les universités, les écoles polytechniques, les collèges professionnels et les organismes internationaux. Il

fait également le point sur la préparation du rapport national intérimaire sur la mise en œuvre du Plan AGRO 2015, lequel a été présenté au ministère des Affaires étrangères et au secrétariat technique à la charge de l'IICA, et sur le projet de programme d'action 2006-2007 pour la mise en œuvre de ce plan. Il fait état ensuite de l'élaboration d'un projet relatif aux défis futurs, dans lequel les thèmes principaux suivants ont été abordés : promotion et instauration de politiques d'État sectorielles; mise en place d'économies inclusives qui soient équitables et durables; appui aux programmes d'action internes pour la création et le maintien d'espaces de dialogue entre les secteurs public et privé en vue de la conclusion d'accords sur des problèmes structureux et conjoncturels. Il ajoute que son gouvernement est heureux et enthousiaste à la perspective d'accueillir les deux réunions susmentionnées à Guayaquil, et il renouvelle l'invitation à tous les États membres.

- 3.6.3 Le Président remercie le Gouvernement de l'Équateur pour l'exposé et pour avoir renouvelé son engagement de tenir les deux réunions à Guayaquil à la fin du mois d'août.
- 3.6.4 Le représentant des États-Unis d'Amérique remercie le Gouvernement de l'Équateur de son offre d'accueillir ces réunions et souhaite que celles-ci donnent lieu à un dialogue fructueux au sujet du rôle de l'IICA pour améliorer l'agriculture et la vie rurale dans les Amériques.
- 3.6.5 Le Secrétaire technique explique les dispositions prises, des points de vue administratif et logistique, en vue de l'organisation de la réunion. Il donne également lecture de la lettre envoyée par M. Pablo Rizo Pastor, ministre de l'Agriculture et de l'Élevage de l'Équateur, dans laquelle le gouvernement de ce pays ratifie l'offre d'accueillir la Troisième réunion ministérielle dans le cadre du processus des Sommets des Amériques et la Treizième réunion ordinaire du Conseil.
- 3.6.6 Après la lecture de la lettre de ratification de l'offre d'accueillir les réunions, le Président demande aux personnes présentes un applaudissement pour Guayaquil, lieu des réunions.
- 3.7 Projets de résolution: Ordre du jour de la Treizième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture; Biotechnologie et biosécurité agricoles
- 3.7.1 Le Rapporteur donne lecture des projets de résolution sur l'ordre du jour de la Treizième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture et sur la biotechnologie et la biosécurité agricoles. Les deux projets de résolution sont adoptés sans modifications.

28 Rapport de la Vingt-Cinquième Réunion Ordinaire du Comité Exécutif

3.8 Projet de résolution : Date et lieu de la Vingt-sixième réunion ordinaire du Comité exécutif

3.8.1 Le Rapporteur donne lecture du projet de résolution sur la date et le lieu de la Vingt-sixième réunion ordinaire du Comité exécutif, lequel est adopté sans modifications.

3.9 Projet de résolution : Mesures révisées pour faciliter le recouvrement des arriérés de quotes-parts dus à l'Institut

3.9.1 Le Rapporteur donne lecture du projet de résolution sur les mesures révisées pour faciliter le recouvrement des arriérés de quotes-parts dus à l'Institut.

3.9.2 Le Conseiller juridique explique qu'à l'annexe I du projet de résolution figure un document qui apporte des éclaircissements au sujet de certains aspects opérationnels des résolutions n° 392 du Conseil et n° 417 du Comité exécutif.

3.9.3 Les représentants des États-Unis d'Amérique et du Canada louent le travail accompli par le Secrétariat et soulignent l'importance des mesures que le Conseil et le Comité exécutif ont adoptées pour faciliter le recouvrement des arriérés de quotes-parts dus à l'Institut. Ils prennent note également des progrès accomplis dans le recouvrement des quotes-parts en 2004 et pendant les mois écoulés de 2005, grâce auxquels on a pu constater une amélioration dans les finances de l'organisation.

3.9.4 Le représentant des États-Unis d'Amérique propose que la modification suivante soit apportée au projet de résolution : dans la section V-B.1, correspondant aux pays qui accusent un retard dans le paiement de leurs quotes-parts « correspondant à plus de deux exercices financiers complets, mais à moins de trois », ajouter à l'alinéa e. que le montant des ressources ordinaires affectées à des projets dans le pays sera réduit de 10 %. La modification est acceptée.

3.9.5 La représentante de l'Argentine fait valoir que le document devrait être analysé en détail, ce qui demanderait beaucoup de temps et, partant, elle recommande que la proposition soit soumise à la CCSQG.

3.9.6 Les représentants des États-Unis et du Canada recommandent de soumettre la résolution au Conseil, à sa prochaine réunion ordinaire, étant donné que la question a été largement débattue pendant les réunions de la CCSQG et du Comité exécutif.

- 3.9.7 Le Directeur général explique qu'il ne s'agit pas d'un nouveau document, mais d'un texte dans lequel le libellé des dispositions des résolutions n^{os} 392 du Conseil et 417 du Comité exécutif a été remanié. Il ajoute que le texte est conforme aux dispositions de l'article 24 de la Convention de l'Institut. Enfin, il précise que le projet de résolution ne fait que présenter de manière mieux organisée des règles déjà approuvées, ce qui facilitera leur application.
- 3.9.8 Les éclaircissements fournis par le Directeur général sont appuyés par le Conseiller juridique qui précise que le seul changement apporté réside dans la modification proposée par la délégation des États-Unis d'Amérique.
- 3.9.9 La représentante du Mexique suggère que le projet de résolution soit adopté avec son libellé actuel et que toute observation relative à ce projet soit transmise au Secrétariat technique avant que la proposition ne soit soumise au Conseil.
- 3.9.10 Le projet de résolution sur les mesures révisées pour faciliter le recouvrement des arriérés de quotes-parts dus à l'Institut est adopté sans modifications.
- 3.10 Questions diverses
- 3.10.1 Le représentant observateur du Canada exprime sa préoccupation devant le fait que les textes des exposés sur diverses questions qui ont été distribués en salle ont été offerts dans une seule langue, ce qui a rendu la compréhension difficile.
- 3.10.2 Le Président offre ses excuses et demande au Secrétariat technique de prendre les mesures appropriées pour corriger ce problème.
- 3.10.3 Le Secrétaire technique prend acte de l'observation et signale que, pendant les différentes séances, un service d'interprétation a été offert. Cependant, pour répondre à la juste préoccupation exprimée en salle par le Canada, les mesures suivantes seront prises : i) établissement d'une date limite pour la réception des textes des exposés; ii) traduction dans les quatre langues des textes des exposés pour la prochaine réunion ordinaire du Conseil.
- 3.11 Clôture de la séance
- 3.11.1 La troisième séance plénière est levée à 16 h 15.

SÉANCE DE CLÔTURE

4.1 Ouverture

4.1.1 La séance de clôture est ouverte le 14 mai 2005 à 16 h 17, sous la présidence de M. Víctor Villalobos, représentant du Mexique.

4.2 Hommage rendu à M. José Emilio Araujo

4.2.1 Lors d'une cérémonie spéciale, le Comité exécutif rend hommage à M. José Emilio Araujo, qui a été directeur général de l'IICA pendant la période 1970-1982, pour son importante contribution. M. Araujo a amorcé, avec une sagesse et une sensibilité diplomatique remarquables, la transformation de l'Institut, autrefois voué à la recherche et à l'enseignement, en une institution de coopération technique d'envergure continentale, dotée d'une administration centrale, de directions régionales et de bureaux dans les pays membres, instances qui, ensemble, constituent un système intégré de coopération.

4.2.2 Parmi les principales réalisations de M. Araujo, il convient de mentionner le rayonnement continental et humaniste de l'Institut, la signature de la nouvelle Convention de l'IICA et le Plan général adopté en 1970, documents qui confèrent à l'Institut la mission d'appuyer les pays afin de stimuler et de promouvoir le développement rural comme moyen d'atteindre le plein développement. L'incorporation à l'IICA du Canada et des pays des Caraïbes anglophones et la création du Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement (CATIE), à la suite d'un accord entre l'IICA et le gouvernement du Costa Rica, constituent d'autres réalisations importantes de M. Araujo.

4.2.3 Le Directeur général de l'IICA remet à M. Araujo une plaque commémorative et souligne, avec émotion, les qualités personnelles de José Emilio et sa précieuse contribution à l'Institut, à la modernisation de l'agriculture et au développement rural dans les Amériques.

4.2.4 M. Araujo, directeur général honoraire de l'IICA, exprime sa gratitude pour cet hommage. Il résume ensuite brièvement sa carrière professionnelle et, plus particulièrement, ses années de service à l'Institut. Enfin, il accepte la plaque avec plaisir et remercie de nouveau l'assistance.

4.3 *Allocution du Directeur général*

4.3.1 M. Chelston W. D. Brathwaite rappelle les points qui étaient à l'ordre du jour de la réunion et conclut que celle-ci a été un franc succès, non seulement parce que les participants sont venus à bout d'un programme de travail très copieux, mais également en raison des importantes contributions qui ont été apportées en faveur des pays de la région.

4.3.2 Dans sa réflexion finale, le Directeur général explique que nous vivons dans un village global, dans lequel les problèmes ont un caractère multinational. Il réitère qu'il est important que les gouvernements considèrent l'agriculture comme un secteur stratégique pour le développement des nations. Il indique qu'il faut trouver des solutions à des problèmes communs du secteur rural. Il fait référence à l'importance de la coopération technique offerte par l'Institut à ses États membres. Il précise que les pays peuvent considérer l'Institut comme un partenaire stratégique qui, grâce à un travail conjoint, peut les aider à agir avec plus de célérité et de souplesse pour affronter avec succès les nouveaux défis et profiter des nouvelles possibilités. À ce propos, le Directeur général affirme que « si nous ne travaillons pas ensemble, nous échouons; si nous agissons ensemble, le succès sera nôtre ».

4.4 *Remerciements*

4.4.1 Le Directeur général souligne la présence du Ministre de l'agriculture, de l'élevage et de l'approvisionnement du Brésil, auquel il exprime sa gratitude pour l'invitation du Gouvernement du Brésil et pour l'appui reçu dans l'organisation et le déroulement de la réunion. Il souligne ensuite que, grâce au travail et au talent du Président et du Rapporteur, il a été possible d'atteindre les objectifs qui avaient été fixés. Il remercie le personnel qui a participé à la préparation et à la tenue de la réunion : le Secrétaire technique, M. Fernando Del Risco; M. William Berenson, Conseiller juridique de l'OEA et de l'IICA; M^{me} Leda Ávila et son équipe de l'Unité des événements officiels; M. Carlos Basco, représentant de l'IICA au Brésil; les fonctionnaires du bureau de l'IICA dans ce pays; les dames de l'Universidad Estatal Paulista (UNESP) à Jaboticabal, qui ont assuré le service de salle; les interprètes et traducteurs; les rédacteurs des procès-verbaux; le personnel de sécurité; les employés de l'hôtel Plaza Araucaria; les représentants de la presse et les responsables des services d'ambulance et de santé.

4.4.2 Enfin, M. Brathwaite remercie les États membres de l'appui qu'ils lui ont offert au cours des quatre dernières années et salue les participants en leur donnant rendez-vous à Guayaquil.

4.5 *Allocution du Président du Comité exécutif*

4.5.1 Le Président du Comité exécutif exprime sa gratitude pour le travail réalisé par M. Rodolfo Coto, ministre de l'Agriculture et de l'Élevage du Costa Rica, qui a assumé la fonction de rapporteur de la réunion. Il remercie également le personnel de l'Unité des événements officiels de l'IICA, les traducteurs et interprètes, les rédacteurs des procès-verbaux, le personnel de salle et les fonctionnaires du bureau de l'IICA au Brésil. Il souligne tout particulièrement l'appui fourni par M. Roberto Rodrigues, ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de l'Approvisionnement du Brésil, et par les autorités de Ribeirão Preto.

4.6 *Signature du rapport final de la réunion*

4.6.1 M. Víctor Villalobos, en sa qualité de Président de la réunion, et le Directeur général de l'Institut signent le rapport de la réunion.

4.7 *Clôture*

4.7.1 La Vingt-cinquième réunion ordinaire du Comité exécutif prend fin à 17 h 35, le samedi 14 mai 2005.

RÉSOLUTIONS

<i>Numéro</i>	<i>Titre</i>	<i>Page</i>
A. POLITIQUE INSTITUTIONNELLE, SERVICES DE COOPÉRATION ET RELATIONS INTERINSTITUTIONNELLES		
Rés. n° 426	Progrès accomplis dans la mise en œuvre du Plan à moyen terme 2002-2006.....	37
Rés. n° 427	Rapport annuel 2004 de l'IICA.....	38
Rés. n° 428	Biotechnologie et biosécurité agricoles.....	39
Rés. n° 429	Activités dans le domaine de la bioénergie.....	41
Rés. n° 430	État d'avancement de la préparation du Rapport sur la situation de l'agriculture et de la vie rurale dans les Amériques.....	43
Rés. n° 431	Renforcement des relations IICA-CATIE et suivi des travaux conjoints.....	45
B. AFFAIRES FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES		
Rés. n° 432	États financiers de l'IICA pour 2004 et rapport des commissaires aux comptes.....	47
Rés. n° 433	Onzième rapport du Comité de révision de la vérification (CRV)..	49
Rés. n° 434	Désignation des commissaires aux comptes de l'IICA et du CATIE pour l'exercice biennal 2006-2007.....	50
Rés. n° 435	Mesures révisées pour faciliter le recouvrement des arriérés de quotes-parts dus à l'Institut.....	51
Rés. n° 436	Programme-budget 2006-2007.....	60

<i>Numéro</i>	<i>Titre</i>	<i>Page</i>
Rés. n° 437	Budget extraordinaire pour 2006-2007 financé avec des ressources provenant du Sous-fonds général.....	64
C. ÉVALUATION DE LA GESTION INSTITUTIONNELLE		
Rés. n° 438	Rapport de la réunion 2005 de la Commission consultative spéciale sur les questions de gestion et prorogation du mandat de la Commission.....	67
D. ORGANES DE DIRECTION DE L'IICA ET RÉUNION MINISTÉRIELLE DANS LE CADRE DU PROCESSUS DES SOMMETS DES AMÉRIQUES		
Rés. n° 439	Distinctions honorifiques interaméricaines dans le secteur rural 2003-2005.....	69
Rés. n° 440	Suivi de la mise en œuvre des résolutions de la Douzième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture et de la Vingt-quatrième réunion ordinaire du Comité exécutif.....	71
Rés. n° 441	Ordre du jour de la Treizième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture.....	72
Rés. n° 442	Date et lieu de la Vingt-sixième réunion ordinaire du Comité exécutif.....	76

IICA/CE/Res. 426 (XXV-O/05)
13 et 14 mai 2005
Original: espagnol

RÉSOLUTION N° 426

**PROGRÈS ACCOMPLIS DANS LA MISE EN OEUVRE
DU PLAN À MOYEN TERME 2002-2006**

LE COMITÉ EXÉCUTIF, à sa Vingt-cinquième réunion ordinaire,

VU:

L'exposé présenté par le Directeur général sur les progrès accomplis dans le processus de transformation de l'IICA pendant la période 2002-2006 et l'exposé présenté par le Sous-directeur général adjoint sur les activités de coopération technique et les résultats obtenus pendant la période 2002-2005,

CONSIDÉRANT:

Que le Comité exécutif, par la résolution IICA/CE/Res.364 (XXII-O/02) adoptée en octobre 2002, a approuvé, par délégation expresse du Conseil, le Plan à moyen terme (PMT) de l'IICA pour la période 2002-2006;

Que ledit PMT a constitué le cadre de référence des activités de coopération de l'Institut et de son processus de transformation et de modernisation;

Que le Comité exécutif a pris connaissance des progrès accomplis et des résultats obtenus dans le processus de mise en œuvre du PMT 2002-2006,

DÉCIDE:

De prendre note des réalisations du Directeur général et des fonctionnaires de l'Institut dans le processus de transformation et de modernisation de l'IICA, ainsi que des résultats des activités de coopération menées en faveur de la modernisation de l'agriculture et de la prospérité des collectivités rurales des Amériques.

IICA/CE/Res. 427 (XXV-O/05)
13 et 14 mai 2005
Original: espagnol

RÉSOLUTION N° 427

RAPPORT ANNUEL 2004 DE L'IICA

LE COMITÉ EXÉCUTIF, à sa Vingt-cinquième réunion ordinaire,

VU:

Le document IICA/CE/Doc. 458(05), « Rapport annuel 2004 de l' IICA »,

CONSIDÉRANT:

Que l'article 4.f du Règlement intérieur du Comité exécutif établit que cet organe de direction de l'Institut doit recevoir, analyser et adopter le rapport annuel sur les activités réalisées par la Direction générale et prendre les mesures appropriées;

Que la Direction générale a élaboré, publié et distribué le Rapport annuel 2004 de l'IICA, dont la structure et le contenu répondent aux recommandations formulées par le Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil) lors de sa Sixième réunion ordinaire, et aux dispositions de la résolution IICA/CE/Res.307(XVIII-O/98) de la Dix-huitième réunion ordinaire du Comité exécutif;

Que le document en question rend compte des activités de coopération réalisées par l'Institut en 2004 et présente les éléments importants de la vie institutionnelle, sous les aspects programmatiques, budgétaires et financiers, et que l'information exhaustive au sujet de l'exécution des projets, accords, conventions et contrats hors quotes-parts est disponible aux fins de consultation sur le site Web de l'Institut (www.iica.int),

DÉCIDE:

D'approuver le Rapport annuel 2004 de l'IICA.

IICA/CE/Res. 428 (XXV-O/05)
13 et 14 mai 2005
Original: anglais

RÉSOLUTION N° 428

BIOTECHNOLOGIE ET BIOSÉCURITÉ AGRICOLES

LE COMITÉ EXÉCUTIF, à sa Vingt-cinquième réunion ordinaire,

CONSIDÉRANT:

Que le Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil), par la résolution IICA/JIA/Res.386(XII-O/03), a chargé l'IICA de convoquer les réunions nécessaires, en consultation avec ses États membres, afin d'analyser l'importance de la biotechnologie et de la biosécurité agricoles, et leur impact sur le commerce et le développement;

Que, par ladite résolution, le Conseil a encouragé la coopération horizontale entre les États membres de l'IICA dans les domaines de la biotechnologie et de la biosécurité agricoles, et demandé instamment aux États membres de fournir à l'IICA les ressources additionnelles nécessaires pour lui permettre de travailler dans ces domaines;

Que le développement de la biotechnologie et de la biosécurité dans les États membres exige l'établissement des cadres légaux correspondants;

Que la Direction générale a soumis des propositions au Comité exécutif afin de renforcer le rôle de l'IICA dans l'appui à la coopération dans les domaines de la biotechnologie et de la biosécurité,

DÉCIDE:

1. De remercier les États membres pour leurs offres de partager, à travers une coopération horizontale coordonnée par l'IICA, leurs données d'expérience et leurs meilleures pratiques dans les domaines de la biotechnologie et de la biosécurité.
2. De remercier la Direction générale pour ses propositions afin de renforcer la coopération horizontale et d'autres activités visant à assurer le

développement de la biotechnologie et de la biosécurité dans les Amériques.

3. De réitérer la demande formulée par le Conseil, lors de sa Douzième réunion ordinaire, pour que les États membres fournissent des ressources additionnelles afin d'appuyer les activités de l'IICA dans les domaines de la biotechnologie et de la biosécurité.
4. De demander au Directeur général de l'IICA qu'il affecte les ressources nécessaires à la mise en œuvre de la résolution n° 386 du Conseil interaméricain de l'agriculture, avec des fonds provenant du recouvrement des arriérés de quotes-parts.

IICA/CE/Res. 429 (XXV-O/05)

13 et 14 mai 2005

Original: espagnol

RÉSOLUTION N° 429

ACTIVITÉS DANS LE DOMAINE DE LA BIOÉNERGIE

LE COMITÉ EXÉCUTIF, à sa Vingt-cinquième réunion ordinaire,

VU:

Les exposés sur l'expérience du Brésil dans le domaine des biocombustibles, présentés par Son Excellence le ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de l'Approvisionnement, M. Roberto Rodrigues, et par l'expert Luiz Carlos Correa Carvalho,

CONSIDÉRANT:

Que le monde fait face à une grave crise énergétique qui a entraîné une croissance ininterrompue des prix des combustibles fossiles et qui a nui aux finances des nations, puisque ces dernières doivent déboursier d'énormes sommes d'argent pour acheter du pétrole et des dérivés du pétrole;

Que les biocombustibles offrent une solution valable pour remplacer partiellement les importations d'hydrocarbures, qui aurait pour effet de permettre des économies de devises importantes;

Que la production de biocombustibles constitue une solution technologiquement éprouvée qui permettrait à de nombreux pays des Amériques d'impulser la modernisation de leur agriculture en offrant aux producteurs de nouvelles possibilités de culture avec un marché garanti;

Que l'IICA et le Gouvernement du Brésil ont pris l'initiative de présenter l'expérience brésilienne dans ce domaine au Comité exécutif, expérience qui donne des fruits importants, tant au chapitre des économies de devises qu'à celui de la modernisation de régions qui, en raison de leur écologie et de leur vocation, se prêtent très bien à un changement dans leur structure productive actuelle, en faveur de la

production de biocombustibles à partir, principalement, de la canne à sucre, de céréales et d'autres espèces végétales;

Que l'innovation technologique, facteur essentiel pour la modernisation de l'agriculture et l'amélioration de sa compétitivité dans le contexte de la mondialisation et de la création de zones de libre-échange dans les Amériques, peut être renforcée grâce à la coopération horizontale, qui permettra que les pays plus avancés dans le domaine de la production de biocombustibles coopèrent avec les pays qui s'engagent dans cette voie.

DÉCIDE:

1. De féliciter le Gouvernement du Brésil pour les résultats importants de son programme efficace sur les biocombustibles et l'État de São Paulo, en particulier la région de Ribeirão Preto, pour ses réalisations dans ce domaine.
2. De remercier le Gouvernement du Brésil pour son offre d'impulser, avec la collaboration de l'IICA, des activités de coopération horizontale avec les pays qui sont déterminés à favoriser le développement de leur secteur agroénergétique.
3. De charger la Direction générale de l'IICA de préparer un projet de résolution relatif à la coopération horizontale dans le domaine des biocombustibles, projet qui sera soumis au Conseil interaméricain de l'agriculture, à sa Treizième réunion ordinaire qui se tiendra à Guayaquil, Équateur.

IICA/CE/Res. 430 (XXV-O/05)
13 et 14 mai 2005
Original: espagnol

RÉSOLUTION N° 430

**ÉTAT D'AVANCEMENT DE LA PRÉPARATION DU RAPPORT SUR LA
SITUATION DE L'AGRICULTURE ET DE LA VIE RURALE DANS LES
AMÉRIQUES**

LE COMITÉ EXÉCUTIF, à sa Vingt-cinquième réunion ordinaire,

VU:

Le document IICA/CE/Doc.459(05), « État d'avancement de la préparation du rapport sur la situation de l'agriculture et de la vie rurale dans les Amériques »,

CONSIDÉRANT:

Que le Règlement intérieur du Conseil interaméricain de l'agriculture, à l'article 3.a., stipule que cet organe supérieur de l'Institut a compétence pour prendre connaissance du rapport du Directeur général sur l'état du développement de l'agriculture et du milieu rural dans les Amériques;

Que le Directeur général a présenté aux États membres de l'Institut l'état d'avancement de la préparation d'un rapport sur la situation de l'agriculture et de la vie rurale dans les Amériques, lequel mettra l'accent sur la contribution de l'agriculture à la création d'emplois et à la réduction de la pauvreté en milieu rural;

Que, dans la Déclaration ministérielle de Bávaro, les pays se sont engagés à accorder une attention particulière à la réduction de la pauvreté en milieu rural et à la réalisation de progrès importants à cet égard;

Que, dans le Plan AGRO 2015 avalisé par les chefs d'État et de gouvernement, les ministres de l'Agriculture se sont engagés à moderniser l'agriculture et à promouvoir la prospérité rurale et la sécurité alimentaire,

DÉCIDE:

De prendre note des progrès accomplis par le Directeur général dans la préparation du rapport sur la situation de l'agriculture et de la vie rurale dans les Amériques, document qui revêt une grande importance pour les gouvernements de la région en tant qu'instrument d'analyse et d'élaboration de politiques.

IICA/CE/Res. 431 (XXV-O/05)
13 et 14 mai 2005
Original: espagnol

RÉSOLUTION N° 431

RENFORCEMENT DES RELATIONS IICA-CATIE
ET SUIVI DES TRAVAUX CONJOINTS

LE COMITÉ EXÉCUTIF, à sa Vingt-cinquième réunion ordinaire,

VU:

Le document IICA/CE/Doc. 467(05), « Renforcement des relations IICA-CATIE et suivi de l'exécution des travaux conjoints »,

CONSIDÉRANT:

Que le Comité exécutif de l'IICA a porté une attention particulière, à diverses occasions, au renforcement des partenariats stratégiques de l'Institut et, notamment, à la relation IICA-CATIE, compte tenu de l'origine commune des deux institutions et de la complémentarité de leurs mandats;

Que le Directeur général de l'IICA a présenté des rapports sur les progrès accomplis par l'Institut dans la consolidation de ses partenariats stratégiques, comme moyen de rendre la coopération de l'IICA plus efficace et de faire un usage plus efficient de ressources limitées;

Que la Direction générale de l'IICA, le Gouvernement du Costa Rica et le CATIE ont constitué une commission spéciale chargée d'examiner et de résoudre les questions légales, techniques et administratives associées à la relation institutionnelle entre l'IICA et le CATIE;

Que le Directeur général du CATIE a soumis au Conseil, lors de sa Douzième réunion ordinaire, un rapport détaillé sur les travaux de ce Centre, rapport qui a été reçu favorablement par la résolution IICA/JIA/Res. 396 (XII-O/03),

DÉCIDE:

1. De recevoir favorablement le rapport de situation sur le renforcement des liens entre l'IICA et le CATIE et sur l'exécution d'activités et de projets conjoints.
2. De prendre note des progrès accomplis et des résultats obtenus par les directeurs de l'IICA et du CATIE et d'exhorter ces derniers à continuer de renforcer les liens entre les deux organismes et d'élargir la portée et la thématique des projets conjoints.
3. De prier instamment l'IICA, le CATIE et le Gouvernement du Costa Rica de poursuivre, en collaboration avec des représentants d'autres États membres (Argentine pour la région Sud, Barbade pour les Caraïbes, El Salvador pour la région centrale, Pérou pour la région andine et Mexique pour la région Nord), les efforts afin d'analyser les questions juridiques, techniques et administratives et proposez un arrangement institutionnelle pour garantir une action conjointe entre l' IICA et le CATIE, et de demander au Directeur général de l'IICA qu'il présente un rapport au sujet de ces efforts à la Commission consultative spéciale sur les questions de gestion, afin que celle-ci puisse soumettre les recommandations correspondantes au Comité exécutif, à sa prochaine réunion ordinaire.
4. De recommander au Conseil qu'il incorpore dans les modèles de rapport annuel, tant de l'IICA que du CATIE, une section réservée exclusivement aux liens entre l'IICA et le CATIE et aux projets et activités exécutés conjointement par les deux organismes.

IICA/CE/Res. 432 (XXV-O/05)
13 et 14 mai 2005
Original: espagnol

RÉSOLUTION N° 432

ÉTATS FINANCIERS DE L'IICA POUR 2004
ET RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

LE COMITÉ EXÉCUTIF, à sa Vingt-cinquième réunion ordinaire,

VU:

Le document IICA/CE/Doc.462(05), « États financiers de l'Institut pour 2004 et rapport des commissaires aux comptes »,

CONSIDÉRANT:

Que l'article 4.d du Règlement intérieur du Comité exécutif établit que cet organe de direction de l'IICA doit examiner les états financiers de l'Institut et que, à la demande du Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil), ou lorsqu'une décision de ce dernier est requise en vertu de la Convention, il doit transmettre le rapport et les recommandations correspondantes au Conseil;

Que les commissaires aux comptes font foi de la bonne gestion des ressources financières de l'organisation pendant l'exercice 2004, et du fait que l'Administration de l'IICA a agi conformément aux dispositions des règlements de l'Institut;

Que le Comité de révision de la vérification (CRV), dans son onzième rapport annuel, établit qu'il a examiné le rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers de l'IICA pour 2004 et qu'il a constaté que le travail a été exécuté consciencieusement et conformément aux règlements de l'IICA et aux normes de vérification internationales,

DÉCIDE:

D'approuver les états financiers de l'Institut pour l'exercice 2004 ainsi que les rapports des commissaires aux comptes concernant lesdits états financiers.

IICA/CE/Res. 433 (XXV-O/05)
13 et 14 mai 2005
Original: espagnol

RÉSOLUTION N° 433

**ONZIÈME RAPPORT DU COMITÉ DE
RÉVISION DE LA VÉRIFICATION (CRV)**

LE COMITÉ EXÉCUTIF, à sa Vingt-cinquième réunion ordinaire,

VU:

Le document IICA/CE/Doc.463(05), « Onzième rapport du Comité de révision de la vérification (CRV) »,

CONSIDÉRANT:

Que le Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil), lors de sa Septième réunion ordinaire, a adopté la résolution IICA/JIA/Res.231(VII-O/93) qui porte sur la création du Comité de révision de la vérification (CRV) et approuve ses statuts;

Que, en vertu des dispositions de l'article 3.k du Règlement intérieur du Comité exécutif, cet organe de direction de l'Institut doit « nommer les membres du Comité de révision de la vérification (CRV), [...] recevoir et [...] approuver les rapports et les recommandations du CRV »,

DÉCIDE:

1. D'approuver le Onzième rapport annuel du CRV.
2. De demander au Directeur général de mettre en œuvre les recommandations contenues dans le onzième rapport du CRV.
3. De remercier les membres du CRV pour leur excellent travail.

IICA/CE/Res. 434 (XXV-O/05)
13 et 14 mai 2005
Original: espagnol

RÉSOLUTION N° 434

**DÉSIGNATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE L'IICA
ET DU CATIE POUR L'EXERCICE BIENNAL 2006-2007**

LE COMITÉ EXÉCUTIF, à sa Vingt-cinquième réunion ordinaire,

CONSIDÉRANT:

Que l'article 100 du Règlement intérieur de la Direction générale établit que le Comité exécutif désigne les commissaires aux comptes qui sont chargés d'accomplir les travaux exposés au chapitre VII dudit Règlement;

Que, à la suite d'un appel d'offres approprié, le Directeur général a recommandé que le Comité exécutif désigne le cabinet Deloitte & Touche pour agir à titre de commissaires aux comptes de l'Institut et du CATIE pour la période 2006-2007,

DÉCIDE:

De désigner le cabinet Deloitte & Touche pour agir à titre de commissaires aux comptes de l'Institut et du CATIE pour la période 2006-2007, que le Directeur général peut prolonger d'une période pouvant atteindre deux ans.

IICA/CE/Res. 435 (XXV-O/05)
13 et 14 mayo de 2005
Original: anglais

RÉSOLUTION N° 435

**MESURES RÉVISÉES POUR FACILITER LE RECOUVREMENT
DES ARRIÉRÉS DE QUOTES-PARTS DUS À L'INSTITUT**

LE COMITÉ EXÉCUTIF, à sa Vingt-cinquième réunion ordinaire,

VU:

Le rapport de la réunion 2005 de la Commission consultative spéciale sur les questions de gestion, IICA/CE/Doc. 457(05),

CONSIDÉRANT:

Que, par la résolution IICA/JIA/Res. 392 (XII-0/03), le Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil) a adopté une série de « mesures proposées pour assurer le recouvrement des arriérés de quotes-parts dus à l'Institut »;

Que, par la résolution IICA /CE/Res. 417 (XIV-O/04), le Comité exécutif a recommandé que le Conseil modifie la résolution IICA/JIA/RES. 392, rétroactivement au 1^{er} janvier 2004, afin de donner au Directeur général la possibilité de consulter le Comité exécutif ou le Conseil avant de mettre ces mesures en application dans les cas où, de l'avis du Directeur général, « la mise en application de certaines mesures ou de toutes les mesures prévues pour recouvrer les arriérés de quotes-parts n'est pas conforme aux intérêts fondamentaux de l'Institut »;

Que la Commission consultative spéciale sur les questions de gestion (CCSQG), réunie en mars 2005, a recommandé au Directeur général qu'il prépare, de concert avec le Conseiller juridique, une proposition sous forme de projet de résolution « qui éclaircira les ambiguïtés » dans les résolutions IICA/JIA/Res. 392 et IICA/CE/Res. 417, afin de faciliter l'application de ces mesures, comme le stipulent l'article 24 de la Convention de l'IICA et d'autres règlements et normes de l'Institut,

DÉCIDE:

De recommander que le Conseil, à sa Treizième réunion ordinaire, adopte une résolution qui abroge l'annexe de la résolution IICA/JIA/Res.392 intitulée « Mesures proposées » et qui la remplace par le document intitulé « Mesures révisées pour faciliter le recouvrement des arriérés de quotes-parts dus à l'Institut » et figurant à l'annexe I de la présente résolution.

ANNEXE I
MESURES RÉVISÉES POUR FACILITER LE RECOUVREMENT
DES ARRIÉRÉS DE QUOTES-PARTS DUS À L'INSTITUT

I. DÉFINITIONS

Aux fins des présentes mesures, les définitions suivantes s'appliquent :

- A. Pays à jour : Un État membre est « à jour » lorsqu'il a versé la totalité de ses quotes-parts au Fonds ordinaire de l'IICA.
- B. Situation régulière : Un État membre est en « situation régulière » lorsqu'il ne doit pas plus de deux quotes-parts annuelles complètes au Fonds ordinaire de l'IICA.
- C. Situation spéciale : Un État membre est en « situation spéciale » lorsqu'il doit plus de deux quotes-parts annuelles complètes au Fonds ordinaire de l'IICA, qu'il a convenu d'un plan de paiement avec le Directeur général pour liquider les arriérés et qu'il s'acquitte pleinement de ce plan de paiement.
- D. Pays en défaut de paiement : Un État membre est « en défaut de paiement » lorsqu'il doit plus de deux quotes-parts annuelles complètes au Fonds ordinaire de l'IICA et qu'il ne s'acquitte pas de toutes les obligations énoncées ci-dessus pour être en situation spéciale.
- E. Retard accumulé : Nombre d'années pour lesquelles un État membre doit des quotes-parts au Fonds ordinaire au 1^{er} juillet de l'année en cours, même si l'État membre a convenu d'un plan de paiement et si ce plan est en cours d'exécution.

II. RÈGLES POUR ÉTABLIR LA SITUATION ET LE RETARD ACCUMULÉ AUX FINS DE L'APPLICATION DES PRÉSENTES MESURES

- A. L'article 86 du Règlement intérieur de la Direction générale et l'article 70 du Règlement intérieur du Conseil stipulent que les quotes-parts « sont réputées exigibles à partir du premier jour de l'année de chaque exercice financier ». Cependant, aux termes des présentes mesures, ces articles ne seront pas applicables pour déterminer la situation d'un État membre.

- B. Pendant l'année en cours, un État membre demeurera dans la situation dans laquelle il se trouvait au 31 décembre de l'année précédente, à condition qu'il effectue un paiement égal au montant de la quote-part de l'année en cours au plus tard le 30 juin de ladite année en cours. Si le paiement n'a pas été effectué au 30 juin, l'État membre verra sa situation modifiée.
- C. Un État membre qui n'est pas à jour peut améliorer sa situation à tout moment pendant l'année en cours en effectuant des paiements additionnels.
- D. Conformément aux dispositions de l'article 84 du Règlement intérieur de la Direction générale, les sommes reçues au titre de quotes-parts « sont créditées au solde impayé qui correspond à l'exercice débiteur le moins récent ».

III. DROITS ET PRIVILÈGES DES ÉTATS MEMBRES DE L'IICA À JOUR

- A. Les États membres à jour bénéficient des droits et privilèges associés à l'appartenance à l'IICA, notamment:
 - 1. Droit de vote aux réunions du Comité exécutif et du Conseil interaméricain de l'agriculture.
 - 2. Droit de présenter des candidats au poste de Directeur général.
 - 3. Droit pour leurs ressortissants d'occuper le poste de Directeur général.
 - 4. Droit de présenter des candidats pour siéger à des comités et pour occuper des postes de direction dans ces comités.
 - 5. Droit de préséance de leurs ressortissants dans les contrats de l'IICA.
 - 6. Droit d'accueillir un bureau de l'Institut sur leur territoire, financé par le Fonds ordinaire.
 - 7. Droit de faire partie de la Commission consultative spéciale sur les questions de gestion (CCSQG).
 - 8. Droit de recevoir une allocation budgétaire du Fonds ordinaire de l'IICA pour des projets dans le pays.
 - 9. Privilège d'accueillir des réunions de l'IICA financées entièrement ou en partie avec des ressources du budget du Fonds ordinaire de l'IICA¹.

¹ Aux fins de l'application de ce privilège, le financement avec des ressources du Fonds ordinaire de l'IICA ne comprend pas les fonds qui servent à payer les salaires des membres du personnel qui doivent assister à ces réunions, quel que soit le lieu où elles se tiennent.

10. Privilège de recevoir des allocations extraordinaires du Sous-fonds de roulement du Fonds ordinaire, approuvées par le Comité exécutif conformément à l'article 90 du Règlement intérieur de la Direction générale.
 - B. L'exclusion de tout droit ou privilège mentionné dans la partie A ci-dessus n'exclut pas d'autres droits et privilèges dont peuvent bénéficier les États membres de l'IICA.
- IV. DROITS ET PRIVILÈGES DES ÉTATS MEMBRES DE L'IICA EN SITUATION RÉGULIÈRE ET SPÉCIALE
- A. Les États membres en situation régulière bénéficient de tous les droits et privilèges accordés aux pays à jour, établis dans la partie III (A) ci-dessus, à l'exception du privilège de recevoir des allocations extraordinaires du Sous-fonds de roulement du Fonds ordinaire approuvées par le Comité exécutif, conformément à l'article 90 du Règlement intérieur de la Direction générale.
 - B. Les États membres en situation spéciale bénéficient de tous les droits et privilèges accordés aux pays à jour, établis dans la partie III (A) ci-dessus, à l'exception du privilège de recevoir des allocations extraordinaires du Sous-fonds de roulement du Fonds ordinaire approuvées par le Comité exécutif, conformément à l'article 90 du Règlement intérieur de la Direction générale.
- V. DROITS ET PRIVILÈGES DES ÉTATS MEMBRES EN DÉFAUT DE PAIEMENT
- A. Tout État membre qui se trouve en défaut de paiement verra son droit de vote suspendu, à moins que le Conseil ou le Comité exécutif, selon le cas, ne détermine, conformément à l'article 24 de la Convention portant création de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture, que « le défaut de versement est dû à des raisons indépendantes de la volonté de l'État intéressé ».
 - B. Parmi les autres droits et privilèges énumérés dans la partie III (A) ci-dessus, tout État membre qui accuse un retard dans le paiement de ses quotes-parts pourra bénéficier seulement des droits et privilèges mentionnés ci-après, selon le retard accumulé:

1. Retard accumulé correspondant à plus de deux exercices financiers complets, mais à moins de trois :
 - a. Droit de présenter des candidats au poste de Directeur général.
 - b. Droit pour leurs ressortissants d'occuper le poste de Directeur général.
 - c. Droit de présenter des candidats pour siéger à des comités et pour occuper des postes de direction dans ces comités.
 - d. Droit de préséance de leurs ressortissants dans les contrats de l'IICA.
 - e. Droit d'accueillir un bureau de l'Institut sur leur territoire, financé par le Fonds ordinaire de l'IICA; toutefois, le montant autorisé sera réduit de 10 %.
 - f. Droit de faire partie de la CCSQG.
 - g. Droit de recevoir une allocation budgétaire du Fonds ordinaire de l'IICA pour des projets dans le pays.

2. Retard accumulé correspondant à trois exercices financiers complets, mais à moins de quatre :
 - a. Droit de présenter des candidats au poste de Directeur général.
 - b. Droit pour leurs ressortissants d'occuper le poste de Directeur général.
 - c. Droit de présenter des candidats pour siéger à des comités et pour occuper des postes de direction dans ces comités.
 - d. Droit de préséance de leurs ressortissants dans les contrats de l'IICA;
 - e. Droit d'accueillir un bureau de l'Institut sur leur territoire, financé par le Fonds ordinaire; toutefois, le montant autorisé sera réduit de 20 %.
 - f. Droit de faire partie de la CCSQG.
 - g. Droit de recevoir une allocation budgétaire du Fonds ordinaire de l'IICA pour des projets dans le pays.

3. Retard accumulé correspondant à quatre exercices financiers complets, mais à moins de cinq:
 - a. Droit de préséance de leurs ressortissants dans les contrats de l'IICA.
 - b. Droit d'accueillir un bureau de l'Institut sur leur territoire, financé par le Fonds ordinaire; toutefois, le montant autorisé sera réduit de 40 %.
 - c. Droit de faire partie de la CCSQG.

- d. Droit de recevoir une allocation budgétaire du Fonds ordinaire de l'IICA pour des projets dans le pays.
4. Retard accumulé correspondant à cinq exercices financiers complets ou plus: Aucun des droits et privilèges énoncés dans la partie III (A) ci-dessus.

VI. SUSPENSION DU DROIT DE VOTE

- A. La décision de suspendre ou non le droit de vote d'un État membre en défaut de paiement ne peut être prise que par le Conseil et le Comité exécutif, selon le cas, conformément à l'article 24 de la Convention portant création de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture.
- B. Le droit de vote peut être rétabli automatiquement lorsqu'un État en défaut de paiement devient en situation spéciale, en situation régulière ou à jour. Il peut également être rétabli par le Comité exécutif ou par le Conseil après présentation d'une demande de la part de l'État membre intéressé, conformément aux dispositions de l'article 6.4 du Règlement pour l'application de l'article 24 de la Convention sur l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture.

VII. SUSPENSION DES CONSÉQUENCES ÉCONOMIQUES DU DÉFAUT DE PAIEMENT, LORSQU'IL EN VA DES INTÉRÊTS FONDAMENTAUX DE L'INSTITUT²

- A. Si le Directeur général détermine qu'il est contraire aux intérêts fondamentaux de l'Institut d'appliquer les réductions indiquées dans le financement de projets et dans l'appui au bureau de tout État membre en défaut de paiement, il peut consulter le Comité exécutif ou le Conseil avant d'appliquer ces réductions, et proposer la suspension ou la modification de la réduction concernée. La consultation devra se faire par écrit s'il n'est pas prévu de tenir une réunion du Conseil ou du Comité exécutif dans les 90 jours suivant la date à laquelle ces réductions doivent être appliquées.
- B. Le Conseil ou le Comité exécutif, selon le cas, pourra examiner la proposition du Directeur général relative à la non-application des réductions,

² La présente section des Mesures s'applique à partir du 1^{er} janvier 2004. Cette section remplace la recommandation du Comité exécutif qui figure à l'annexe B de la résolution IICA/CE/Res. 417.

et pourra approuver la proposition ou toute autre réduction inférieure jugée appropriée. Si le Conseil ou le Comité exécutif rejette la proposition et n'offre pas d'autre solution, ou s'il ne répond pas dans les 30 jours suivant la date de la consultation faite par écrit, le Directeur général appliquera les réductions indiquées dans les présentes Mesures.

- C. Dans l'éventualité où le Directeur général déciderait de consulter le Conseil ou le Comité exécutif et de formuler une proposition, comme il est stipulé dans la présente section, l'Institut en avisera l'État concerné et lui accordera suffisamment de temps pour qu'il puisse expliquer sa position aux autres États membres avant que le Comité exécutif ou le Conseil ne rende sa décision au sujet de la proposition.
- D. Aux fins de la présente disposition, les « intérêts fondamentaux de l'Institut » comprennent les « buts » définis dans l'article 3 de la Convention sur l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture ainsi que les programmes et politiques adoptés par l'Institut pour atteindre ces buts.

VIII. LIGNES DIRECTRICES RELATIVES AUX PLANS DE PAIEMENT

- A. Le plan de paiement sera présenté par écrit et sera signé par le Directeur général et par le représentant dûment autorisé de l'État membre participant.
- B. Le plan doit prévoir le paiement du montant total des arriérés dans un délai maximal de 48 mois.
- C. En vertu du plan, l'État membre participant devra effectuer un versement, dans les 15 jours suivant la signature, équivalant au minimum à la quote-part demandée pour l'année en cours, puis, chaque année subséquente pendant laquelle le plan est en vigueur, il devra verser un montant au moins égal à la quote-part demandée pour chacune de ces années.
- D. Le Directeur général peut négocier et accepter les modalités de paiement avec les États membres pour le paiement des montants dus en monnaie nationale, en biens-fonds ou autres biens de valeur, sous réserve de l'approbation du Comité exécutif et seulement lorsqu'il a été établi que :
 - 1. Dans le cas d'un paiement en monnaie nationale et en biens de valeur, l'Institut ne subira pas de préjudice financier en acceptant cette monnaie ou ces biens;

2. Dans le cas d'un paiement sous forme de biens-fonds, les conditions particulières stipulées à l'article 4.20 du Règlement financier, « Acceptation de dons de droits de propriété immobilière », sont respectées et, pendant une période raisonnable, l'Institut retirera des revenus ou réalisera des économies de l'occupation, de l'utilisation, de la vente ou de la location de la propriété, d'un montant égal ou supérieur au montant dû correspondant.

IX. INFORMATION SUR LA SITUATION DES ÉTATS MEMBRES AVANT LES ÉLECTIONS ET LES RÉUNIONS

- A. Lorsque les documents relatifs à la candidature présentée par un État membre seront distribués aux États membres, la Direction générale indiquera dans la lettre d'accompagnement si l'État membre qui présente la candidature ou l'État dont le candidat est citoyen, s'il est différent, est à jour, en situation régulière, en situation spéciale ou en défaut de paiement. Elle précisera également le nombre d'années de retard pour les États correspondants.
- B. La liste des États débiteurs qui est envoyée avant les réunions du Conseil et du Comité exécutif, conformément à l'article 3.1 du Règlement pour l'application de l'article 24 de la Convention portant création de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture, indiquera, entre autres détails, la situation de chaque État membre en regard des présentes mesures et, le cas échéant, le nombre d'années de retard dans le paiement de ses quotes-parts.

IICA/CE/Res. 436 (XXV-O/05)
13 et 14 mai 2005
Original: espagnol

RÉSOLUTION N° 436

PROGRAMME-BUDGET 2006-2007

LE COMITÉ EXÉCUTIF, à sa Vingt-cinquième réunion ordinaire,

VU:

Le document IICA/CE/Doc.465(05), « Projet de Programme-budget 2006-2007 »,

CONSIDÉRANT:

Que la Convention sur l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) stipule:

- a. à l'article 8.b, que le Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil) a pour attribution « d'approuver le Programme-budget biennal et de fixer les quotes-parts annuelles des États membres »;
- b. à l'article 23, que « les États membres contribuent au soutien de l'Institut moyennant des quotes-parts versées annuellement et fixées par le Conseil, conformément au système de détermination des quotes-parts adopté par l'Organisation des États Américains »;
- c. à l'article 14.b, que le Comité exécutif a pour attribution « d'examiner le projet de Programme-budget biennal que soumet le Directeur général à la considération du Conseil et de formuler à cet égard les observations et les recommandations qu'il estime appropriées »;

Que le Directeur général a soumis le projet de Programme-budget 2006-2007 à la considération du Comité exécutif, à l'occasion de sa Vingt-cinquième réunion ordinaire, et que ledit projet satisfait aux normes établies en matière de structure et de contenu,

DÉCIDE:

De recommander au Conseil interaméricain de l'agriculture:

1. D'approuver l'affectation globale du montant annuel de 30 000 000 \$ÉU au Fonds ordinaire du Programme-budget 2006-2007, dont 27 167 572 \$ÉU provenant des quotes-parts des États membres, selon la ventilation indiquée dans l'échelle des quotes-parts figurant à l'annexe A, et 2 832 428 \$ÉU correspondant aux recettes diverses prévues.
2. D'approuver l'affectation des ressources du Programme-budget 2006 pour chacun des chapitres, postes et secteurs stratégiques telle qu'elle est établie dans le document IICA/CE/Doc.465(05), « Projet de Programme-budget 2006-2007 », dont un résumé par chapitre est présenté à l'annexe B.
3. De demander au Directeur général qu'il soumette à la considération du Comité exécutif, à l'occasion de sa Vingt-sixième réunion ordinaire, une proposition d'affectation détaillée des fonds approuvés pour le Programme-budget 2007, qui soit conforme aux priorités du nouveau Plan à moyen terme de l'Institut.
4. D'autoriser le Directeur général à effectuer des transferts entre les chapitres du Programme-budget, sous réserve que le total de ces transferts n'augmente ni ne diminue les chapitres de plus de 10 % et qu'il n'influe pas de façon substantielle sur les priorités approuvées.
5. D'autoriser le Directeur général à faire les ajustements nécessaires dans l'affectation des ressources approuvée dans la présente résolution, dans le cas où les recettes globales des exercices budgétaires 2006-2007 seraient inférieures aux recettes estimées pour l'exercice biennal susmentionné. Le Directeur général informera le Comité exécutif et le Conseil si cela doit se produire.

ANNEXE A
Échelle des quotes-parts des États membres et recettes diverses estimées
2006-2007

(SÉU)

ÉTATS MEMBRES	% OEA		% IICA		MONTANT IICA	
	2006	2007	2006	2007	2006	2007
Antigua-et-Barbuda	0,02	0,02	0,02	0,02	5 502	5 502
Argentine	4,90	4,90	4,90	4,90	1 347 925	1 347 925
Bahamas	0,07	0,07	0,07	0,07	19 256	19 256
Barbade	0,08	0,08	0,08	0,08	22 007	22 007
Belize	0,03	0,03	0,03	0,03	8 253	8 253
Bolivie	0,07	0,07	0,07	0,07	19 256	19 256
Brésil	8,55	8,55	8,55	8,55	2 351 992	2 351 992
Canada	12,36	12,36	12,36	12,36	3 400 073	3 400 073
Chili	0,54	0,54	0,54	0,54	148 547	148 547
Colombie	0,94	0,94	0,94	0,94	258 582	258 582
Costa Rica	0,13	0,13	0,13	0,13	35 761	35 761
Dominique	0,02	0,02	0,02	0,02	5 502	5 502
Équateur	0,18	0,18	0,18	0,18	49 516	49 516
El Salvador	0,07	0,07	0,07	0,07	19 256	19 256
États-Unis d'Amérique	59,47	59,47	59,47	59,47	16 359 412	16 359 412
Grenade	0,03	0,03	0,03	0,03	8 253	8 253
Guatemala	0,13	0,13	0,13	0,13	35 761	35 761
Guyana	0,02	0,02	0,02	0,02	5 502	5 502
Haïti	0,07	0,07	0,07	0,07	19 256	19 256
Honduras	0,07	0,07	0,07	0,07	19 256	19 256
Jamaïque	0,18	0,18	0,18	0,18	49 516	49 516
Mexique	6,08	6,08	6,08	6,08	1 672 528	1 672 528
Nicaragua	0,07	0,07	0,07	0,07	19 256	19 256
Panama	0,13	0,13	0,13	0,13	35 761	35 761
Paraguay	0,18	0,18	0,18	0,18	49 516	49 516
Pérou	0,41	0,41	0,41	0,41	112 786	112 786
République dominicaine	0,18	0,18	0,18	0,18	49 516	49 516
Saint-Kitts-et-Nevis	0,02	0,02	0,02	0,02	5 502	5 502
Saint-Vincent-et-les Grenadines	0,02	0,02	0,02	0,02	5 502	5 502
Sainte-Lucie	0,03	0,03	0,03	0,03	8 253	8 253
Suriname	0,07	0,07	0,07	0,07	19 256	19 256
Trinité-et-Tobago	0,18	0,18	0,18	0,18	49 516	49 516
Uruguay	0,26	0,26	0,26	0,26	71 523	71 523
Venezuela	3,20	3,20	3,20	3,20	880 278	880 278
TOTAL PARTIEL	98,76	98,76	98,76	98,76	27 167 572	27 167 572
Cuba	1,24	1,24	1,24	1,24		
TOTAL QUOTES-PARTS	100,00	100,00	100,00	100,00	27 167 572	27 167 572
RECETTES DIVERSES					2 832 428	2 832 428
TOTAL FONDS ORDINAIRE					30 000 000	30 000 000

ANNEXE B
PROGRAMME BUDGET 2006
RESUMÉ PAR CHAPITRE
(en milliers de \$ÉU)

CHAPITRE	QUOTES- PARTS	RECETTES DIVERSES	TOTAL
I : SERVICES DIRECTS DE COOPÉRATION TÉCHNIQUE	24 497,7	2 789,7	27 287,4
Secteur stratégique			
1. Développement du commerce et de l'agrobusiness	6 292,5	641,8	6 934,3
2. Technologie et innovation	4 956,3	381,7	5 338,0
3. Protection sanitaire agricole et innocuité des aliments	4 715,4	565,5	5 280,9
4. Développement rural durable	4 134,0	575,0	4 709,0
5. Information et communications	2 097,9	213,6	2 311,5
6. Enseignement et formation	2 301,6	412,1	2 713,7
II : FRAIS DE DIRECTION	1 574,4	42,7	1 617,1
Bureau du Directeur général	692,7	0,0	692,7
Direction de l'administration et des finances	881,7	42,7	924,4
III : FRAIS GÉNÉRAUX ET PROVISIONS ¹	1 095,5	0,0	1 095,5
Organes de direction Supérieures	400,0	0,0	400,0
Assurances	325,0	0,0	325,0
Pensions	250,0	0,0	250,0
Tribunal administratif de l'OEA	25,0	0,0	25,0
Vérification externe	95,5	0,0	95,5
TOTAL	27 167,6	2 832,4	30 000,0

1/ Quote-part de Cuba non comprise

IICA/CE/Res. 437 (XXV-O/05)
13 et 14 mai 2005
Original: espagnol

RÉSOLUTION N° 437

BUDGET EXTRAORDINAIRE POUR 2006-2007
FINANCÉ AVEC DES RESSOURCES DU SOUS-FONDS GÉNÉRAL

LE COMITÉ EXÉCUTIF, à sa Vingt-cinquième réunion ordinaire,

VU:

Le document IICA/CE/Doc.466(05), « Proposition de budget extraordinaire pour 2006-2007 financé avec des ressources du Sous-fonds général »,

CONSIDÉRANT:

Que l'Institut a besoin de ressources pour : i) répondre à la demande croissante de services de coopération de la part de ses États membres; ii) s'acquitter des nouveaux mandats dictés par les gouvernements, et iii) progresser dans son processus de modernisation et de transformation afin de renforcer sa capacité d'intervention et d'améliorer la qualité de ses services;

Que la Commission consultative spéciale sur les questions de gestion a appuyé la proposition présentée par la Direction générale en vue d'accroître les ressources affectées au renforcement des capacités pour permettre une mise en œuvre efficace de l'Accord sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires (Accord MSP), et en vue de réaliser des investissements urgents dans le matériel et dans la rénovation et l'entretien de bureaux appartenant à l'Institut ou reçus en usufruit;

Que l'Institut espère recouvrer, au cours du prochain exercice biennal, des arriérés de quotes-parts dus par les États membres, correspondant à des exercices antérieurs, recettes qui, conformément aux dispositions des articles 89 et 90 du Règlement intérieur de la Direction générale, devront être transférées à la fin de l'exercice budgétaire, du Sous-fonds général au Sous-fonds de roulement, à moins que le Conseil n'approuve l'affectation d'une partie de ces arriérés de quotes-parts recouverts au financement d'un budget extraordinaire,

DÉCIDE:

De recommander que le Conseil interaméricain de l'agriculture:

- a. Approuve la proposition de budget extraordinaire qui figure à l'annexe de la présente résolution, pour l'exercice biennal 2006-2007, à hauteur de 2 609 000 \$ÉU, budget qui sera financé par les recettes provenant du recouvrement des arriérés de quotes-parts et appartenant au Sous-fonds général.
- b. De demander au Directeur général qu'il prenne les mesures appropriées pour assurer que l'exécution du budget extraordinaire ne nuise pas à l'exécution normale du Programme-budget de l'Institut pendant l'exercice 2006-2007.

ANNEXE

Résumé de l'affectation des ressources du budget extraordinaire 2006-2007 (\$ÉU)	
POSTE BUDGÉTAIRE	
	MONTANT
1.	Renforcement des capacités pour permettre une mise en œuvre efficace de l'Accord MSP
	500.000
2.	Investissements
	1.185.000
3.	Rénovation et entretien de bureaux appartenant à l'Institut ou reçus en usufruit
	924.000
Total du budget extraordinaire	
	2.609.000

IICA/CE/Res. 438 (XXV-O/05)
13 et 14 mai 2005
Original: espagnol

RÉSOLUTION N° 438

**RAPPORT DE LA RÉUNION 2005 DE LA COMMISSION CONSULTATIVE
SPÉCIALE SUR LES QUESTIONS DE GESTION ET PROROGATION DU
MANDAT DE LA COMMISSION**

LE COMITÉ EXÉCUTIF, à sa Vingt-cinquième réunion ordinaire,

VU:

Le document IICA/CE/Doc. 457(05), « Rapport de la réunion 2005 de la Commission consultative spéciale sur les questions de gestion »,

CONSIDÉRANT:

Que, par la résolution IICA/JIA/Res.341(99), le Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil) a créé la Commission consultative spéciale sur les questions de gestion (CCSQG) afin de « faciliter un échange plus régulier entre le Directeur général et les États membres en ce qui concerne les initiatives et les questions administratives et financières, afin de faciliter la réalisation d'un consensus au sujet de ces questions et initiatives au sein du Comité exécutif et du Conseil »;

Que la CCSQG a tenu sa réunion ordinaire correspondant à 2005 au siège de l'IICA les 17 et 18 mars 2005 et qu'elle a remis son rapport avec des recommandations à l'intention du Directeur général de l'IICA;

Que, si le Conseil ne prolonge pas le mandat de la CCSQG, ce mandat prendra fin à la date à laquelle le Conseil tiendra sa Treizième réunion ordinaire, conformément à l'article 9.1 de ses statuts et à la résolution IICA/JIA Res. 394 (XII-O/03);

Que, compte tenu des importantes contributions que la CCSQG a apportées à l'Institut, il convient de prolonger le mandat de la Commission jusqu'à la tenue de la Quatorzième réunion ordinaire du Conseil,

DÉCIDE:

1. De recevoir favorablement le rapport de la réunion 2005 de la CCSQG.
2. De recommander que le Conseil, à sa Treizième réunion ordinaire, prolonge le mandat de la CCSQG jusqu'à la tenue de sa Quatorzième réunion ordinaire.

IICA/CE/Res. 439 (XXV-0/05)
13 et 14 mai 2005
Original: espagnol

RÉSOLUTION N° 439

DISTINCTIONS HONORIFIQUES INTERAMÉRICAINES
DANS LE SECTEUR RURAL 2003-2005

LE COMITÉ EXÉCUTIF, à sa Vingt-cinquième réunion ordinaire,

VU:

Le document IICA/CE/Doc.469(05), « Distinctions honorifiques interaméricaines dans le secteur rural 2003-2005 », le rapport présenté par la Commission de sélection des candidats aux distinctions honorifiques dans le secteur rural (Commission des distinctions honorifiques) et ses recommandations pour l'octroi des prix correspondant à la période 2003-2005,

CONSIDÉRANT:

Que, comme en témoigne le rapport de la Commission des distinctions honorifiques, celle-ci a réalisé une analyse exhaustive des candidatures reçues, à la lumière du Règlement sur l'octroi des distinctions honorifiques interaméricaines dans le secteur rural, et a recommandé de décerner les prix dans les différentes catégories;

Que Miguel Holle Osterdart a été présenté par le Centre international de la pomme de terre (CIP) comme candidat pour recevoir la Médaille agricole interaméricaine 2003-2005;

Que Fresia Enriqueta del Carmen Zúñiga Pérez a été présentée par le Jury national des Prix interaméricains du Chili comme candidate pour recevoir le Prix pour la participation de la femme au développement rural 2003- 2005;

Que Ximena Rocío Cadima Fuentes a été présentée par le Jury national des Prix interaméricains de la Bolivie comme candidate pour recevoir le Prix agricole interaméricain pour les jeunes professionnels 2003-2005;

Que le *Centro de Inseminación Artificial* (Centre d'insémination artificielle) de l'Universidad Austral a été présenté par le Jury national des Prix interaméricains du Chili

comme candidat pour recevoir le Prix interaméricain pour la contribution institutionnelle au développement agricole et rural 2003-2005;

Que les personnes et l'institution précitées réunissent toutes les exigences et les mérites suffisants pour se voir décerner les distinctions honorifiques interaméricaines dans le secteur rural, en reconnaissance publique internationale, de leur contribution méritoire au développement de l'agriculture et à l'amélioration de la vie rurale dans les Amériques,

DÉCIDE:

1. De décerner :
 - a) La Médaille agricole interaméricaine 2003-2005 à M. Miguel Holle Osterdard, du Pérou.
 - b) Le Prix pour la participation de la femme au développement rural 2003-2005 à M^{me} Fresia Enriqueta del Carmen Zúñiga Pérez, du Chili.
 - c) Le Prix agricole interaméricain pour les jeunes professionnels 2003- 2005 à M^{me} Ximena Rocío Cadima Fuentes, de la Bolivie.
 - d) Le Prix interaméricain pour la contribution institutionnelle au développement agricole et rural 2003- 2005 au *Centro de Inseminación Artificial* de l'Universidad Austral, du Chili.
2. De décerner les mentions honorifiques suivantes :
 - a) Dans la catégorie Médaille Agricole interaméricaine 2003-2005, à M. Nelson Estrada Ramos, de la Colombie.
 - b) Dans la catégorie Prix pour la participation de la femme au développement agricole et rural 2003-2005, à M^{me} Grace Cereceda Sangster de Cabanilla, de l'Équateur.
 - c) Dans la catégorie Prix pour la contribution institutionnelle au développement agricole et rural 2003-2005, à l'entreprise Sandals Resort International, de Sainte-Lucie.
3. De remercier les États membres pour leur participation active et pertinente au processus de désignation d'un groupe exceptionnel de candidats pour l'octroi des Distinctions honorifiques interaméricaines dans le secteur rural.

IICA/CE/Res. 440 (XXV-O/05)
13 et 14 mai 2005
Original: espagnol

RÉSOLUTION N° 440

**SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES RÉSOLUTIONS DE LA DOUZIÈME
RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE
L'AGRICULTURE ET DE LA VINGT-QUATRIÈME RÉUNION
ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF**

LE COMITÉ EXÉCUTIF, à sa Vingt-cinquième réunion ordinaire,

VU:

Le document IICA/CE/Doc.471(05), « Suivi de la mise en œuvre des résolutions de la Douzième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture », et le document IICA/CE/Doc.472(05), « Suivi de la mise en œuvre des résolutions de la Vingt-quatrième réunion ordinaire du Comité exécutif »,

CONSIDÉRANT:

Que les documents précités démontrent que la Direction générale a exécuté de manière satisfaisante les résolutions adoptées par le Conseil lors de sa Douzième réunion ordinaire et qu'elle s'est acquittée de manière satisfaisante des responsabilités et tâches que lui a confiées le Comité exécutif lors de sa Vingt-quatrième réunion ordinaire,

DÉCIDE:

1. De recevoir favorablement les rapports : i) « Suivi de la mise en œuvre des résolutions de la Douzième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture », et ii) « Suivi de la mise en œuvre des résolutions de la Vingt-quatrième réunion ordinaire du Comité exécutif ».
2. D'exprimer sa satisfaction pour les progrès enregistrés dans la mise en œuvre des résolutions des organes de direction de l'Institut.

IICA/CE/Res. 441 (XXV-O/05)
13 et 14 mai 2005
Original: espagnol

RÉSOLUTION N° 441

**ORDRE DU JOUR DE LA TREIZIÈME RÉUNION ORDINAIRE
DU CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE**

LE COMITÉ EXÉCUTIF, à sa Vingt-cinquième réunion ordinaire,

VU:

Le document IICA/CE/Doc. 474(05), « Ordre du jour provisoire de la Treizième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil) »,

CONSIDÉRANT:

Que, en vertu de l'article 14 d. de la Convention sur l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture, le Comité exécutif a pour attribution de faire office de commission préparatoire du Conseil et que l'article 4 p. du Règlement intérieur du Comité exécutif stipule que cet organe de direction de l'Institut doit « analyser l'ordre du jour provisoire des réunions du Conseil »;

Que le Comité exécutif, à sa Vingt-cinquième réunion ordinaire, a analysé l'ordre du jour provisoire proposé par le Directeur général de l'Institut pour la Treizième réunion ordinaire du Conseil, qui se tiendra dans le cadre de la Réunion ministérielle sur l'agriculture et la vie rurale, prévue à Guayaquil, Équateur, du 30 août au 1^{er} septembre 2005,

DÉCIDE:

1. D'approuver l'ordre du jour provisoire de la Treizième réunion ordinaire du Conseil, qui figure dans le document IICA/CE/Doc. 474(05).
2. De remercier M. Hernán Chiriboga Pareja, vice-ministre de l'Agriculture de l'Équateur, pour le rapport présenté en ce qui a trait aux préparatifs de la Treizième réunion ordinaire du Conseil et de la Troisième réunion ministérielle sur l'agriculture et la vie rurale dans le cadre du processus des Sommets des Amériques.

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA RÉUNION DU CONSEIL
PROPOSED AGENDA OF THE IABA

- | | |
|---|---|
| <p>1. Programme de la réunion</p> <p>1.1 Programme provisoire</p> <p>2. Politique institutionnelle</p> <p>2.1 Rapport sur la mise en œuvre du Plan à moyen terme de l'IICA 2002-2006</p> <p>2.2 Plan d'action intégré dans les domaines de la biotechnologie et de la biosécurité</p> <p>2.3 Questions diverses</p> <p>3. Questions budgétaires et financières</p> <p>Rapports des commissaires aux comptes sur les états financiers de l'IICA pour 2003 et 2004</p> <p>3.2 Dixième et Onzième rapports du Comité de révision de la vérification (CRV)</p> <p>3.3 Budget de l'IICA et financement:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rapport sur le recouvrement des arriérés de quotes-parts • Programme-budget 2006-2007 • Budget extraordinaire financé avec des ressources du Sous-fonds général | <p>1. Schedule of the Meeting</p> <p>1.1 Provisional Schedule</p> <p>2. Institutional Policy</p> <p>Report on the Implementation of IICA's 2002-2006 Medium Term Plan</p> <p>Plan for Integrated Action in biotechnology and Biosafety</p> <p>Other Business</p> <p>3. Budgetary and Financial Matters</p> <p>3.1 Reports of the External Auditors on IICA's Financial Statements for 2003 and 2004</p> <p>3.2 Tenth and Eleventh Reports of the Audit Review Committee (ARC)</p> <p>3.3 Budgetary and Financial Matters:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Report on the Collection of Quota Arrearages • 2006-2007 Program Budget • Special Expenditures Financed by the General Subfund |
|---|---|

4. Relations interinstitutionnelles

- 4.1 Rapport sur le renforcement des relations IICA-CATIE et sur l'exécution d'actions conjointes
- 4.2 Rapport 2003-2004 du Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement (CATIE)
- 4.3 Rapport 2003-2004 de l'Institut de recherche et de développement agricoles des Caraïbes(CARDI)

5. Organes de direction de l'IICA

- 5.1 Élection du Directeur général de l'IICA pour la période 2006-2010
- 5.2 Suivi de la mise en œuvre des résolutions de la Douzième réunion ordinaire du Conseil
- 5.3 Suivi de la mise en œuvre des résolutions des Vingt-quatrième et Vingt-cinquième réunions ordinaires du Comité exécutif
- 5.4 Date et lieu de la Quatorzième réunion ordinaire du Conseil

4. Inter-institutional Relations

- 4.1 Report on efforts to strengthen relations between IICA and CATIE, and on joint actions
- 4.2 Report of the Tropical Agriculture Research and Higher Education Center (CATIE) 2003-2004
- 4.3 Report of the Caribbean Agricultural Research and Development Institute (CARDI) 2003-2004

5. Matters pertaining to the Governing Bodies of IICA

- 5.1 Election of the Director General of IICA for the 2006-2010 term
- 5.2 Status of the Resolutions of the XII Regular Meeting of the IABA
- 5.3 Report on the Status of the Resolutions of the Twenty-fourth and Twenty-fifth Regular Meetings of the Executive Committee
- 5.4 Date and Site of the Fourteenth Regular Meeting of the IABA

6. Autres questions institutionnelles

- 6.1 Distinctions honorifiques interaméricaines dans le secteur rural
- 6.2 Questions diverses

6. Other Institutional Businesses

- 6.1 Inter-American Awards in the Rural Sector
- 6.2 Other Business

IICA/CE/ Res 442 (XXV-O/05)
13 et 14 mai 2005
Original: espagnol

RÉSOLUTION N° 442

**DATE ET LIEU DE LA VINGT-SIXIÈME RÉUNION
ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF**

LE COMITÉ EXÉCUTIF, à sa Vingt-cinquième réunion ordinaire,

VU:

Le document IICA/CE/Doc.473(05), « Date et lieu de la Vingt-sixième réunion ordinaire du Comité exécutif »,

CONSIDÉRANT:

Qu'il est nécessaire de fixer la date et le lieu de la tenue de la Vingt-sixième réunion ordinaire du Comité exécutif;

Que, conformément à l'article 22 du Règlement intérieur du Comité exécutif, ce dernier doit tenir une réunion ordinaire annuelle;

Qu'en vertu de l'article 25 du Règlement précité, aucun État membre ne s'étant offert pour accueillir cette réunion, celle-ci aura lieu au siège de l'Institut,

DÉCIDE:

1. De tenir la Vingt-sixième réunion ordinaire du Comité exécutif au siège de l'IICA, à San José, Costa Rica.
2. De demander au Directeur général d'appeler les États membres à participer à la Vingt-sixième réunion ordinaire du Comité exécutif, conformément aux règles en vigueur.

SIGNATURE DU RAPPORT

SIGNATURE DU RAPPORT DE LA VINGT-CINQUIÈME RÉUNION ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF

En application des dispositions de l'article 97 du Règlement intérieur du Comité exécutif, il est procédé à la signature du Rapport de la Vingt-cinquième réunion ordinaire du Comité exécutif, à 17 h 35 le quatorze mai de l'année deux mille cinq, à Ribeirão Preto, État de São Paulo, Brésil.

Ce rapport sera édité par le Secrétariat qui y apportera les changements adoptés à la séance de clôture avant qu'il soit publié dans les quatre langues officielles de l'Institut, dont les versions font également foi, dans la série Documents officiels.

Le Secrétaire déposera les originaux dans les archives de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture, insèrera les fichiers électroniques dans la page Web de l'Institut et enverra la version finale de ce rapport aux gouvernements des États membres, aux pays associés, aux observateurs permanents de l'Institut et aux autres participants à la réunion.

Ribeirão Preto, État de São Paulo, Brésil,

Chelston W. D. Brathwaite
Directeur général de l'IICA et
Secrétaire d'office du Comité exécutif

Víctor Manuel Villalobos
Coordonnateur des questions
internationales du secrétariat à
l'Agriculture, au Développement
rural, aux Pêches et à
l'Alimentation du Mexique et
Président du Comité exécutif
2005

ALLOCUTIONS

**DISCOURS DE BIENVENUE DU MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE
L'ÉLEVAGE ET DE L'APPROVISIONNEMENT DU BRÉSIL, MONSIEUR
ROBERTO RODRIGUES, PRONONCÉ LORS DE LA SÉANCE
D'OUVERTURE**

Au nom du Gouvernement du Brésil et notamment du Président Lula, je vous souhaite la bienvenue dans ce pays et je suis très fier et très honoré de vous accueillir. Mon ami Mario Seixas me disait que c'était peut-être la première fois que le Comité exécutif de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) se réunissait en dehors de San José (Costa Rica). Nous nous enorgueillissons encore davantage, parce que nous nous rendons compte de l'importance que l'IICA octroie à ce pays agricole, si loin des grands marchés, mais en même temps si compétitif dans la recherche de marchés. C'est pourquoi, Monsieur le Directeur général de l'IICA, mon ami Chelston Brathwaite, je vous remercie. Au nom du Gouvernement brésilien, veuillez recevoir notre profonde gratitude d'avoir accepté notre offre d'accueil de cette réunion à Ribeirão Preto.

Durant l'année en cours, l'agriculture du Brésil a connu de graves problèmes. En premier lieu, les coûts de production ont accusé une forte hausse. Ce problème a été enregistré dans tous les pays du Continent américain, mais au Brésil, la hausse a été beaucoup plus élevée en raison du cours élevé et la forte chute de notre monnaie. En deuxième lieu, nous avons affronté de graves problèmes climatiques. Malheureusement, dans quelques régions du pays, surtout dans les États du sud comme Rio Grande do Sur, Santa Catarina et Paraná, sévit une sécheresse intense, la plus sévère des dernières 40 années, c'est pourquoi dans certaines zones de l'État de Rio Grande do Sur, la perte de production de blés s'est portée à 70%, entraînant des conséquences néfastes pour les producteurs. En troisième lieu, le cours des produits agricoles a chuté et les agriculteurs se sont endettés davantage. Étant donné que durant les années antérieures, les cours des produits agricoles avaient été avantageux, de nombreux agriculteurs avaient obtenu des crédits pour améliorer l'infrastructure de leurs installations; cette année, ils n'ont pas pu s'acquitter de leurs obligations.

Tous les problèmes cités ont débouché sur une grave crise agricole, peut-être la plus sévère qu'a connu le pays au cours de ces 20 dernières années. Pour que vous puissiez vous faire une idée de la portée du problème, nous nous attendions à ce que la production de céréales atteigne 131 millions de tonnes, mais en réalité, notre récolte n'excédera pas 113 millions de tonnes, ce qui se traduit pour les producteurs en une perte de rentrées de l'ordre de 10 milliards de *reales*.

Il est évident que le Gouvernement ne peut résoudre tous les problèmes, mais nous travaillons de manière intense à la recherche de toutes les solutions possibles aux

problèmes agricoles au Brésil. Précisément aujourd'hui, nous devons retourner à Brasília pour assister à une réunion convoquée par le Président Lula, parce que nous devons nous préparer à trouver des solutions aux problèmes financiers qui affligent environ 10 mille petits producteurs et personnes dépourvus de terre qui arriveront à Brasília la semaine prochaine.

Telle est la raison pour laquelle je ne pourrai pas être avec vous pendant toute la réunion comme je l'avais souhaité. J'avais prévu de faire un exposé au sujet d'une question que j'estime d'une importance fondamentale pour l'agriculture mondiale au 21^e siècle. Je veux parler de l'agroénergie. Je ne pourrai malheureusement pas le faire mais, demain, vous aurez avec vous le Chef de l'unité sectorielle de l'agroénergie au Ministère de l'agriculture qui sera chargé de faire l'exposé. J'espère que nous aurons le temps, peut-être demain après-midi ou après-demain, de nous étendre davantage sur ce sujet.

Je me sens aussi très honorés de vous accueillir ici à Ribeirão Preto. Le Secrétaire de l'agriculture, un grand ami, vit dans cette ville et je réside très près d'ici comme vous pourrez le vérifier dimanche prochain, lorsque j'espère vous recevoir en ma résidence.

Ribeirão Preto est la capitale brésilienne du commerce agricole et elle dispose de structures agricoles et agroindustrielles les plus modernes du pays. Dans cette région, nous retrouvons les meilleures plantations de canne à sucre, d'où provient la production de sucre et d'alcool. Nous produisons un grain d'excellente qualité, notamment le soya et le maïs, ainsi que le meilleur bétail pour la viande et le lait; nous produisons les meilleurs citriques et le meilleur café du pays. L'industrie de la transformation ainsi que l'industrie de la production de denrées agricoles de toute nature, de toute taille et de toute marque, comme les machines, les tracteurs et équipements, fleurit. Cette région offre les meilleurs services agricoles et il existe d'excellentes institutions de formation supérieure en sciences agricoles. Par exemple à l'Université d'État de São Paulo située dans la municipalité voisine de Jaboticabal et où j'enseigne, l'institution offre les meilleurs programmes d'études supérieures en médecine vétérinaire du pays. De même, nous disposons d'organismes de recherches agricoles publiques et privées, tous d'un niveau très supérieur.

Compte tenu de ce qui précède, il m'a paru très intéressant de tenir cette réunion ici à Ribeirão Preto, pour que vous ayez l'occasion de connaître la région et de prendre conscience de l'énorme potentiel du commerce agricole du Brésil. D'autre part, lundi marquera la date du lancement dans cette ville de la foire agricole la plus importante du pays : AGRISHOW. C'est là une autre raison qui a rendu cette invitation encore plus pertinente, de sorte que vous puissiez visiter cette foire agricole.

En 1994, lorsque j'occupais le poste de Secrétaire de l'agriculture à São Paulo, conjointement avec le secteur privé du commerce agricole et l'Association brésilienne de l'Industrie des machines et équipement (ABIMAQ), j'ai créé AGRISHOW, qui est une foire similaire au *Farm Progress* qui a eu lieu tous les ans aux Etats-Unis. AGRISHOW est une foire très dynamique durant laquelle les visiteurs peuvent non seulement jouir des expositions étatiques de machines et d'équipement agricoles, mais ils peuvent aussi observer les machines en plein fonctionnement, au travail, à la récolte, au moment de la semence et de l'irrigation. Les visiteurs peuvent aussi voir des expositions de technologies les plus modernes existant aujourd'hui dans le monde pour la production de denrées agricoles, comme les semences, les fertilisants, les produits destinés au contrôle d'épidémies etc. Il s'agit d'un événement vraiment extraordinaire organisé aujourd'hui par mon ami, le Secrétaire de l'agriculture de São Paulo. J'aimerais lui suggérer entre autres de se pencher sur l'idée de bâtir un musée d'AGRISHOW, grâce auquel nous pourrions suivre l'évolution des technologies, des machines et des équipements agricoles. Je souhaite vraiment que lundi, nous puissions tous visiter AGRISHOW, la foire agricole la plus importante au Brésil.

J'aimerais aussi saisir cette occasion pour me référer à l'importance de l'ouverture de marchés internationaux aux pays en développement. J'en ai parlé au sein de l'IICA, notamment à mon ami Jim Butler. La mondialisation économique a d'importantes répercussions positives, notamment en termes de croissance du commerce international et partant, d'augmentation de la production et de la richesse. Mais, il faut souligner également un facteur négatif : la croissance de l'exclusion sociale. L'enjeu le plus important qui se pose pour l'humanité au 21^{ème} siècle est d'atteindre l'objectif de réduire l'écart socio-économique et le fossé entre pays riches et pays pauvres ainsi qu'entre riches et pauvres à l'intérieur des pays. Un des moyens d'atteindre cet objectif consiste à faire en sorte que les pays développés ouvrent leurs marchés agricoles aux pays en développement.

Par conséquent, j'aimerais vous demander, en qualité de responsables du secteur agricole des pays du Continent, d'encourager une plus grande ouverture des marchés des pays développés. Cette question doit être examinée au sein de l'OMC, dans le cadre du processus de la ZLEA et des relations des pays américains avec les Européens (je vois que notre ami de l'Espagne assiste également à cette réunion). L'ouverture commerciale réduit l'écart socio-économique, ce qui crée de meilleures conditions pour la démocratie et la paix et par conséquent facilite de meilleures conditions de bien-être et de bonheur pour nos peuples.

Je vous réitère que j'éprouve un immense plaisir à vous accueillir ici et je regrette profondément de ne pas pouvoir vous accompagner durant ces deux jours de réunions.

Je tiens à partager avec vous le grand respect que le Gouvernement brésilien éprouve envers l'IICA et son extraordinaire Directeur général, Monsieur Chelston Brathwaite, qui accomplit une précieuse tâche dans cet Institut. Nous lui donnons notre soutien avec toute notre énergie. Laissez-moi aussi vous dire que nous sommes très intéressés à poursuivre le travail, conjointement avec l'IICA, au bénéfice de l'agriculture des pays du Continent américain.

Je formule le vœu que cette réunion soit un succès, à l'instar de toutes les autres réunions de l'IICA auxquelles j'ai eu le plaisir d'assister. Je souhaite aussi que vous preniez avantage du climat et de l'amabilité du peuple brésilien qui vous reçoit les bras ouverts et avec beaucoup d'allégresse et d'émotion. Excusez-moi de la brièveté de ma présence parmi vous ce matin, mais je souhaite être avec vous demain après-midi et toute la journée du dimanche.

Bonne après-midi! merci beaucoup!

**DISCOURS DE M. CHELSTON W.D. BRATHWAITE, DIRECTEUR
GÉNÉRAL DE L'IICA, PRONONCÉ LORS DE LA SÉANCE D'OUVERTURE**

Soyez les bienvenus à Ribeirão Preto et à la Vingt-cinquième Réunion ordinaire du Comité exécutif de l'IICA.

Cette réunion du Comité exécutif est importante pour l'Institut et ses États membres, puisqu'elle prépare la voie pour la tenue de la réunion du Conseil interaméricain de l'agriculture (JIA) programmée pour la fin du mois d'août 2005.

En général, ces réunions se déroulent dans notre siège situé à Costa Rica. Cette année, cependant, le Ministre de l'agriculture du Brésil, l'Honorable Roberto Rodrigues, nous a lancé une aimable invitation à tenir la réunion dans ce merveilleux pays; c'est pourquoi nous voulons lui exprimer notre profonde reconnaissance. Nous avons consulté chacun des membres du Comité exécutif et tous ceux qui ont répondu ont été d'accord avec la proposition.

Cette administration est fermement engagée à faire montre de prudence dans la gestion financière de l'Institut; nous devons admettre cependant qu'étant donné que l'IICA remplit le rôle de Secrétariat de la réunion du Comité exécutif, la décision de tenir la réunion dans un lieu éloigné du siège central a des incidences financières. Le Gouvernement du Brésil a apporté une contribution très généreuse à l'organisation de la réunion et dans le but d'encourir le moins de frais possibles, nous avons emmené le personnel du bureau de l'IICA au Brésil dans le cadre des préparatifs et du déroulement de la réunion. Cependant, nous avons dû emmener le personnel clé du siège central, chacun doté d'une fonction clairement définie. Tous les directeurs présents se retrouvent ici parce qu'ils doivent faire des présentations au sujet de certains points de l'ordre du jour; les fonctionnaires techniques et administratifs qui nous accompagnent au Brésil s'avèrent essentiels pour fournir un appui logistique à la réunion.

Je souhaite que vous puissiez tous tirer profit de cette occasion d'observer quelques-uns des aspects de l'agriculture brésilienne et je vous remercie de votre présence à cette réunion.

Il s'agit là de la dernière réunion du Comité exécutif durant la présente Administration.

Je tiens à vous remercier d'avoir été à mes côtés pendant les quatre dernières années, engagés dans la tâche ardue de modernisation institutionnelle que nous avons entamée ensemble en 2002.

Le Comité exécutif a été un mécanisme important pour cette Administration, car il a contribué à résoudre de nombreuses questions difficiles qui ont été par la suite entérinées ou approuvées par la JIA.

Je veux partager avec vous les progrès réalisés par cette Administration à ce jour ainsi que quelques idées pour l'avenir.

INTRODUCTION

Lors de sa Trentième Réunion tenue en juin 2000 au Canada, l'Assemblée générale de l'OEA a reconnu la JIA comme principal forum de niveau ministériel chargé de mener une analyse et de rechercher un consensus au sujet des politiques et priorités stratégiques visant à améliorer l'agriculture et la vie rurale dans le Continent américain.

Lors du Troisième Sommet des Amériques (Québec, avril 2001), les Chefs d'États et de gouvernements du Continent ont reconnu que l'agriculture et la vie rurale ont pour tâche essentielle de réduire la pauvreté et de stimuler le développement intégré des pays. Le rôle de l'IICA a été élargi pour qu'il aille au-delà de la simple fourniture de services de coopération technique pour s'étendre à la promotion du dialogue et du développement d'un consensus au sujet d'aspects critiques du développement agricole, de l'environnement et du milieu rural, dans le cadre de l'intégration et de la recherche de la prospérité continentale. L'Institut figure aussi parmi les six institutions auxquelles a été confiée la responsabilité d'assurer le suivi des mandats émanés du processus des Sommets.

Dans ce contexte, dans le cadre du Plan à moyen terme 2002-2006, il a été décidé que nous devrions donc transformer l'IICA en une institution axée sur la promotion du développement durable de l'agriculture, de la sécurité alimentaire et de la prospérité dans les communautés rurales des Amériques.

Lorsque j'ai assumé la responsabilité de diriger l'Institut en 2002, mon principal objectif était par conséquent de contribuer à la mise en œuvre d'un processus de réforme institutionnelle qui nous permettrait de transformer l'IICA en une organisation moderne au service des États membres.

Le processus de réforme a été guidé par la profonde conviction que:

- les enjeux que nous affrontons au 21^{ème} siècle exigent que nous mettions sur pied de nouvelles institutions ou que nous réformions celles qui existent ;

- notre tâche dans cette Administration ne consiste pas uniquement à assurer la gestion de l'Institut, mais aussi à nous tourner vers l'avenir et à considérer l'IICA non pas seulement pour ce qu'elle est aujourd'hui, mais aussi, pour ce qu'elle est appelée à devenir dans le futur;
- l'Institut a besoin de maintenir son statut de lieu d'excellence et de direction technique qu'elle occupe dans la communauté agricole et rurale des Amériques;
- la fourniture de la coopération technique au 21^{ème} siècle doit être fondée sur l'établissement de rapports avec des partenaires stratégiques et sur des responsabilités partagées entre les institutions internationales et les pays bénéficiaires de la coopération;
- l'application de connaissances autochtones est une condition indispensable au succès des projets de développement;
- les organisations du 21^{ème} siècle doivent être préoccupées par des questions qui vont au-delà de la **conservation indépendante** et elles doivent rendre des comptes, agir en toute transparence et assumer une plus grande responsabilité envers leurs clients, leurs partenaires et la société.

Une institution moderne

L'Administration est également parvenue à la conclusion que pour obtenir des résultats fructueux au 21^{ème} siècle, une institution qui se veut moderne doit être dotée de dix caractéristiques, à savoir:

- a. Une vision stratégique et une stratégie appropriée pour sa mise en œuvre.
- b. Une structure administrative appropriée.
- c. Des mécanismes adéquats pour la gestion du rendement et de l'évaluation.
- d. Une définition de sa clientèle, de ses partenaires stratégiques et de ses compétiteurs.
- e. Des politiques appropriées pour la gestion des ressources humaines.
- f. Des politiques, processus et contrôles adéquats pour la gestion financière.

- g. Des stratégies de promotion de la communication et une image socialement responsable.
- h. Des principes et des valeurs éthiques.
- i. Une responsabilité sociale.
- j. La capacité de penser et d'anticiper l'avenir.

J'aimerais décrire comment ces caractéristiques ont été abordées durant le processus de réforme mis en œuvre par l'IICA pendant ces trois dernières années.

1. VISION STRATÉGIQUE ET STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE

1.1 Vision stratégique

Les initiatives thématiques spécifiques visant à la mise en œuvre du plan ont été classées par domaines stratégiques comme suit:

- Promotion du développement du commerce agricole
- Appui aux politiques et aux négociations commerciales
- Promotion de la technologie et de l'innovation dans le domaine de l'agriculture
- Appui aux programmes d'hygiène agricole et d'innocuité des aliments
- Promotion du développement rural et durable

1.2 Stratégie de mise en œuvre

Pour donner suite aux nouveaux mandats confiés à l'Institut et compte tenu des enjeux futurs qui se posent pour l'agriculture et la vie rurale au 21^{ème} siècle, la présente Administration a adopté un nouveau modèle de fourniture de la coopération technique.

Par le truchement des bureaux dans les Etats membres, l'IICA a mis au point des programmes nationaux de coopération technique sur la base d'un dialogue permanent avec les autorités nationales et d'autres acteurs clés du secteur agricole (organisations publiques, le secteur privé, la société civile, organisations non gouvernementales, le secteur universitaire etc.), en vue d'ajuster les actions de l'IICA dans les pays aux priorités et plans de développement nationaux, ce, en prenant en compte les domaines d'action stratégiques et les points forts de l'Institut.

L'élaboration de ces programmes constitue une nouvelle approche de la coopération technique qui met l'accent sur la participation, les alliances avec des partenaires stratégiques, la coopération et le déploiement d'efforts visant à répondre aux demandes.

Les programmes nationaux reconnaissent la nature particulière de chacun des États membres, et l'approche utilisée pour les mettre au point est globale et interdisciplinaire. Les programmes offrent aux principaux acteurs de l'agriculture et du développement rural l'occasion de contribuer substantiellement au développement du programme de coopération technique de l'IICA et ils le font siens, sur la base de ressources humaines et financières convenues d'un commun accord.

1.3 Programmes régionaux

Le deuxième volet principal du modèle est l'élaboration des programmes régionaux de coopération technique, dans le cadre duquel se déroule un vaste processus de consultation et de développement de consensus. Tous les efforts sont déployés pour encourager la participation active des acteurs clés aux actions de coopération technique lancées par l'IICA à l'échelle régionale. Les mécanismes institutionnels régionaux en existence comme le CORECA en Amérique centrale, le CAS en Amérique du sud et l'Alliance pour le développement durable de l'agriculture et du milieu rural dans la Caraïbe sont des éléments clés de ce processus.

La préparation de ces programmes régionaux comporte deux volets importants:

- Analyse des programmes nationaux des pays de chaque région, en vue de développer et de promouvoir des actions à l'échelle régionale visant à résoudre des problèmes qui affectent un groupe de pays;
- L'engagement de l'Institut de continuer à prêter son appui aux processus d'intégration au moyen de mécanismes en vigueur aux échelles régionale et sous-régionale.

En prenant en compte les caractéristiques et les besoins spécifiques de chaque région, la première étape des préparatifs des programmes régionaux consiste à coordonner les efforts de l'Institut et à adapter les interventions de l'IICA aux priorités régionales, en vue d'obtenir un impact significatif.

Les Directeurs des opérations régionales de l'IICA relèvent du Conseil régional de ministres respectif, ou d'une entité équivalente et ils organisent chaque année un séminaire annuel pour leur soumettre le Rapport régional annuel sur les interventions

menées par l'IICA pendant l'année à l'échelle régionale. Cette occasion est également utilisée pour une révision et un ajustement des programmes.

1.4 Suite à cette nouvelle stratégie, nous obtenons ce qui suit:

- **De meilleures relations avec nos États membres**

L'élaboration des programmes nationaux, la préparation des rapports annuels nationaux, la présentation de ces rapports au cours d'un séminaire annuel et l'incorporation d'idées et de suggestions formulées durant le séminaire dans le cadre de nos plans de travail pour la prochaine année, ont largement amélioré nos relations avec les États membres. Cette approche encourage des alliances avec des partenaires stratégiques, la responsabilisation, la transparence et la confiance.

- **Un plus grand nombre d'interventions de coopération technique**

Dans plusieurs de nos bureaux, nous avons pu modifier avec succès les interventions pour passer de bureaux orientés fondamentalement vers la gestion de ressources financières à des bureaux fournisseurs de services de coopération technique. Dans presque tous les nouveaux accords que nous avons souscrits, des volets de coopération technique ont été incorporés.

- **Un accroissement de la coopération technique au Canada et aux États-Unis**

Au Canada et aux États-Unis, pays qui antérieurement étaient les seuls à fournir des ressources financières à l'Institut, a été mené un fort volume d'activités de coopération technique en biotechnologie, en information et en assainissement agricole. Nous avons également encouragé une plus grande intégration régionale entre les pays du TLCAN au moyen du renforcement des mécanismes régionaux comme le PROCINORTE et le Conseil trinational.

- **Un accroissement de la participation du secteur privé**

L'amélioration des relations avec le secteur privé sur les plans national et régional, ainsi que l'établissement du 36^{ème} bureau de l'Institut à Miami, focalisé sur le développement du commerce agricole dans le Continent américain, sera renforcée à l'avenir.

- **Un accroissement de la coopération technique horizontale**

Grâce à l'élimination des centres régionaux et à la constitution d'une équipe continentale de spécialistes nationaux et régionaux, de représentants dans les pays et de directeurs des domaines thématiques, nous avons pu augmenter la coopération technique horizontale entre les pays et les régions.

- **Un accroissement des rapports intersectoriels**

La vision d'une agriculture élargie permet de renforcer les liens entre l'agriculture et d'autres activités de l'économie, la société rurale, les ressources naturelles et l'environnement.

Le développement de liens entre l'agriculture, les communautés rurales et l'environnement offre un grand potentiel, puisqu'il peut constituer la base de la prospérité rurale et la création d'emplois dans les régions rurales. À titre d'exemples, citons l'agro-tourisme, l'écotourisme, les services environnementaux, les produits forestiers et le traitement des aliments.

À cet égard, l'IICA a encouragé la mise en place à la Barbade d'un centre régional de liaison en matière d'agro-tourisme, visant d'une part à explorer les occasions d'établissement de rapports effectifs entre le marché du tourisme et des producteurs locaux d'aliments et d'autre part, à promouvoir la qualité et de la fiabilité de la production alimentaire dans la Caraïbe. Les rapports entre les agriculteurs et les hôtels se sont révélés économiquement avantageux pour les deux parties. Ce résultat a des incidences de grande portée puisque si l'on parvient à disposer du degré nécessaire de volonté et de décision aux échelles gouvernementale et politique, ce modèle peut être repris dans le reste de l'industrie d'accueil et les chaînes de supermarchés.

Il est important de penser au secteur agricole élargi non seulement comme une source d'emplois, d'eau, d'aliments et d'énergie, mais aussi comme un ensemble de paysages et d'occasions de loisirs et d'aventure.

Un autre exemple est lié à l'agriculture comme source d'énergie. Compte tenu de la nouvelle crise pétrolière que connaissent les pays, ces derniers ont commencé à nouveau à s'intéresser aux sources optionnelles d'énergie. Le Brésil produit déjà un combustible basé sur l'alcool dérivé de la canne à sucre. D'autres pays commencent à utiliser les céréales, notamment le sorgho et la commercialisation du biodiesel a déjà été lancée. L'agriculture offre un grand potentiel pour l'approvisionnement d'énergie durable à l'avenir.

2. UNE STRUCTURE DE GESTION APPROPRIÉE

- 2.1 Nous avons mis sur pied une nouvelle structure institutionnelle basée sur un cadre de gestion intégrée plus simple et plus horizontal.
- 2.2 Nous avons éliminé les centres régionaux et, des économies découlant de cette mesure, nous avons affecté la somme de EU\$1, 2 millions aux activités de coopération technique qui allaient être réalisées par les bureaux hors siège durant les années 2003 et 2004. Nous avons pu obtenir que ces crédits soient officiellement inscrits au budget 2004-2005.
- 2.3 Au siège central, nous avons consolidé des unités et c'est ainsi que nous avons pu mettre sur pied une structure institutionnelle plus horizontale et plus performante ; nous avons aussi pu réduire de 36 à 20 le nombre de postes de directions de la classe D.
- 2.4 Nous avons créé une nouvelle unité chargée de la préparation et du contrôle des budgets.
- 2.5 Nous avons renforcé la fonction d'auditeur interne de l'Institut, grâce à la nomination d'un nouvel auditeur interne et d'un auditeur adjoint.
- 2.6 Nous avons transmis à tous les directeurs les nouvelles directives régissant la préparation des budgets et la soumission des comptes financiers.
- 2.7 Nous avons créé la Direction de gestion du rendement et de l'évaluation, chargée de veiller à ce que les actions proposées soient mises en œuvre de manière plus rationnelle sur le plan des coûts.
- 2.8 Nous avons créé la Direction du suivi du processus des Sommets des Amériques, chargée de donner une suite appropriée aux mandats émanés du Sommet de Québec et de l'Assemblée générale.
- 2.9 Nous avons établi un nouveau programme sur le commerce, les activités commerciales agricoles et l'innocuité des aliments, ainsi qu'un bureau à Miami chargé d'en assurer la coordination.
- 2.10 Nous avons créé le Centre de liaison en agrotourisme pour la Caraïbe, situé à la Barbade.

- 2.11 Nous avons désigné des directeurs régionaux au siège central chargé de l'administration et la coordination de nos programmes et de nos actions régionales.
- 2.12 Nous avons créé un forum continental annuel dénommé « Semaine de Représentants » en vue de faciliter la planification stratégique, promouvoir le dialogue et faciliter la coopération continental entre les pays.
- 2.13 Nous avons établi des rapports nationaux pour chaque État membre sur les progrès réalisés en matière de mise en œuvre des programmes régionaux.

3. *MÉCANISMES APPROPRIÉS DE GESTION DU RENDEMENT ET DE L'ÉVALUATION*

L'un des facteurs internes les plus importants à l'appui de ce nouveau modèle de coopération technique est le système institutionnel de surveillance, de supervision, d'évaluation et de suivi qui lie les activités de planification, de programmation, de budgétisation, de mise en œuvre, de surveillance, d'évaluation et de suivi réalisées par l'Institut. Ce système qui est géré par la Direction récemment créée de gestion du rendement et de l'évaluation, garantit que les bureaux de l'IICA dans les pays ainsi que les directions et les unités pertinentes au siège mèneront leurs travaux de manière intégrée et globale.

Le système est conçu pour prêter un appui et prendre en charge une portion essentielle des fonctions de l'Institut qui sont de fournir une direction, de gérer, de coordonner, de contrôler et de rendre des comptes sur l'utilisation des ressources. Le système a été aussi élaboré pour stimuler des relations propres à contribuer à améliorer le rendement et les capacités individuelles et à lier les personnes et les ressources, en fonction de priorités et d'objectifs clairs définis dans les plans de travail de l'IICA et dans les programmes nationaux, régionaux et continentaux.

Le système a pour responsabilités principales:

- a. De fournir aux directeurs des Bureaux hors siège de l'IICA des directives et des apports pertinents pour parvenir à des résultats et améliorer le rendement.
- b. De fournir opportunément un appui au processus de prise de décisions de la direction générale, afin d'améliorer le rendement et le système de responsabilisation à l'Institut.

- c. D'effectuer régulièrement des révisions, des analyses et des évaluations des interventions réalisées par les bureaux hors siège et les unités du siège central.
- d. De renforcer l'amélioration du système administratif dans les Bureaux situés dans les pays et les unités du siège central, en vue de faciliter l'atteinte des buts et objectifs de l'Institut.
- e. D'appuyer les efforts visant à la promotion d'une culture institutionnelle basée sur le rendement et l'obtention de résultats.

Ces fonctions fournissent un appui essentiel à la mise en œuvre du nouveau modèle de coopération technique de l'IICA et encouragent une organisation axée sur l'atteinte de résultats.

4. DÉFINITION DE LA CLIENTÈLE, DES PARTENAIRES STRATÉGIQUES ET DES COMPÉTITEURS

Dans ce volet, nous avons focalisé nos efforts sur le renforcement des alliances avec les partenaires stratégiques.

Les problèmes qui entravent le développement agricole et rural dans les Amériques sont si énormes et complexes que les solutions requises pour les résoudre excèdent les efforts et les capacités non seulement des gouvernements nationaux, mais aussi d'une quelconque institution de développement ou d'une organisation internationale. C'est pourquoi les institutions et les organisations internationales doivent joindre leurs capacités et leur expérience à celles de leurs alliés et partenaires pour optimiser les contributions et aboutir à des solutions qui aient un impact réel sur la communauté agricole et la vie rurale des Amériques.

L'IICA estime que l'approche consistant à «travailler ensemble» est indispensable pour qu'il atteigne ses objectifs. Compte tenu de ce qui précède, a été mise sur pied la Direction des relations avec les partenaires stratégiques à Washington D.C., en vue de consolider ses travaux avec des partenaires stratégiques internationaux, dans le cadre de la stratégie fondamentale qui est de promouvoir le développement durable de l'agriculture, la sécurité alimentaire et la prospérité dans les communautés rurales des Amériques.

4.1 Alliances stratégiques

Nous avons renforcé nos relations stratégiques avec la Banque mondiale au moyen du Réseau global d'apprentissage pour le développement; avec la Banque

interaméricaine de développement au moyen du FONTAGRO; avec l'Organisation panaméricaine de la santé au moyen d'actions communes du Bureau européen de l'environnement (maladie de la vache folle) et la fièvre aphteuse ; avec la FAO au moyen d'actions communes aux échelles nationale et régionale dans le domaine de l'information et de l'assainissement agricole, ainsi que de l'innocuité des aliments.

4.2 Relations avec l'Organisation des États Américains

Nous avons rétabli le Bureau de l'Institut à Washington dans le bâtiment de l'OEA, dans le cadre d'une stratégie visant à créer une nouvelle relation avec cette organisation et nous sommes en train d'élaborer de nouvelles initiatives sur le plan opérationnel.

4.3 Relations IICA-CATIE

Nous avons amélioré nos relations avec le CATIE, de sorte que nous puissions assurer une meilleure complémentarité de nos interventions dans les domaines de l'éducation, la technologie et l'innovation et le développement rural. Nous poursuivons nos efforts visant à atteindre l'objectif définitif fixé qui est de faire en sorte que le CATIE et l'IICA travaillent de concert au sein d'une seule institution.

4.4 Commerce et SAIA

Nous avons encouragé une plus grande participation des États membres aux réunions de L'Organisation mondiale du commerce à Genève pour promouvoir une plus grande sensibilisation au système commercial international. Nous avons aussi lancé un nouvel instrument de modernisation des systèmes d'assainissement agricole et d'innocuité des aliments dans le Continent américain.

5. *POLITIQUES APPROPRIÉES POUR LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES*

En sa qualité d'institution de promotion du développement, de la transformation et de la vulgarisation des connaissances, l'IICA a formulé un plan triennal d'amélioration de nos ressources humaines aux termes duquel:

- a. Nous avons révisé le système de classement et de compensation de l'Institut et de ses pratiques de recrutement du personnel.

- b. Nous avons mis au point un programme de formation en langues afin de renforcer les capacités linguistiques des fonctionnaires ainsi qu'un programme d'incitation à l'intention des nouveaux fonctionnaires.
- c. Nous avons réduit au siège central le nombre de postes de direction de la catégorie internationale qui sont passés de 36 à 20 et nous avons diminué les coûts de 10%.
- d. Nous avons augmenté le nombre de membres des cadres locaux qui ont été promus au rang de personnel de la catégorie internationale; plusieurs cadres locaux dirigent maintenant des unités d'appui qui jouent un rôle clé au sein de l'Institut.
- e. Nous avons réduit l'âge moyen des cadres de l'Institution au moyen de la mise à la retraite de tous les fonctionnaires âgés de 65 ans. Ces mesures nous ont permis d'engager sous contrat des fonctionnaires plus jeunes, plus souples et professionnellement mieux préparés. L'âge moyen de ceux qui ont quitté l'Institut durant cette période a été de 61 ans, tandis que l'âge moyen de ceux qui ont été recrutés pour les remplacer a été de 51 ans.
- f. Nous avons inculqué un nouvel esprit d'objectif, d'engagement et de dévouement aux membres de notre personnel et ceux qui ne sont pas en harmonie avec la mission, la vision et les objectifs de l'Institut, sont instamment invités à se retirer volontairement.
- g. Nous avons lié le nouveau système de notation individuelle aux plans de travail des unités de l'Institut, en vue de garantir que le rendement individuel est conforme aux objectifs visés par l'Institut.
- h. Nous avons désigné de nouveaux cadres dans les domaines du développement du commerce agricole, de la biotechnologie, de l'agro-tourisme, des politiques et des négociations commerciales et de l'innocuité des aliments, pour qu'ils puissent prêter leur appui à des programmes menés dans les pays dans ces domaines techniques.
- i. Nous avons procédé à une nouvelle définition des fonctions de nos représentants dans les pays, en mettant l'accent sur le leadership et les capacités de gestion. C'est sur la base de ces nouveaux critères que nous avons désigné de nouveaux représentants dans les pays suivants: Argentine, Brésil, Uruguay, Chili, Venezuela, Colombie, Equateur, Pérou, Suriname, Trinité-et-Tobago, Barbade, Organisation des États de la Caraïbe orientale, Jamaïque, Costa Rica, El Salvador, Mexique, États-Unis et Canada.

- j. En dépit des changements de politiques de gestion des ressources humaines, notre Institut continue d'affronter des difficultés pour encourager l'excellence, recruter sous contrat et maintenir des cadres de haute qualité, en raison des avantages offerts et du barème des salaires approuvés en 1993. Le gel du montant des quotes-parts depuis 1995 a entravé la croissance de l'Institut, puisqu'en termes réels, cette situation représente une réduction substantielle des ressources financières.

5.1 Promotion d'une culture d'excellence

L'une des pierres angulaires du nouveau modèle de l'IICA a été la recherche de l'excellence à tous les niveaux. C'est dans ce but qu'a été créé le Programme d'octroi de primes du Directeur général à l'excellence, en vue de contribuer à la formation d'une culture institutionnelle de reconnaissance de la créativité, d'un rendement exceptionnel, du leadership et du travail en équipe.

Pendant plusieurs années, l'Institut a rendu hommage à ses fonctionnaires pour leurs années de service. La présente Administration a été convaincue qu'en sus de la reconnaissance des années de service, il était indispensable de décerner des primes à nos fonctionnaires qui se distinguaient par leur rendement exceptionnel. En 2002, nous avons donc commencé à décerner les primes du Directeur général à l'excellence.

6. POLITIQUES, PROCESSUS ET CONTRÔLES APPROPRIÉS POUR LA GESTION FINANCIÈRE

6.1 Audits externes

Pour la première fois depuis 1995, en 2004, les auditeurs extérieurs ont approuvé les bilans financiers de l'Institut sans observation. Nous estimons que cela reflète les résultats positifs obtenus suite aux mesures que nous avons adoptées pour promouvoir la prudence financière, notamment la mise en place de l'Unité du budget, du contrôle et du renforcement de l'audit interne. Cette situation révèle aussi l'attitude responsable de nos représentants et directeurs d'unités et je les remercie de leur coopération et de leur appui.

6.2 Paiements des quotes-parts dues

Par la résolution No. 392, l'Administration a obtenu l'approbation du Conseil d'administration de l'agriculture pour mettre en œuvre une série d'interventions aux fins du recouvrement des quotes-parts. Suite à l'application de ces mesures, plusieurs pays ont versé leurs quotes-parts arriérées, notamment le Brésil, le Venezuela,

l'Équateur, le Pérou, le Suriname et l'Argentine. En dépit de ces versements, la situation financière de l'Institut demeure encore critique et j'ai demandé que soit maintenu l'engagement de veiller à une utilisation rationnelle de nos ressources financières.

7. STRATÉGIES DE PROMOTION DE LA COMMUNICATION ET D'UNE IMAGE SOCIALEMENT RESPONSABLE

Dans le cadre de ce nouveau modèle, l'IICA accorde une attention spéciale à l'information, la communication et la projection d'une image institutionnelle. La promotion de la nouvelle dimension globale et de l'image de l'IICA revêt une importance fondamentale dans les efforts déployés pour promouvoir l'Institut en tant qu'organisation internationale pour le développement reconnue et respectée comme partenaire fiable susceptible d'apporter une contribution de grande importance au développement de l'agriculture et de la vie rurale dans les Amériques.

La nouvelle politique de l'IICA en matière d'information et de communication facilite le dialogue avec la Communauté de l'agriculture et les Etats membres et les maintient informés des activités et des résultats des interventions de l'Institut.

La publication des Programmes nationaux et régionaux de coopération technique, les Rapports annuels de l'IICA, le Bulletin électronique « IICAconexión », la revue en ligne « Comuniica » et l'*Infoletter* du Directeur général, conjointement avec l'amélioration du nouveau site web de l'Institut (www.iica.int), sont le fruit de cette politique.

8. PRINCIPES ET VALEURS ÉTHIQUES

Nous travaillons également à l'élaboration d'un nouveau code d'éthique prenant en compte les normes de l'Institut énoncés dans le Règlement de la direction générale, le Règlement du personnel et le Règlement financier.

Ce code a pour but de mettre au point un régime d'éthique qui reconnaisse les valeurs individuelles et la diversité, ainsi que d'encourager un climat marqué par une haute intégrité morale, de sorte que les fonctionnaires puissent réaliser intégralement leur potentiel.

Le Code met aussi en relief les valeurs de l'IICA qui régissent les travaux du personnel à l'Institut, pour que tous ses membres puissent observer les plus hautes valeurs de comportement éthique, à savoir l'impartialité, l'intégrité, le

professionnalisme, la souplesse, la discrétion, la loyauté, la prudence financière et la responsabilisation envers l'Institut.

Le Code prévoit des normes appelées à régir le comportement des membres du personnel au sein et en dehors de l'Institut, ainsi que les relations du travail, les questions personnelles, les questions morales, l'utilisation et la divulgation de l'information, les conflits d'intérêt et l'activité politique.

Le code doit être interprété comme une indication évidente que cette Administration ne tolérera pas la corruption, les comportements inappropriés et les activités politiques au sein de l'Institut.

9. RESPONSABILITÉ SOCIALE

L'Institut ne peut se dissocier des problèmes sociaux comme le chômage, l'absence de logement, l'éducation et les soins de santé, la pauvreté et l'injustice sociale qui prévalent au sein de la majorité de nos peuples. Ces problèmes sociaux sont reflétés dans la délinquance rurale et urbaine, le trafic des dogues illicites, l'insécurité personnelle et dans l'illégalité, lesquels constituent des menaces à la paix, à la prospérité et au processus de gouvernance démocratique.

L'Institut devra assumer à l'avenir une plus grande responsabilité et adopter un programme de développement qui lui permette de remplir un rôle plus dynamique et stratégique pour la promotion de la prospérité dans les communautés rurales des Amériques.

Ce rôle va au-delà de l'appui traditionnel à la production agricole et fait de nous des partenaires du processus de développement axé sur la croissance de la compétitivité de toute la chaîne agroalimentaire et l'encouragement de liens entre chaque chaîne et les autres secteurs de l'économie comme le tourisme, la santé, la nutrition, l'infrastructure, l'éducation et l'environnement.

Les programmes nationaux de l'IICA doivent refléter une approche intégrale et globale du développement agricole et rural, laquelle doit répondre à la réalité de la communauté agricole des pays ainsi qu'aux circonstances nationales, et lier les macro-politiques à la réalité territoriale.

10. LA CAPACITÉ DE PENSER ET D'ANTICIPER L'AVENIR

La nouvelle Unité de planification stratégique et de modernisation institutionnelle a réalisé de grands progrès dans les questions liées à l'avenir de l'agriculture dans les Amériques.

10.1 Nouvelle vision de l'agriculture

Nous avons encouragé la conception selon laquelle l'agriculture va au-delà de la production primaire et nous avons démontré dans nos études que, lorsque l'on tient compte des rapports en chaîne pour le passé et l'avenir, la contribution de l'agriculture au développement national est plus importante que les chiffres indiqués par les statistiques nationales. Selon ce modèle analytique, la contribution de l'agriculture au développement nationale se révèle trois ou sept fois plus importante que les pourcentages indiqués dans les statistiques nationales, si compte est tenu de tous les rapports en chaîne passés et futurs dans la chaîne agroalimentaire.

En Argentine, les statistiques officielles indiquent que la contribution de l'agriculture au PIB se porte à 4,6%, mais si nous considérons les rapports en chaîne pour le passé et l'avenir, la contribution se porte à 32,2%. Au Brésil, le montant de la contribution passe de 4,3% à 26,2% ; au Chili, ce montant passe de 5% à 32,1% ; au Mexique, de 4,6% à 24,5% et au Costa Rica, de 11,3% à 32,5%. Actuellement, nous élargissons cette étude à tous les pays du Continent.

De surcroît, ces analyses démontrent qu'environ 74% des produits primaires agricoles contribuent aux autres secteurs de l'économie comme l'agroindustrie et la manufacture.

Ces résultats sont documentés dans notre rapport intitulé: *«Plus que des aliments sur la table : la vraie contribution de l'agriculture à l'économie»*.

10.2 Un agenda continental commun pour l'agriculture et la vie rurale dans les Amériques

Nous avons aidé les ministères de l'agriculture à développer une vision stratégique futuriste pour l'agriculture et la vie rurale dans ce Continent au moyen du Plan d'action agricole 2003-2025 qui, lorsqu'il sera mis en œuvre, pourra aider les Amériques à atteindre les Objectifs de développement du Millénaire qui sont de réduire la pauvreté, promouvoir un environnement durable et stimuler l'alliance globale pour le développement.

Conclusions

1. Notre but est de faire de l'IICA une institution d'avant-garde dans la prestation de coopération technique agricole aux Amériques et le partenaire de première option pour tous les États membres.
2. Nos efforts ne seront fructueux que si les pays et la Direction générale travaillent comme une équipe se consacrant à l'atteinte des objectifs de l'Institut et ayant pris des engagements à son endroit.
3. Le processus de réforme de l'IICA a été reconnu non seulement au sein de l'Institut, mais à travers tout le Continent et le Système interaméricain. Par exemple, l'ancien Secrétaire général de l'Organisation des États américains a fait savoir ce qui suit dans son rapport soumis aux Présidents et Chefs d'État réunis au Sommet extraordinaire des Amériques tenue à Monterrey (Mexique) en janvier de l'année dernière:

«L'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) offre un autre exemple de l'impact des Sommets sur les travaux des institutions interaméricaines. En effet, l'Institut a effectué une profonde restructuration pour s'engager envers le processus des Sommets en invitant les Ministres de l'agriculture à développer une vision cohérente des besoins, à concevoir des plans et à mobiliser des ressources pour les mettre en œuvre. Cette approche a débouché sur un consensus clair au sujet des actions qui s'avèrent nécessaires pour créer des occasions à l'intention des producteurs agricoles, améliorer la sécurité alimentaire et accueillir la concurrence des marchés internationaux.»

4. De surcroît, par la résolution CP/RES. 826 (1338/02) adoptée le 25 septembre 2002, le Conseil permanent de l'OEA a appuyé le processus de réforme de l'IICA et diverses délégations ont félicité l'Administration de l'Institut de la nouvelle orientation adoptée par l'Institut.
5. En conclusion, aujourd'hui, l'IICA est mieux préparé pour:
 - Appuyer les pays dans la mise en œuvre du Plan d'action 2003-2015;
 - Promouvoir l'intégration continentale et la coopération horizontale;
 - Assurer le suivi de la situation et des perspectives de l'agriculture et la vie rurale dans le Continent américain.
 - Promouvoir un agenda interinstitutionnel qui appuie le développement rural durable.

6. Nous estimons que le suivi de l'agriculture et la vie rurale dans le Continent américain ainsi que l'identification de tendances, de menaces, de questions d'importance critiques émergentes et de débouchés constituent une importante fonction future de cet Institut, dans le cadre des efforts que nous déployons pour créer des sociétés du savoir. La mise en pratique de cette responsabilité permettra à l'institut d'aider les États membres dans la mise en œuvre du Plan agricole 2003-2015. En 2004 par conséquent, les Bureaux hors siège ont mis en route un processus visant à déterminer l'état de l'agriculture et de la vie rurale dans chaque pays, en vue d'identifier les questions critiques émergentes, les menaces, les tendances et les débouchés dans ce secteur.
7. Ces résultats ont été consolidés sur les plans régional, thématique et continental, de manière à pouvoir déterminer la situation de l'agriculture et de la vie rurale dans le Continent américain. Nous souhaitons qu'à l'avenir, ces activités se traduisent par la tenue de conférences sur les perspectives à travers tout le Continent américain.
8. À notre avis, avec la mise en œuvre de ces initiatives, l'Institut se trouve bien située pour remplir un rôle stratégique dans la perspective de la modernisation du secteur rural, la promotion de la sécurité alimentaire et de la prospérité dans les communautés rurales des Amériques.

**DISCOURS DE CLÔTURE DE M. CHELSON W.D. BRATHWAITE,
DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'IICA**

Nous sommes parvenus à la clôture de la Vingt-cinquième Réunion ordinaire du Comité exécutif et je saisis cette occasion pour remercier tous les participants, ministres, délégués, observateurs, fonctionnaires de l'IICA et le personnel d'appui du Ministère de l'agriculture du Brésil de leur collaboration et de leur contribution au succès de cette réunion.

Je tiens surtout à exprimer mes remerciements au Gouvernement brésilien, par le truchement du dynamique et respecté Ministre de l'agriculture, M. Roberto Rodrigues, pour son chaleureux accueil et l'information ainsi que les connaissances dont nous avons bénéficié ici à Ribeirão Preto. Nous en sortons enrichis, motivés et revitalisés pour poursuivre le noble effort de convertir les secteurs agricole et rural de nos pays en instruments de prospérité, de croissance économique, d'équité et de stabilité sociale. Ce noble effort peut porter des fruits en notre époque.

En même temps que d'une part, nous procédons aux préparatifs de la Troisième Réunion ministérielle sur l'agriculture et la vie rurale dans le cadre du processus des Sommets des Amériques, ainsi que de la Treizième Réunion ordinaire de la JIA devant avoir lieu en août prochain, et que d'autre part, nous contribuons à mettre en œuvre une vision de l'agriculture d'ici à 2015, il est important que nous poursuivions les travaux en retenant les quatre volets d'activités suivants.

1. Appuyer les pays dans la mise en œuvre des mandats émanés du Plan AGRO 2003-2015 liés à l'agriculture et la vie rurale, grâce à la mise en œuvre des programmes nationaux et régionaux et d'un agenda continental découlant de consultations et d'un dialogue sincère avec la communauté agricole dans chacun des 34 États membres.
2. Poursuivre le processus d'harmonisation institutionnelle et stratégique propre à assurer que la structure et les processus institutionnels de l'IICA soient adéquats et répondent aux nouvelles demandes qui se posent pour une institution moderne et proactive.
3. Continuer à assurer la coordination de nos interventions avec celles des autres organisations internationales se consacrant à l'agriculture et à la vie rurale dans les Amériques, en vue de parvenir à une approche globale pour la solution de problèmes et la promotion de la coordination et de la complémentarité de nos efforts dans ces initiatives axées sur le concept «travailler ensemble».

4. Participer activement en tant qu'institution associée au processus des Sommets des Amériques, à la mise en place d'une nouvelle structure pour l'agriculture et la vie rurale dans le Continent américain. Nous devons donc continuer à faire partie du Groupe d'examen et de mise en œuvre des initiatives émanées des Sommets (GRIC). Nous devons aussi préparer la participation du secteur agricole au Sommet des Chefs d'État et de gouvernement qui se tiendra en Argentine en novembre prochain.

L'année dernière, je disais que les décisions des Chefs d'État et de gouvernement, énoncées de manière détaillée dans la Déclaration et le Plan d'action du Sommet, ont modifié à jamais le rôle de notre Institut.

L'IICA doit non seulement fournir une coopération technique pour l'agriculture dans le Continent américain, mais aussi assumer un mandat plus large lié au leadership en matière d'agriculture et de vie rurale. À mon avis, ce mandat signifie que notre Institut doit poursuivre sa stratégie consistant à se situer sur la scène internationale et à adopter un agenda de développement.

Les actions que nous avons menées au cours des quatre dernières années de restructuration interne et de projection d'une nouvelle dimension externe représentent les premières étapes de ce processus qui lui-même s'est caractérisé pour avoir donné suite aux 15 mandats que j'avais acceptés au moment d'assumer les fonctions de Directeur général.

«Les demandes émanées de nos sociétés aujourd'hui et le marché international en mutation requièrent un degré de maturité de la part de notre Institut. Deux ans auparavant, nous avons célébré 60 ans de vie institutionnelle, mais il ne s'agit pas seulement de célébrer les anniversaires, mais de les utiliser pour nous permettre de commémorer des moments clés pour nous tourner vers l'avenir.

Le nouveau scénario international d'un monde caractérisé par les négociations internationales commerciales, des technologies pour la communication et l'information et des économies interdépendantes, suggère que les pays doivent s'engager plus fermement que jamais à renforcer et affermir le processus d'intégration des Amériques.

Le scénario émergent suggère que la période 2005-2010 sera d'une importance critique pour l'avenir des pays de notre région. Les pays commencent à se sentir confortables avec la certitude que des changements seront introduits aux normes qui régissent le commerce international et qu'il se produira un élargissement inévitable de la concurrence à l'échelle internationale».

L'agenda commercial et les régimes de commerce international

Les présentes discussions aux échelons régional et continental en ce qui concerne le commerce international et les récentes politiques agricoles de l'Union européenne, au cours desquelles il s'est produit un « décalage » entre les subventions agricoles et la production, suggèrent que des progrès pourraient être réalisés en vue de la création d'un régime commercial doté d'une orientation plus humaniste qui prenne en compte la réalité des pays pauvres en développement. De surcroît, le récent rapport du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) « Faire en sorte que le commerce international fonctionne en faveur des personnes », établit que le traitement spécial et différencié pour les pays en développement va au-delà des questions traditionnelle du commerce et inclut l'éducation, la santé, la parité hommes-femmes, la protection de l'environnement et le respect de la diversité culturelle, tout en suggérant que les normes de l'OMC devraient être plus souples et axées sur le développement.

Quels que soient les scénarios qui se présentent à l'avenir, il nous incombe de continuer à aider les États membres de l'Institut dans les négociations de ces agendas commerciaux et la gestion de celles-ci par la suite. C'est dans ce contexte que l'on doit saisir l'importance critique et stratégique de notre Programme continental de commerce, d'activités agricoles et d'innocuité des aliments, lequel vise à prêter un appui à l'agenda commercial et continental et à promouvoir la sécurité alimentaire dans notre Continent.

Nous devons focaliser à nouveau nos initiatives et redoubler d'efforts pour adopter un agenda de développement, en même temps que nous devons nous acquitter de notre tâche fondamentale qui consiste à promouvoir un secteur agricole compétitif, technologiquement préparé, bien géré sur le plan environnemental et socialement équitable pour les peuples des Amériques. Cette approche assurera que l'Institut agit avec la maturité qu'exigent les États membres et qu'ils méritent.

Je prend la liberté de vous demander que nous puissions continuer à faire de l'IICA, en ce XXIème siècle, une institution d'excellence en mesure d'aider à éduquer nos agriculteurs, de sorte qu'ils puissent mettre un terme au cycle de pauvreté et de dépendance et apprendre à protéger l'environnement et participer activement à l'économie internationale.

Nous n'avons pas besoin de construire de pont vers le passé, mais bien plutôt une grande autoroute vers l'avenir. Un avenir qui promette d'être l'un des plus émotifs de tous les temps. Un avenir caractérisé par 1. une espérance de vie de 100 ans ; 2. l'accès de tous à un service de santé et à de l'eau potable; 3. un secteur agricole moderne caractérisé par une vision partagée jusqu'en 2015, comme l'ont exprimé les ministres de l'agriculture dans le Plan AGRO 2003-2015.

Nous devons nous assurer que tous les enfants de Dieu fassent partie de cet avenir. Un avenir où les agriculteurs peuvent prendre en charge leur destinée et contribuer à la sécurité à travers le monde.

Nous continuons à édifier l'IICA du XXIème siècle en tant que force du bien qui aidera à garantir l'éducation, les débouchés et à assurer une survie durable pour les démunis de nos communautés rurales.

Je tiens à vous renouveler une fois de plus mes remerciements pour votre coopération et votre appui. Je souhaite me retrouver parmi vous lors de la Réunion ministérielle qui doit se tenir au mois d'août.

Merci!

ANNEXES

ORDRE DU JOUR*IICA/CE/Doc.455(05)***1. Présentation**

L'article 22 du Règlement intérieur du Comité exécutif stipule que cet organe supérieur de l'Institut doit tenir une réunion ordinaire annuelle, qui a lieu généralement au siège de l'Institut.

Le présent ordre du jour provisoire de la Vingt-cinquième réunion ordinaire du Comité exécutif a été préparé par le Directeur général, conformément aux dispositions de l'article 30 du Règlement intérieur du Comité exécutif.

2. Programme de travail provisoire de la réunion*IICA/CE/Doc.456(05)***3. Rapports du Directeur général au Comité exécutif**

3.1 Rapport du Directeur général sur la mise en œuvre du Plan à moyen terme 2002-2006
(*sans numéro*)

- Résultats du processus de modernisation institutionnelle de l' IICA
- Activités et résultats de la coopération technique 2002-2005 (*sans numéro*)

1. Introduction

Article 22 of the Rules of Procedure of the Executive Committee establishes that this governing body shall hold one regular annual meeting.

The Provisional Agenda of the Twenty-fifth Regular Meeting of the Executive Committee has been prepared by the Director General pursuant to Article 30 of the Rules of Procedure of the Executive Committee.

2. Provisional Schedule of the Meeting*IICA/CE/Doc.456(05)***3. Reports of the Director General to the Executive Committee**

3.1 Report from the Director General in the Implement-ation of the 2002-2006 of the Medium Term Plan.
(*unnumbered*)

- Results of the Institutional Modernization Process of IICA.
- Results of Technical Cooperation Actives (2002-2005) (*unnumbered*)

3.2 Rapport de la réunion 2005 de la Commission consultative spéciale sur les questions de gestion
IICA/CE/Doc.457(05)

3.2 Report of the 2005 Meeting of the Special Advisory Commission on Management Issues.
IICA/CE/Doc 457(05)

4. Politique institutionnelle et services de coopération

4. Institutional Policy and Cooperation Services

4.1 Rapport annuel 2004
IICA/CE/Doc.458(05)

4.1 2004 Annual Report.
IICA/CE/Doc.458(05)

4.2 État d'avancement de la préparation du rapport sur la situation de l'agriculture et de la vie rurale dans les Amériques
IICA/CE/Doc.459(05)

4.2 Progress in the elaboration of the Report on the State of Agriculture and Rural Life in the Americas.
IICA/CE/Doc.459(05)

4.3 Expérience du Brésil dans le domaine de l'agroénergie
IICA/CE/Doc.460(05)

4.3 Brazil's Experience in the Area of Agro Energy.
IICA/CE/Doc.460(05)

4.4 Proposition d'action continentale intégrée dans le domaine de la biotechnologie
IICA/CE/Doc.461(05)

4.4 Proposed Hemispheric Action in the Area of Bio-technology
IICA/CE/Doc.461 (05)

5. Questions financières et budgétaires

5. Financial and Budgetary Matters

5.1 États financiers de l'Institut pour 2004 et rapport des commissaires aux comptes
IICA/CE/Doc.462(05)

5.1 Financial Statements of the Institute for 2004 and Report of the Independent Auditors.
IICA/CE/Doc.462(05)

- | | |
|--|---|
| <p>5.2 Onzième rapport annuel du Comité de révision de la vérification (CRV)
<i>IICA/CE/Doc.463(05)</i></p> <p>5.3 Situation actuelle au sujet du paiement des quotes-parts et progrès dans le recouvrement des arriérés de quotes-parts dus à l'Institut
<i>IICA/CE/Doc.464(05)</i></p> <p>5.4 Projet de Programme-budget 2006-2007
<i>IICA/CE/Doc.465(05)</i></p> <p>5.5 Proposition de budget extraordinaire financé avec des ressources du Sous-fonds général
<i>IICA/CE/Doc.466(05)</i></p> | <p>5.2 Eleventh Annual Report of the Audit Review Committee (ARC).
<i>IICA/CE/Doc.463(05)</i></p> <p>5.3 Current Status of Quota Payments and Progress in the Collection of Quotas Owed to the Institute.
<i>IICA/CE/Doc.464(05)</i></p> <p>5.4 Proposed 2006-2007 Program Budget.
<i>IICA/CE/Doc.465(05)</i></p> <p>5.5 Special Expenditures Financed by the General Subfund.
<i>IICA/CE/Doc.466(05)</i></p> |
|--|---|

6. Relations interinstitutionnelles

- 6.1 Relations IICA-CATIE: suivi des activités conjointes
IICA/CE/Doc.467(05)

7. Autres questions institutionnelles

- 7.1 Élection d'un membre du Comité de révision de la vérification (CRV)
IICA/CE/Doc.468(05)
- 7.2 Distinctions honorifiques interaméricaines dans le secteur rural 2003-2005
IICA/CE/Doc.469(05)

6. Inter-institutional Relations

- 6.1 Progress in the strengthening of joint work between IICA and CATIE
IICA/CE/Doc.467(05)

7. Other Institutional Business

- 7.1 Election of a member of the Audit Review Committee (ARC).
IICA/CE/Doc.468(05)
- 7.2 Inter-American Awards in the Rural Sector 2003-2005
IICA/CE/Doc.469(05)

8. Organes de direction de l'IICA et Réunion ministérielle

8.1 Présentation des candidats au poste de Directeur général de l'IICA
(sans numéro)

8.2 Progrès accomplis dans le processus de mise en œuvre du Plan AGRO 2003-2015
IICA/CE/Doc.470(05)

8.3 Suivi de la mise en œuvre des résolutions de la Douzième réunion ordinaire du Conseil
IICA/CE/Doc.471(05)

8.4 Suivi de la mise en œuvre des résolutions de la Vingt-quatrième réunion ordinaire du Comité exécutif
IICA/CE/Doc.472(05)

8.5 Date et lieu de la Vingt-sixième réunion ordinaire du Comité exécutif
IICA/CE/Doc.473(05)

8.6 Ordre du jour provisoire de la Treizième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture
IICA/CE/Doc.474(05)

9. Questions diverses

8. The Governing Bodies of IICA and the Ministerial Meeting

8.1 Presentations of the Candidates to the Post of Director General of IICA.
(unnumbered)

8.2 Progress In the Process to Implement the AGRO 2003-2015 Plan.
IICA/CE/Doc.470(05)

8.3 Status of the Resolutions of the Twelfth Regular Meeting of the IABA.
IICA/CE/Doc.471(05)

8.4 Status of the Resolutions of the Twenty-fourth Regular Meeting of the Executive Committee.
IICA/CE/Doc.472(05)

8.5 Date and Site of the Twenty-sixth Regular Meeting of the Executive Committee
IICA/CE/Doc.473(05)

8.6 Provisional Agenda of the Thirteenth Regular Meeting of the Inter-American Board of Agriculture
IICA/CE/Doc.474(05)

9. Other Business

LISTE DES PARTICIPANTS

ARGENTINE

Alejandra Sarquis Haiech (*Titulaire*)
Directora Nacional de Mercados, Enc.
Secretaría de Agricultura, Ganadería,
Pesca y Alimentos
Buenos Aires
Tel.: (54 11) 4349 2242
Fax: (54 11) 4349 2244
asarqu@mecon.gov.ar

Liliana Mónica Sola Filossera
Directora Nacional de Servicios
Agropecuarios, Enc.
Secretaría de Agricultura, Ganadería,
Pesca y Alimentos
Buenos Aires
Tel.: (54 11) 4349 2710
Fax: (54 11) 4349 2704
lsola@mecon.gov.ar

Oscar H. Gherzi
Auditor Interno Titular
Instituto Nacional de Tecnología
Agropecuaria
1033 Buenos Aires
Tel.: (54 11) 4382 2258
Fax: (54 11) 4381 1679
ogherzi@correo.inta.gov.ar

BARBADE

John E. D. Williams (*Titulaire*)
Minister of State
Office of the Prime Minister and
the Ministry of Civil Service
Bay Street, St. Michael
Tel.: (246) 426 2814
Fax: (246) 228 5644
johned@caribsurf.com

Carston Simmons
Permanent Secretary
Ministry of Agriculture and Rural
Development
West Indies
Tel.: (246) 428 4065
Fax: (246) 428 7777
psminagri@caribsurf.com

Donna Forde
Counsellor
Permanent Mission of Barbados
to OAS
Washington D.C. 20008
United States of America
Tel.: (202) 939 9200, ext. 206
Fax: (202) 332 7467
dforde@foreign.gov.bb

BELIZE

Jaime David Burgos (*Titulaire*)
Minister of State
Ministry of Agriculture and Fisheries
West Block Building, Belmopan City
Tel.: (501) 822 2330
Fax: (501) 822 2409
parloffice@btl.net

CHILI

Jaime Campos Quiroga (*Titulaire*)
Ministro de Agricultura
Ministerio de Agricultura
Santiago
Tel.: (56 2) 393 5186
Fax: (56 2) 696 4496
mecastro@minagri.gob.cl

Ángel Sartori Arellano
Asesor Subdirección de Relaciones
Internacionales - ODEPA
Santiago
Tel.: (562) 397 3092
Fax: (562) 687 3619
asartori@odepa.gob.cl

COSTA RICA

Rodolfo Coto Pacheco (*Titulaire*)
Ministro de Agricultura y Ganadería
Ministerio de Agricultura y Ganadería
San José
Tel.: (506) 290 4446
Fax: (506) 296 6720
asoto@mag.go.cr

Felipe Ortuño Victory
Gerente General
Assukkar S.A.
San José
Tel.: 011 (506) 554 8000
Fax: 011 (506) 554 8111
felipe@assukkar.com

Marco Antonio Chávez Solera
Gerente
Liga Agrícola Industrial de la Caña
San José
Tels.: (506) 284 6066 / 390 0957
Fax: (506) 223 0839
mchavez@laica.co.cr

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

James Butler (*Titulaire*)
Deputy Under Secretary for Farm and
Foreign Agricultural Services
United States Department of
Agriculture
Washington DC 20250
Tel.: (202) 720 7107
Fax: (202) 720 8254
Jim. Butler@usda.gov

William L. Brant
Deputy Administrator, International
Cooperation and Development
USDA-FAS
Washington, DC 20250-1081
Tel.: (202) 690 0776
Fax: (202) 720 6103
william.brant@usda.gov

Stacy D. Williams
 Specialized Organizations Advisor
 U.S. Department of State
 Washington, DC 20250
 Tel.: (202) 647 8099
 Fax: (202) 647 0911
 williamssd3@state.gov

Marianne McElroy
 International Relations Advisor
 USDA-FAS
 Washington DC 20250
 Tel.: (202) 690 1522
 Fax: (202) 690 1841
 marianne.mcelroy@fas.usda.gov

Susan Sadocha
 International Relations Advisor
 United States Department of
 Agriculture
 Washington DC 20250
 Tel.: (202) 690 0855
 Fax: (202) 690 1841
 Susan.Sadocha@usda.gov

William W. Westman
 Agricultural Counselor
 USDA-FAS
 United States Embassy
 Brazil
 Tel.: (55) (61) 312 7124
 Fax: (55) (61) 312 7659
 www.fas.usda.gov

GRENADE

Roland Bhola (*Titulaire*)
 Minister in the Ministry of Agriculture,
 Lands, Forestry, Fisheries, Public
 Utilities, Energy and Marketing and
 National Importing Board
 Government of Grenada, Ministerial
 Complex
 St. George's
 Tel.: (473) 440 2722
 Fax: (473) 440 4191
 agriculture@gov.gd

MEXIQUE

Víctor Manuel Villalobos (*Titulaire*)
 Coordinador de Asuntos
 Internacionales
 Secretaría de Agricultura, Ganadería,
 Desarrollo Rural, Pesca y
 Alimentación (SAGARPA)
 México, D.F.
 Tel.: (525) 918 31058
 Fax: (525) 918 31063
 vvilla@sagarpa.gob.mx

María de Lourdes Cruz Trinidad
 Directora de Relaciones
 Internacionales
 Secretaría de Agricultura, Ganadería,
 Desarrollo Rural, Pesca y
 Alimentación (SAGARPA)
 México, D.F.
 Tel.: (525) 9183 058
 Fax: (525) 9183 000 ext 33209
 mcruz.dgai@sagarpa.gob.mx

PÉROU

Manuel Manrique Ugarte (*Titulaire*)
Ministro de Estado en la Cartera de
Agricultura
Ministerio de Agricultura
Lima
Tel.: (511) 431 0424
Fax: (511) 431 0109
manuel.manrique@minag.gob.pe

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

Luis Ramón Rodríguez (*Titulaire*)
Subsecretario de Estado de
Planificación Sectorial Agropecuaria
Secretaría de Estado de Agricultura
Santo Domingo
Tel.: (809) 227 6939
Fax: (809) 547 1692
Sub_planificacion@agricultura.gov.do
dragrofarmayahoo.com

SURINAME

Gerrit Arno Breinburg (*Titulaire*)
Director Agricultural Planning
and Development
Ministry of Agriculture, Animal
Husbandry and Fisheries
Paramaribo
Tel.: (597) 476 654
Fax: (597) 470 301
dirlvv@sr.net

Ramesh Kalka
Deputy Director Administrative
Ministry of Agriculture, Animal
Husbandry and Fisheries
Paramaribo
Tel.: (597) 472 547
Fax: (597) 470 301
dirlvv@sr.net

**PAYS NON MEMBRES DU
COMITÉ EXÉCUTIF**

BRÉSIL

Roberto Rodrigues (*Titulaire*)
Ministro de Agricultura, Pecuária e
Abastecimento
Ministério da Agricultura, Pecuária e
Abastecimento
Brasília
Tel.: (55 61) 218 2800
Fax: (55 61) 226 8091
gm@agricultura.gob.br

Antônio Carlos Costa
Diretor do Departamento de Assuntos
Comerciais
Ministério da Agricultura, Pecuária e
Abastecimento
CEP: 70043-900, Brasília
Tel.: (61) 218 2152
Fax: (61) 226 8091
antoniocarlos@agricultura.gov.br

Cecília Fagan Costa
 Assessora do Ministro
 Ministério da Agricultura, Pecuária e
 Abastecimento
 Brasília
 Tel.: (61) 226 5161
 Fax: (61) 226 8091
 cecilia@agricultura.gov.br

Ismar Cardona
 Chefe da Assessoria de Comunicação
 do Ministro
 Ministério da Agricultura, Pecuária e
 Abastecimento
 Brasília

Marlene Ferreira de Souza
 Assessora do Ministro
 Ministério da Agricultura, Pecuária e
 Abastecimento
 Brasília
 Tels.: (61) 224 3879 / 218 2524
 Fax: (61) 322 2453
 marlenefs@agricultura.gov.br

Ricardo Cota
 Diretor do Departamento de Promoção
 Internacional do Agronegócio
 Brasília

Telma Cristina Gondo
 Coordenadora Geral do Departamento
 de Promoção Internacional do
 Agronegócio
 Brasília

CANADA

Paul Murphy (*Titulaire*)
 Executive Director
 Programs and Multilateral Affairs
 Agriculture and Agri-Food Canada
 Ottawa ON K1A 0C5
 Tel.: (613) 759 1167
 Fax: (613) 759 6690
 murphyp@agr.ca.ca

Maureen Dolphin
 Senior Multilateral Affairs Officer
 Agriculture and Agri-Food Canada
 Edmonton, Alberta T5J 4G5
 Tel.: (780) 495 5524
 Fax: (780) 495 3324
 dolphinm@agr.gc.ca

ÉQUATEUR

Jorge Hernán Chiriboga P.
 Viceministro de Agricultura
 Ministerio de Agricultura y Ganadería
 Quito
 Tel.: (5932) 252 3043
 Fax: (5932) 256 4645
 viceministro@mag.gov.ec

EL SALVADOR

Armando Servellón R.
 Director Oficina Financiera
 Institucional
 Ministerio de Agricultura y Ganadería
 Santa Tecla, La Libertad
 Tel.: (503) 2241 1782
 Fax: (503) 2228 2655
 aservellon@mag.gob.sv

HAÏTI

Philippe Mathieu
Ministre de l'Agriculture, des Ressources
Naturelles et du Développement Rural
Ministère de l'Agriculture, des
Ressources Naturelles et du
Développement Rural
Port-au-Prince
Tels.: (509) 298 3012 / 298 3111
Fax: (509) 298 3012
mango.plus@excite.com
narndr2004@yahoo.fr

PAYS ASSOCIÉ À L'IICA

ESPAGNE

Antonio Crespo García
Consejero de Agricultura, Pesca y
Alimentación en las Embajadas de
España en Centroamérica y
República Dominicana
Ministerio de Agricultura, Pesca y
Alimentación
San José, Costa Rica
Tel.: (506) 222 9823
Fax: (506) 222 9733
mapaesp@racsa.co.cr

COMITÉ DE RÉVISION DE LA VÉRIFICATION (CRV)

Luis Carlos Gutiérrez Jaime
Director General de Eficiencia
Financiera y Rendición de Cuentas
Secretaría de Agricultura, Ganadería,
Desarrollo Rural, Pesca y
Alimentación (SAGARPA)
México, D.F. 03310
Tels.: (55) 9183-1221 / 9183 1222
Fax: (55) 9183 1000, ext. 33809
cguierrez@sagarpa.gob.mx

DIRECTEURS GÉNÉRAUX HONORAIRES

José Emilio G. Araújo
Rua Antonio Basílio, 450 Apt. 801
Tijuca - CEP 20511-190
Rio de Janeiro - Brasil
Tel.: (5521) 2571 1451

ORGANISMES

CENTRE AGRONOMIQUE TROPICAL DE RECHERCHE ET D'ENSEIGNEMENT (CATIE)

José Joaquín Campos Arce
Subdirector General
Turrialba, Costa Rica
Tel.: (506) 556 0401
Fax: (506) 556 2430
jcampos@catie.ac.cr

Alan González Figueroa
Director de Proyección Externa
Turrialba, Costa Rica
Tel.: (506) 556 6853
Fax: (506) 556 2427
alang@catie.ac.cr

**CONSEIL RÉGIONAL DE
COOPÉRATION AGRICOLE
(CORECA)**

Roger Guillén
Secretario de Coordinación
San José, Costa Rica
Tel.: (506) 216 0303
Fax: (506) 216 0285
roger.guillen@iica.ac.cr

**INSTITUT DE RECHERCHE ET
DE DÉVELOPPEMENT
AGRICOLES (CARDI)**

Anil Sinha
Representative in Belize
Central Farm, Cayo District,
Belize
Tel.: (501) 824 2934
Fax: (501) 824 2936
cardi@btl.net

INVITÉS SPÉCIAUX

Luiz Carlos Corrêa Carvalho
Presidente da Câmara Sectorial de
Açúcar e Alcool
Brasília, Brasil

Constantino Ajimasto Júnior
Presidente da Associação Brasileira
do Novilho Precoce
São Paulo, Brasil
Tel.: (55 11) 3129 3058
novilhoprecoce@terra.com.br

Monika Bergamaschi
Diretora Executiva da Associação
Brasileira de Agribusiness
Ribeirão Preto, SP, Brasil

Luiz Gushiken
Ministro Chefe da Secretaria de
Governo e Gestão Estratégica de
Comunicação Social da Presidência
da República
Brasília, Brasil

Welson Gasparini
Prefeito de Ribeirão Preto
Ribeirão Preto, SP, Brasil

Antônio Duarte Nogueira
Secretário de Agricultura de São Paulo
e Presidente do Fórum dos Secretários
de Agricultura
São Paulo, Brasil

Eduardo Diniz Junqueira
Presidente do Conselho Diretor da
Associação Brasileira de Agribusiness
Ribeirão Preto, SP, Brasil

Newton De Mello
Presidente
Associação Brasileira das Indústrias de
Maquinas e Equipamentos (ABIMAQ)
São Paulo, Brasil

HAUTE DIRECTION DE L'IICA

Chelston W. D. Brathwaite	Directeur général
Robert Landmann	Sous-directeur général, représentant de l'IICA à Washington et directeur, Relations avec les partenaires stratégiques
Mario Seixas	Sous-directeur général adjoint et directeur du Secrétariat de coopération technique
Jorge Ardila	Directeur, Technologie et innovation
Dowlat Budhram	Directeur, Gestion du rendement et évaluation
Luis Condines	Commissaire aux comptes
P. Lizardo de las Casas	Directeur, Suivi du processus des Sommets des Amériques
Fernando Del Risco	Secrétaire exécutif du Conseil, du Comité exécutif et de la haute direction
Miguel García	Directeur, Agrobusiness
Yanko Goic	Chef de la Division du budget et du contrôle
Karen Kleinheinz	Directrice, Finances
Mariano Olazábal	Directeur des opérations – Région centrale
Martín Ramírez Blanco	Directeur des opérations – Région andine
Sergio Sepúlveda	Directeur, Développement rural durable
Pamela Stroude	Coordinatrice du Bureau du Directeur général
Guillermo Toro	Directeur – Région Sud
Rafael Trejos	Spécialiste en modernisation institutionnelle
Kevin Walker	Directeur, Protection sanitaire agricole et innocuité des aliments

PERSONNEL DE LA RÉUNION**- Secrétariat de la réunion**

Secrétaire d'office et Directeur général de l'IICA	Chelston W.B. Brathwaite
Secrétaire technique	Fernando Del Risco
Organisation logistique et assistante du Secrétaire technique	Leda Celina Ávila

- Conseiller juridique

William Berenson

- Diffusion et presse

Patricia León Coto
Sofía Castresana

- Diplomatie et protocole

Pamela Stroude
Miguel Herrera

- Services offerts aux représentants• **Inscription - appui aux représentants***Coordination*

Mariantonieta Cordido
Laura Gutiérrez
Patricia Porto

• **Aéroport**

Maximiliano Saudades

• **Services de soutien en salle***Coordination*

Eduardo Lovell
Marta Arias
Camila Barbieri Prata *
Sonia Luísa Silva Lages *
Andrea Del Pilar Uribe Diaz *

- Documents et rapport• **Classification et distribution***Coordination*

María Elena González

Contrôle et suivi

Leticia Quirós

* Étudiants collaborateurs de la Faculté des sciences agraires et vétérinaires de l'Universidad Estatal Paulista (UNESP) à Jaboticabal, État de São Paulo, Brésil.

• Rédaction des procès-verbaux	Silvia Delgado Manuel Jiménez
• Interprétation et traduction <i>Coordination et traduction vers le portugais</i>	Marilia Alvarez
Interprétation	
Anglais	Simone Montgomery Troula Amy Herszenhorn
Espagnol	Isabel Stegmann Dolores Montero
Espagnol	Paulo Roberto Lopes Carola Junqueira
Traduction	
Anglais	Peter Leaver Marguerite Groves Paul Murphy
Espagnol	Orlando García
Portugais	Carlos Ramires
Traitement de texte	
Espagnol-anglais	Elvira Granados Laura Cartín
Portugais	Patricia Porto
- Audiovisuel et impression numérique	David Álvarez
- Soutien technique	Manuel León Christian Fisher
Services d'appui :	
- Coordination des services d'appui à São Paulo et Ribeirão Preto	Ioram Sheps, S3Turismo
- Voyages depuis le Costa Rica	Agencia Viajes FAST
- Transport local et sécurité	Alcaldía de Ribeirão Preto
- Santé et urgences médicales	Hospital São Francisco